

ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE



CHARTREUSE de **MONTALÈGRE**

✚ Notre-Dame ✚

PROVINCE DE CATALOGNE

Histoire par Dom Edmond GURDON.

Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon BASTIN

q. m. g.

Montalégre
Fête de N. D. de la Merci

Vénérable Père en N. S.

Voici une liste des Prieurs de Montalégre : elle est aussi complète que j'ai pu la faire, après avoir consulté les Archives de la Maison, les Annales de Le Conteux, les Ephémérides et le livre de Vallés. Les trois premiers noms sur la liste sont tirés des Annales. J'ai trouvé la plupart des autres dans les Archives, et spécialement dans une collection de formules de Profession, au nombre de 134, qui vont de 1565 à 1829. Le nom du dernier Prieur, D. Nicolas Pineda, m'a été fourni par un bon vieillard âgé de 82 ans, qui l'avait connu.

Vous remarquerez que pour le plus grand nombre il me manque la date précise du commencement et de la fin du priorat. Voulez-vous, si vous pouvez, fournir ce desideratum, et si vous avez d'autres noms à ajouter.

J'ai lu Vallés : nous en avons plusieurs exemplaires. J'ai pris connaissance aussi de toutes les pièces provenant de nos anciennes Archives et qui ont été retrouvées et nous a été rendues : elle forment la partie la plus importante de nos Archives actuelles. Mais je n'ai trouvé aucune trace du nécrologe dont vous me parlez, et personne ici ne m'en a jamais rien dit. J'en ai écrit à Don Hippolyte. Don Médard m'assure que dans les Archives de Chartreuse il n'y a rien de spécial sur Montalégre.

Le vieillard, dont je vous parlais tout-à-l'heure, est le seul survivant de ceux qui avaient été au service des Chartreux avant leur dispersion en '35. Il a toujours habité Triana, et vient maintenant dîner tous les jours ici. J'ai eu plusieurs entretiens avec lui, et il m'a donné bien des détails intéressants sur ce qui s'est passé "in illo Tempore" à Montalegre.

J'aurai besoin d'une copie exacte de deux Brefs de Pie VIII. L'un annulant le Bref de Pie VI relatif à la séparation des Chartreux d'Espagne, et l'autre accordant l'érection canonique de Montalegre en 1867. D. Medard dit que ce sont deux Brefs distincts, et que vous devez

les avoir : il ne les a pas. Il me faudra, naturellement, en même temps une copie des Suppliques qui ont sollicité ces deux Brefs.

Votre tout dévoué en N. S.

Fr. Edmond Gordon.

Prieurs de Montalegre.

Dominique de Buena Fé	1415, + 17
Jean Gomez	commence en 1420
François Maresme	commence en 1424
Pierre Ferrer	1448 - 63
Pierre (reçut la profession de D. Galceran Carbo)	
Pierre Guasch	
Galceran Carbo + prior en els. 1508.	1501 - 1502 ch. ch. 1502 - 1504 et à 1501 - 1505
Jacques Alays	- 1510 ch.
Thomas Galen (P ^r Pontine val: 1489-1509) deinde P ^r M.R.	d. 1510 - 1512 ch. 1511
Bernard Margarit (III. 196) prof. 1500. 12 Mai	1515 ^{+ 5 sept} 1554.
Louis Vilapranca (obüt 1539 selon Valles)	?
Laurent Verra	1526, 28, 29, 31, 35, 39
Matthieu Ferriz (P ^r Vallis X ^e : 1546-42 + an. 1502)	1546
Jean Ribalter	1553
Jean Malandris (ou Malendrich)	1564, 65
Michel Segrera	1568
Michel Ferran	1576, 79, 81, 83, 84
Pierre Aquilo (P ^r Pontine Val: 1569-1584)	1584 - 88
Marc Antoine Bruzuela + 3 juin 1599 ou 30 Juli	1589
Jérôme Meza	1593, Mars 1594
Pierre Berenguez	Septembre 1594, 97, 98

Jérôme Serraca 1601, 3, 5
 Jérôme Soler 1607, Février 1608
 Francis Noquez Novembre 1608 - 1611
 Salvador Mas ^{+ 71 ans - 1612 - 3 ans p. pieux - mort - un an après} Pieleur en 1614, S'ieur en 1616,
^{+ 17 Juen 1627 - (11.3004)} 1617, 19
 Louis de l'era ^{+ 1636, 23 oct. visiton} 1623, 25, 26, 29
^{in civitate Vallisclausura}
 Jean Péra 1632, 33, 34
 Francis Inu 1641
 Joseph Montaner 1645
 Raphael Cors 1649, 50, 52
 Albert Solu 1657
 Joseph Pella ^{(111.302) + 1661 et 1662} 1658, 61, 63, 64
 Albert Solu 1667, 72, 76
 Blaise Barthélemy Alinal 1681
 Gaspar Planes 1689, 90, 92
 Antoine Sujol 1694, 96, 97
 Louis Blasi 1699, 1707, 9
 Thomas Puigades 1712
 Auguste Massot ^{installeur 79 Juin 1713 - 1726 u. l'italou} 1713, 17, 18, 19, 20, 26, 28-1732 ch.
 Bruno Guardin ^{en exp. 1732} 1734, 36, 37, 40, 43-1764
 Narcisse Figueras ch. 1746-1748 ch. 1747
^{Balthazar Gil 74 Fudantel ch. 1748-1753 ch.}
 Eomunighe ^{ch. 1753-1761} 1757, 51
^{Mardanchy candidat 1 ch. 1761-1762 ch.}
 Raymond Cunez 1780, 82, 83, 87

Villa, mort en 1567, fut quelque temps Prieur de Montalègre:
en quelle année?

D'après les Ephémérides (II. 410) D. Jérôme Maiza fut
une fois Recteur et deux fois Prieur de Montalègre: en
quelles années? + 28 juin 1613. Entré à 60 ans.

D'après les Ephémérides (I. 391) Don Jean Jullia,
mort en 1620, fut quelque temps Prieur de Montalègre:
en quelle année?

D'après les Ephémérides (IV. 29), D. Louis de Vera,
mort en 1636, fut deux fois Prieur. Je suppose qu'il
faut mettre son second priorat entre Jean Oliva et François
Glen.

Joseph Pons et Louis Pons seraient-ils le même?

Les Ephémérides (II. 573) mentionnent un certain
Hugues de Moncada qui fut Prieur de Montalègre,
probablement vers le milieu du XVII^e siècle. (IV. 573) il est dit
que Jean de Aguilera, qui est dit entré en 1594 fut précepteur
Parlement Hugonis de Moncada, coprimondatarius de tab. proto a priore M. h. l.

Nous avons dans nos Archives plusieurs documents
originaux qui font foi que les Chartreux achetèrent
Montalègre le 16 Février 1415: par conséquent
Le Conteux et Strouby se trompent en fixant la date à 1413.

T
g. m. g.

Cartuja de Montalegre
por Siana
(Barcelona)

Venerable Père en N. S.

Notre vénérable P. Prieur
désire faire rédiger en forme de notice
historique tous les événements un peu importants,
tous les faits marquants qui sont arrivés ici
depuis la fondation de la Maison; et
cette relation est destinée à être continuée
ensuite sous forme d'Annales. Je suis
chargé par notre V. S. Prieur de recueillir
des matériaux à ce dessein. Ayant déjà
fait l'épreuve de votre complaisance et
de votre compétence en pareille matière, je
me sens encouragé à frapper de nouveau

à votre porte pour vous demander secours.
Étant archi-archiviste de l'Ordre, vous
devez certainement avoir connaissance de
bon nombre de documents sur Montalegre;
vous devez en avoir sous votre garde.
Serait-ce trop demander que de vous priez
de m'indiquer les principales pièces
intéressant notre Maison, et que vous seriez
en état de pouvoir me communiquer, au besoin?
En disant, les principales pièces, je laisse
à votre jugement de voir lesquelles pourraient
servir pour le travail que nous avons en vue.
Vous pourriez me dire en même temps si vous
connaissiez quelqu'autre qui pourrait nous
fournir des documents, ou, au moins, des
renseignements utiles. Dom Amans,
par exemple; serait-ce la peine de m'adresser à

lui ?
et
de
après
nom
Tout
fait
util
Je
compl

le
ou

lui? Je puiserai dans les Annales
et les Ephémérides, et aussi dans les Archives
de la Maison, que j'ai inventoriées il n'y
a pas longtemps, et qui contiennent un certain
nombre de documents de valeur; mais avec
tout cela nos "Annales" resteraient encore
fort incomplètes; il nous faut chercher
ailleurs pour trouver de quoi remplir les lacunes.
Je me fie à votre intelligence et à votre
complaisance pour me venir un peu en aide.

Votre dévoué en D. S.

Fr. Edmond Guardon.

Le 29 Août, 1903.

Prenez et transmettez mes remerciements anticipés

21.151

Edmond Guardon

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien dire au R. G.
Circulaire Général que j'ai reçu la lettre et que nous ferons bon
accueil au prélat et l'vous annonce.

La Chartreuse de Notre-Dame de Montalegre. -

La Fondation - La Ruine. - La restauration.

par
Dom Edmond Gurdon
(Profès de chartreuse, actuellement (1905) à Montalegre).

Avant-propos. -

En écrivant cette petite notice sur Montalegre, j'ai pas été dans mon intention de relater tous les détails de l'histoire de la maison qui sont venus à ma connaissance. J'ai voulu seulement y consigner les traits les plus saillants, esquisser les principales phases de cette histoire, telle que je la connais, avec les particularités qui m'ont paru offrir le plus d'intérêt. Cependant, quoique ceci ne soit qu'une ébauche, sans avoir aucunement la prétention d'être une Histoire proprement dite, je crois n'y avoir omis rien de notable rien de vraiment important, des choses que j'ai apprises dans mes recherches sur le passé de la Maison.

Si je n'ai entrepris de parler que de la fondation de la chartreuse, de son renversement en 1835 et de sa restauration, c'est parce que les documents m'ont fait défaut et qu'il m'a manqué des données historiques suffisantes pour hasarder même une simple ébauche d'une époque autre que celles indiquées : Je n'ai pas pu puiser qu'aux sources que j'ai trouvées à ma portée. Les sources sont : Les Annales et les Ephémérides de l'Ordre. L'Histoire de l'Ordre par Tromby. L'Histoire de la fondation des chartreuses d'Espagne écrite en espagnol par le chanoine Don Joseph de Vallés (2^e édition, Barcelone, 1792. L'ouvrage de Vallés parut une première fois à Madrid, en 1663), et quelques autres livres de la bibliothèque de la maison : Les documents conservés dans

les archives de la maison : et enfin pour les faits plus récents, le témoignage écrit ou oral des contemporains. -

Gayet Soler, prêtre, a écrit en catalan une Histoire de Badalona, intitulée: Badalona. Monografia historicoarqueologica. (Barcelona 1890). Le chapitre VI de cet ouvrage traite de Montalegre : il est intéressant et contient des détails que je n'ai pas trouvés ailleurs ; aussi je le citerai plus d'une fois dans les pages suivantes, mais sans garantir la parfaite exactitude des faits de l'auteur. Il me semble être un peu trop poète et littéraire pour être un historien absolument sûr de ses affirmations, au moins pour les choses qu'il n'a pas vues par lui-même, de même que ses appréciations sont, selon moi, sujettes à caution : je les donne donc sous toutes réserves. -

Montalegre, en la fête de Ste Gulaliv, vierge et martyne, Patrone de la ville de Barcelone, le 12 février, 1904. -

La Fondation. -

Vers l'an 1366, très noble dame Blanche de Centellas, fille de Don Bernard de Centellas, seigneur de la ville de Tarrasa en Catalogne, et de sa femme Doña Alameda, laquelle était de la famille des marquis de Guirra, se trouvait veuve par suite du décès de son mari Don Ramon de Calders. N'ayant pas d'enfant et désireuse de donner une partie de ses biens à Dieu, elle résolut de fonder une chartreuse dans un de ses domaines où elle avait un château ou manoir. A cet effet elle écrivit au général de l'Ordre, le Rev. Père Don Henri Pollet, lequel chargea les prieurs de Scala Dei et de St-Paul de la mer de prendre possession du site au nom de l'Ordre et de mettre la première main à l'oeuvre de l'établissement de la nouvelle chartreuse. Dame Blanche remit le château et le terrain à ces deux pères commissaires, qui en prirent possession le 6 février 1344, en mettant la nouvelle fondation sous

- dation sous le vocable de saint Jacques, patron de l'Espagne. A ce nom, on adjoignit plus tard celui de Val du Paradis. - L'endroit était proche la ville de Larrasa, à quatre lieues de Barcelone et à deux grandes lieues du célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Montserrat.

La fondatrice ne vécut que quatre années encore. Après sa mort les pères visiteurs de la province insistèrent pour que la communauté naissante se transférât ailleurs. Les raisons de cette détermination ne nous sont pas présentées dans l'histoire d'une manière claire et précise. Le lieu paraît avoir été peu commode pour la construction d'une chartreuse. Il est dit aussi que la mort de la fondatrice laissa les religieux dans la gêne...

Le Prieur de Val du Paradis, Don Dominique de Bonafoy, sur les instances de S. François Marsme, prieur de la chartreuse de Porta coeli et visiteur principal, se mit en devoir de chercher un autre site qui se prêterait mieux aux exigences de la vie castarienne. A quelques lieues de Larrasa vers l'orient (sic), et à environ deux lieues de Barcelone et à une demi-lieue de la mer, s'étend une petite chaîne de montagnes courant de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, avec diverses ramifications. Au sommet de cette chaîne, à un endroit, il y a un plateau d'où la vue découvre, d'un côté, la plaine fertile connue sous le nom de « El Vallés », s'étendant au delà de la rivière Besòs jus qu'à une montagne qui la borne au nord et à l'ouest - plaine bien cultivée et parsemée de bourgs et de villages, Sabadell, Ripollat, S^{te} Perpétue de Mogoda, Mollet, Granollers etc. etc. et d'un autre côté, les flots bleus de la Méditerranée et toute l'étendue de la côte depuis le Montjuich et Barcelone jus qu'à Masnou. Au point du littoral le plus rapproché on voit la ville de Badalona (Badalona est maintenant une ville industrielle assez importante à cause de ses nombreuses fabriques. Elle a environ 20'000 habitants, répartis en deux paroisses, Santa Maria et San Fobé. Un dictionnaire encyclopédique espagnol, imprimé à Madrid en 1853, dit de Badalona qu'elle est de fondation très ancienne

très ancienne et que au temps de la domination romaine c'était une ville de grande importance, maîtresse d'un territoire où se trouvait une nombreuse population, et crainte même des Carthaginois), et plus près encore Tiana⁽¹⁾, petit bourg paisible, qui de nos jours compte environ 200 habitants, avec ses jolies villas disséminées ça et là dans un désordre pittoresque, où des familles aisées de Barcelone viennent chaque année passer la belle saison. Cet endroit dont je parle s'appelle en catalan Montalegre, ou Mont Joyeux. Là, sur le plateau s'élevait une modeste habitation qui avait l'abord servi de couvent à des dames très nobles vivant sous la règle de St Augustin⁽²⁾. Une histoire merveilleuse.

- Leuse

(1). — Le couvent primitif de Montalegre se trouvait dans la paroisse de St Fost de Campsentellas, village de 600 âmes s'étant au bas de la montagne en allant vers le Besòs au nord-ouest. La chartreuse appartenait à la paroisse de St Cyprien de Tiana, et cela presque dès son origine, mais je ne saurais dire précisément quand ni pourquoi s'est fait ce changement de paroisse. Je sais seulement que le pape Nicolas V, par une bulle datée du 13 Juin 1450, ordonna que le droit de patronage (*jus patronatus*) de la paroisse de Tiana devrait toujours être réservé aux religieux de Montalegre, lesquels présenteraient à l'évêque de Barcelone un prêtre à leur choix pour occuper la cure de ladite paroisse toutes les fois que cette cure serait vacante. Et déjà auparavant, par d'autres lettres apostoliques, le même souverain Pontife avait prescrit d'unir et d'incorporer à la chartreuse l'église paroissiale de Tiana, avec tous ses droits et appartenances. (Archives de Montalegre n° 26.) —

(2). — Trouby dit que ces moniales Augustiniennes demeurèrent à Montalegre pendant 200 ans. Il cite une « *Series msc. Cartusiarum per orbem* » où on lit ceci : « In hoc hilari monte morati sunt St Augustini per 200 annos per manus erunt, quibus Barcinonensibus translatis, hanc domum, 42 moniales paucis annis coherunt, quorum prior D. Dominicus, prior St Jacobi, ab administratoribus hospitalis generalis Barcinonensis... erat. (Tom. VII, p. 281 et nota 1, p. 282. Tom. VIII, p. 189). — Gayota Soler, dans son

- Cette se rattache au séjour de ces religieuses à Montalègre. La voici telle que la raconte le chanoine Vallas dans son histoire des chartreuses d'Espagne: — « Autempr où les dames religieuses vivaient dans ce petit couvent il arriva un fait prodigieux, digne (et à grande raison) de ne pas être passé sous silence. Le ciel avait soué une de ces dames d'une rare beauté. Un jeune gentilhomme, aussi insouciant qu'élouardi, devint épris de sa beauté et voulut lui faire la cour. Aveuglé par la passion, jus qu'à l'oubli du caractère sacré de la personne et du lieu, il rôdait continuellement sur la montagne, cherchant anxieusement une occasion de la voir et de lui parler. Sa folle conduite étant arrivée à la connaissance de la dame, celle-ci lui fit de demander ce qu'il traquait dans sa personne de si séduisant pour le faire tomber dans un tel délire qui le poussait à solliciter des faveurs de celle qui s'était retirée du monde pour être le épouse de Jésus Christ dans l'état religieux. Le jeune cavalier répondit que c'était l'exhème beauté de ses marines. Là-dessus la dame se retira dans sa cellule et, avec la force et la force d'une âme d'une Lucie, prenant en main un couteau bien affilé, elle se occupa les narines et les mit sur un riche plat qu'elle fit porter au jeune homme en lui disant, qu'il avait là ce qui lui avait fait perdre l'esprit et était la cause de ses folles courses sur la montagne, et que sa passion devait maintenant se tenir pour satisfaite.

- faite

- dans son histoire de Badajoz (chap. 71, p. 92) dit que les Augustiniennes habitaient Montalègre (la Corraie) depuis la première moitié du 13^e siècle jusqu'en 1368. Je ne sais où il a trouvé cela. — Sur le versant nord-est de la montagne où se trouve la corraie, il y a des parcelles de terrain en culture, disposées en étagère ou escadier, qui descendent vers la vallée qui est au fond. Cet endroit, qui était autrefois, sans doute, bien mieux cultivé que maintenant, porte encore, parmi les gens du pays, le nom de « el huerto de las monjas ». C'est un souvenir des premières habitantes du lieu. — ... Malin dit, de même que Tapmbay: « In hoc hilari monte moniales quoddam instituta s^{ta} Augustini sancta permissu fuerunt pro centurum spatia amorum. (Hist. Cart. t. 1, p. 338). —

- faite. La vue d'une action si héroïque accomplie par une femme rendit le jeune homme tout honteux et confus et le fit rentrer en lui-même de telle sorte qu'il se repentit de sa malheureuse entreprise et s'en alla. Peu d'années après la religieuse mourut, et sa mort fut sainte comme sa vie l'avait été. Le ciel voulut manifester combien cet acte avait été agréable un si rare et si héroïque acte de vertu, sur sa tombe poussa un arbre portant des fleurs semblables à de belles roses, et ayant pour fruits des baies très rouges remplies de graines très bien formées, de sorte que le souvenir de ce fait de vaillance soit conservé dans la maison jusqu'à ce jour, et quoiqu'un frère domine, oublieux de prodige et agissant par irréflexion, eut coupé l'arbre il y a quelques années, ce fut en vain; car les racines poussèrent bientôt des rejetons, comme pour continuer et à confirmer le miracle, et aujourd'hui encore on trouve à Montalaga de ces baies qui, de même que la tradition qui s'y est perpétuée de siècle en siècle, témoignent de la vérité du fait. » (de Vallés op. cit. p. 183. V. app. ann. 6, p. 190 et 1.)

En 1362, les religieuses abandonnèrent le couvent, le trouvant peut-être trop isolé, trop exposé aux attaques des maraudiers, et elle se retirèrent dans la ville de Barcelone. (note: Il reste encore de nos jours un souvenir du séjour de ces religieuses augustines à Montalaga. c'est une fontaine monumentale qui porte le nom de « Fuente de las monjas » ou « Fontaine des moniales », et qui se trouve près de l'emplacement de l'ancien couvent, où est maintenant la carrière, sur le penchant nord-est de la montagne. - A Barcelone elles fondèrent (en 1362) un couvent où il est maintenant la « Casa de Caridad », grand établissement de bienfaisance et asile pour les pauvres de la province. Lorsqu'on entre dans la cour de cet établissement on a devant soi une chapelle publique qui porte encore le nom de Notre Dame de Montalaga. (Malle-Brun « Géographie universelle » édition espagnole t. VII p. 52) - « Hubo antiguamente en Barcelona un monasterio de Damas o canónicas... titulado de Nuestra Señora de Montalaga. Ignoramos la época en que fue principiada su fabrica; solo consta que se bendijo su iglesia el Domingo 22 de noviembre de 1362. su nombre derivaba del convento que princi-

que primitivement se fundó á dos leguas de esta ciudad, donde se edificara despues la Cartuja ... El papa Clemente VIII con breve de 22 de setiembre de 1595 ordenó á Don Juan Dimas Loris, obispo de Barcelona, que suprimiera el monasterio de Montalegre, y estableciera con sus rentas un seminario (ad tridentino. El prelado llevo á efecto esta superior ^{disposicion que el mes de noviembre} les chanoines reguliers de la collegial de Ste Eulalie en dehors des murs de la dite ville firent alors l'acquisition de Montalegre. En 1399, ils le vendirent à un prêtre nommé Amand de la Vieille Tour, qui porte le titre d'ermite dans les actes de l'époque. (Il est plus vrai de dire que le 16 Mars 1399, les chanoines de Ste Eulalie donnent en amphitéose perpétuelle, Montalegre, à Blanche, femme du chevalier Pierre de Plano; le 27 Mars 1399 (cette dernière le cede à Amand de la Vieille tour ermite, l'acte de vente ne dit pas qu'il fût prêtre. f. p. b.). cet ermite y vécut avec quelques compagnons pendant environ neuf ans. En 1409 (8 février) il vendit (donna moyennant une rente viagère) le couvent aux administrateurs de l'hôpital de Sainte Croix de Barcelone, et ceux-ci le revendirent aux Chartreux de Terras (Vallis Paradisi) le 16 février 1415. Cette dernière date peut donc être considérée comme la date de la fondation de la chartreuse de Montalegre.

La communauté de St Jacques de Vallparaiso s'y transféra aussitôt, ⁽¹⁾ en portant avec elle les restes mortels de sa fondatrice dans Blanche de Centellas. (Ils furent enterrés dans le sanctuaire de l'église qui s'y fit construire devant le son aître-autel. Voir l'appendice n° 1.). Le couvent, tel qu'il existait alors ⁽²⁾ était petit, trop petit pour une communauté de Chartreux; ils y trouvaient

(1). -- « Aun, pedimos ver los restos de este monasterio (San Jaime de Val-Paraiso) abandonado por la orden en 1415, en el verano de 1893, y combatido en vulgar casa de campo. Se distinguian perfectamente las distribuciones del antiguo convento, todas muy solidamente construidas, pero muy reducidas: la iglesia, el capitulo, las capillas particulares, el claustro, todo muy viejo y muy ruinoso. El Dr. Ventalló, en su « Historia de Terrasa » se ocupa de la antigua Cartuja de Val-Paraiso. (Turis y Juaneda « La Real Cartuja de Miraflores », Introducción, p. 39)

(2). -- Nos Annales laissent entendre que le couvent avait été plus ^{notable} considérable autrefois.
(a). voir page suivante la suite -

trouvaient à l'étroit et bien mal à l'aise, d'autant plus que les constructions n'étaient pas adaptées aux usages de la vie cartésienne et ne ressemblaient en rien à une chartreuse. Ils prirent patience pendant quelque temps, n'ayant pas tout d'abord les ressources suffisantes pour entreprendre de faire de nouvelles bâtisses; puis enfin, trouvant leur habitation par trop incon- mode, ils se décidèrent à construire une maison régulière, non pas au même endroit, où le terrain ne permettait pas l'extension nécessaire pour les bâtiments d'une chartreuse, mais un peu plus bas, sur le penchant sud de la montagne, là où la chartreuse se voit encore. L'an- cian couvent était conservé et devait servir de corridor où résiderait le père Courrier avec quelques couvarts et les domestiques et ouvriers employés à l'exploitation de la propriété qui était assez étendue et comprenait des bois, des vignes, des champs cultivés, des prairies et pâ- turages etc. tant sur la montagne que dans la plaine. (Vendimus... vobis ven. et relig. fratru[m] dominico de Bonafide... totam ipsam domum, vocatam de Montalgre cum terris, honoribus et possessionibus ejusdem, tam in montibus quam in planis, cultis et heremis, nemoribus, plantis, vineis, fontibus, venationibus, pratis, pas- turis etc...) Ante de venta de la de Montalgre n.º 11).

Les travaux de construction languirent pendant assez longtemps: les fonds manquaient toujours. La communauté végétait dans une grande pauvreté. Leur pénurie était même si grande que quatre religieuses purent à peine être maintenues sur la nouvelle fondation, et cela pendant plusieurs années. La propriété paraissait rapporter peu, et elle était, en outre, grevée d'une redevance annuelle de 75 florins d'or due à Arnauld de la Vieille tour, lequel avait aussi conservé le droit, de vie durant, à tous les fruits et pro- duits du terrain. (Les administrateurs de l'hôpital de St^e croix disent souventement

contrafois. c'est ce qu'on peut conclure de ces expressions « reliquias monasterii » et « monasterii locum, licet tunc in documentis... redaction... » Ann. t. VII p. 325. V. Append. n.º 7 p. 23. -

(a) suite de la note de la p. ag. préc. - « en el mes de noviembre inmediato. Notablemente en- anchado el edificio, se halla convertido ahora en Casa Provincial de Caridad » (Pi y Suñer, Barcelona antigua y moderna, t. 1. cap. 13, art. 62.) - Voir le même ouvrage t. 2. cap. 22. art. 3 pag. 319 et 322. -

dans l'acte de vente passé avec D. Dominique de Bonafai, qui ils veulent se faire de Montalègre qui n'est qu'une charge pour l'hôpital tant que vivra l'ermite Arnaud, puis que ce dernier s'est réservé le usufruit et que l'hôpital doit lui servir une rente viagère de 75 florins d'or; ils ajoutent qu'après la mort d'Arnaud, ils en espèrent peu de profit vu les frais considérables exigés pour l'exploitation du terrain. (J'ai changé un peu cette note de D. Edmond, qui ajoute) « On ne comprend donc pas très bien que les chanoines aient voulu faire l'acquisition de Montalègre dans des conditions semblables, et on ne voit pas ce qu'ils ont gagné en échangeant pour Montalègre leur maison de Tarrasa, si ce n'est peut-être un site plus solitaire.)

La détresse des pauvres chanoines de Montalègre eut la sollicitude de paternelle de Pierre de Lune, anté-pape dont l'Espagne reconnut aussitôt l'autorité sous le nom de Benoît XIII. Dans le but d'augmenter leurs revenus il réunit à la chartreuse de Montalègre le prieuré bénédictin de Palera dans le diocèse de Gérone, par une bulle datée de Perpignan, l'année même de la fondation 1415 (15 oct. Palera dépendait de l'abbaye de Cuisen, dans le diocèse de Carcassonne, Arch. n. 13). Dans le même but il voulut aussi incorporer à Montalègre la chartreuse de St Paul de la Mer et donna, à cet effet, deux bulles, l'une datée de Valence le 16 avril 1415, et l'autre postérieure, datée de Perpignan. (il y a confusion, le 15 Avril 1415 Benoît XIII permit de transférer St Paul ailleurs, ce n'est que le 24 sept. 1415 qu'il l'unit à Montalègre).

C'est que ces religieux de St Paul de Marsane se trouvaient eux aussi dans une situation fort pénible tant à cause de l'insuffisance de leurs revenus que de l'insalubrité du lieu. La conservation de chacune de ces deux communautés était donc intéressée dans la question de leur union. Cependant, pour des raisons qu'il seroit trop long de rapporter ici (pas si long que cela le chap. qu. de 1420 cassa cette union et voila tout), cette réunion ne s'effectua d'une manière réelle et définitive que plus tard, en 1433, sous le pape Eugène IV et par son ordre. Les religieux de St Paul vendirent alors leur maison et vinrent s'installer à Montalègre (voir une note sur St Paul tirée de l'histoire de Miraflores par Larin, introd. p. 39 note 1.). L'année suivante, 1434 (date donnée par les Ann. t. 7 p. 326) mais il doit y avoir erreur, car une bulle de Martin V.

- Fondation -

Martin V, datée du 4 Mars 1429, parle du testament et de legs comme étant déjà faits. Voir Arch. de Montal. n° 15), un commerçant de Barcelone, nommé Bertrand Nicolas, connu pour ses grandes aumônes qu'il avait eu l'habitude de faire, et qui avait déjà de son vivant fondé aux monastères⁽¹⁾, légua par testament aux chartreux de Montalegre une forte somme d'argent. (90000 solidi, nous nos archives, 5655 florins d'après les Annales de l'ordre). Ce secours leur permit de continuer l'œuvre commencée, mais elle fit encore peu de progrès jusqu'à l'arrivée de frère Jean de Noya, couvent, profès de la chartreuse de Porta coeli dans le royaume de Valence. Ce frère jouit d'une certaine célébrité à son époque, et son nom se rencontre souvent dans les documents de ce temps là et dans les Annales de notre ordre; mais il n'y a pas lieu de raconter ici toute sa vie (V. l'photo p. 10, 190 et les l'ph. nous fait que copier la chronique de Porta coeli, qui dit que Jean de Noya fut nommé procureur de Montalegre par le chap. gen. de 1423. Cette carte ne contient rien de semblable, p. 23); je me contenterai de rapporter seulement ce qu'il fit pour Montalegre. Il fit beaucoup. Les choses prirent tout une autre allure dès qu'il y eut mis la main. C'était l'homme qu'il fallait pour la situation. Intelligent, actif, hardi et adroit; il savait se faire des amis et se procurer des ressources, et il savait mettre ces ressources en œuvre. Etant très bien vu à la cour d'Aragon, il ne lui fut pas difficile d'intéresser les souverains de ce pays, Alphonse V et Doña Maria, au nouveau monastère.
Paraine

(1). - Un couvent d'Augustins à Siciliens de Barcelone, et un couvent d'Hieronimites, appelé la Murtra, située pas bien loin de Montalegre dans la direction de Sta Coloma. Ce dernier couvent existe encore en grande partie: on y voit une haute tour carrée très remarquable, et un vaste cloître orné de sculptures excessivement curieuses. L'ancien refectoire sert maintenant de salle de théâtre! C'est que la Murtra n'est plus habitée par des moines, mais par des gens qui veulent s'amuser: Les familles aisées de Barcelone y accourent pendant la belle saison tout comme à la Corrière de la chartreuse. Les bâtiments, qui sont vastes, peuvent recevoir grand nombre d'hôtels, et ils leur offrent une « attraction » que n'a pas la Corrière, c. à d. tout ce qu'ils ont d'admirable ou de curieux et d'intéressant sous le point de vue architectural ou artistique.

La reine Doña Maria surtout avait une dévotion toute particulière pour notre ordre, dévotion qu'elle tenait de son père Henri III, roi de Castille, lui-même évêque de la chartreuse de Paulan, dont il avait fait bâtir la magnifique église. Cette noble dame assistait donc généreusement faire tout ce qu'elle pouvait de grands aumônes pour la nouvelle fondation; elle l'assistait d'ailleurs plus volontiers qu'elle avait une singulière estime pour lui personnellement, et elle faisait tout ce qu'elle pouvait de ses talents naturels pour les affaires, voire même pour les négociations délicates, comme aussi de ses mérites en tant que religieuse, qu'elle ne craignait pas de lui confier des missions importantes. (Note tirée de Homby t. VIII p. 189 et 166). Elle l'envoya une fois traiter quelque affaire en cour de Rome auprès du pape Nicolas V. celui-ci, au temps où il s'appelait simplement Thomas de Turzura et était un pauvre étudiant dans la ville de Valence, avait logé sous le toit de Jean de Nea; ils avaient fait leurs études ensemble et avaient contracté une amitié qui devait durer malgré les années, malgré l'éloignement et malgré la distance très considérable qui se ferait entre leurs positions respectives (in note citée Homby t. VIII p. 185. voir aussi Append. Lat. t. 8 n. 267XX). Cette affection se raffermir dans l'occasion dont je parle et fut favorisée en bienfaits pour Montalegre. Par une bulle datée du 28 mai 1468, le souverain pontife nomma frère Jean son nonce ou commissaire apostolique dans la principauté de Catalogne et ailleurs, à l'effet de percevoir les dîmes, redouvances, cens, etc. dus à la chambre apostolique. (Arch. de Montal. n. 22, nous avons dans nos archives (n. 26) une lettre de Jacques, évêque de Perouse, trésorier du pape, datée du 8 nov. 1452 et adressée « fratri Johanni de Nea, ordinis cartusii, in terris occiduis Regis Aragonum, fructuum, jurium et proventuum camerae apostolicae debitum, generali collectore, ipsi que sub colle doribus... » (Iphom. t. IX. p. 12). Le chanoine de Vallès ajoute que le pape lui donna en outre la permission de prendre sur les rentes apostoliques les sommes nécessaires pour achever la construction de la chartreuse de Montalegre (Ist. Homby t. 8 p. 189 et 198). Il lui fit présent aussi d'un étendard ou bannière qui existait encore au temps de Vallès et servait de « pontal » ou antependium, au maître-autel de la chartreuse (p. 166).

Frère Jean fut de retour à Rome en 1468 et poussa activement les travaux, de telle sorte que, grâce aux largesses du souverain, Pontife et de la cour d'Aragon, la maison se trouva promptement terminée. Un peu avant la fin des travaux, la reine Doña Maria, se trouvant à Barcelone avec toute sa cour, vint en personne visiter Montalegre, et se montra en chantede de l'état où elle trouva les constructions. Frère Jean qui faisait les fonctions de procureur (dans un document de 1453, frère Jean est appelé « procurator et y comensus generalis conventus monasterii B^e M^e Montis alacris. » ^{Arch. de}) écrivit lui-même la relation de cette visite royale et raconta comme quoi il dépensa une livre et quatre sous de monnaie de Catalogne en oiseaux deufs et melons pour régaler les nobles convives. Le prévost de ce temps là se nommait D. Pierre Ferrer et était la huitième successeur de D. Dominique de Bomfai. - Le frère Jean mourut le 19 oct. 1459, ou en 1460, comme le dit Tromby, ni le 29 oct. comme le marque une copie de la carte ^{de ch. de} de la curie de 1460. La chronique de Porta coeli, assigne pour cette mort la date du 19 oct. 1459. -

La Ruine en 1835. -

L'histoire de la chartreuse depuis l'époque dont je viens de traiter jusqu'à son renversement en 1835 est encore trop peu connue pour que je puisse tenter de l'écrire. Les quelques rares faits que j'ai trouvés consignés dans les livres et les manuscrits que j'ai eus sont, pour la plupart, trop peu importants pour mériter de trouver place dans une courte notice comme celle-ci; quelques uns seulement des plus saillants seront mentionnés dans la dernière partie de ce travail où je traiterai des constructions. La séparation des chartreuses d'Espagne d'avec le reste de l'ordre, accomplie en 1784, est un fait qui appartient à une histoire générale des maisons espagnoles plutôt qu'à la monographie d'une seule maison. Du reste, cette scission, quelque regrettable qu'elle ait pu être, ne paraît pas avoir amené de changement notable dans la vie des habitants de Montalegre; ils ont continué, après comme avant, à mener la même vie cartusienne, la vie normale de tous les enfants de saint Bruno.

Bruno. Et puis ceux qui voudraient connaître l'histoire de cet épisode, la trouveraient écrite ailleurs. (Voir Paris, Histoire de Miraflores, chap. VI.) —

Le vais donc en jamber cette période pour arriver aux jours mauvais, où l'église de Montalgre cessa, pour la première fois depuis sa fondation, de résomer des couronnes divines, et où l'œuvre de nos Pères, qui avait coûté tant de peines, tant de travail, tant de frais, après avoir duré quatre siècles, fut enfin détruite us que au temps — dies irae, dies tribulationis et angustiae !

Les livres ne manquent pas qui contiennent l'histoire des troubles qui se sont succédés dans l'état social, politique et religieux de ce pauvre pays d'Espagne depuis l'accession de Ferdinand VII. J'en rapporterai ici seulement quelques détails — ce qui il faut pour servir de cadre aux événements qui se sont passés à Montalgre, et pour mieux faire comprendre comment ces événements ont pu arriver.

Les sectaires de la révolution voulaient renverser tout ordre, toute hiérarchie dans le pays, en déracinant du cœur du peuple toute foi religieuse, seule vraie source de l'ordre et du respect de l'autorité, et en empêchant toute manifestation publique de la royauté catholique. Pour cela ils exerçaient sans cesse une pression sur le gouvernement pour l'amener à édicter des lois persécutives contre l'église, en même temps qu'ils travaillaient par tous les moyens, par des calomnies de toute sorte à la tribune et dans la presse imprimée, par des pamphlets inondés de diatribes virulentes, à déprécier le clergé et à inspirer au peuple la haine contre les prêtres et les religieux.

En octobre 1820, les Cortès répondirent aux ordres religieux de recevoir des novices ou d'admettre à la profession ceux qui étaient déjà reçus. Ils ordonnèrent de fermer tous les couvents qui n'avaient pas vingt-cinq profès, la moitié des couvents d'Espagne étaient dans ce cas, et qu'il n'y eût plus qu'un couvent de chaque ordre dans chaque ville. Les biens des communautés supprimées devaient être employés à l'extinction de la dette publique, abstraction faite d'une petite pension accordée à chaque

à chaque profès. La lutte entre le clergé et le gouvernement alla s'accroître
aut toujours davantage. A Madrid, le chapelain d'honneur de la Cour, D.
Mathias Pimesa, fut assassiné; l'archevêque de Saragone et les évêques de Oviédo,
de Menorca et de Barcelone furent exilés; l'évêque de Vich fut fusillé
le 16 Avril 1823. L'évêque de Barcelone, Sr. Pablo Richar, avait été d'abord
l'objet de continuelles insultes parce qu'il s'était opposé à l'expulsion des
religieux. A cette même époque, des ecclésiastiques, des religieux de diffé-
rentes communautés de Manresa et quelques prêtres laïcs, au nombre de
vingt-quatre, furent fusillés dans un endroit appelé « Los tres Rovers », situé
entre Barcelone et Mowerrat. En 1822, les soixante-douze Franciscains
de Barcelone furent embarqués tous ensemble et envoyés en exil, et ou fit
la même chose pour d'autres religieux en d'autres provinces.

Ce fut pendant ces troubles, en 1820 ou 1821 - que les chartreux de
Montalegre durent quitter une première fois leur maison. En 1823, lorsque
le pais fut rétabli dans le pays grâce au secours porté au parti royal-
liste par l'armée française conduite par le Duc d'Angoulême, et que
la Régence que celui-ci forma à Madrid (26 Mai) eut abrogé toutes les
lois portées pendant les trois années précédentes contre le clergé tant
séculier que régulier, en rappelant dans leurs diocèses les prêtres exilés,
en réintégrant dans leurs convents les religieux dispersés, en rétablissant
les dîmes etc. alors les chartreux de Montalegre rentrèrent dans leur mo-
nastère. Mais je n'ai aucun détail sur cet épisode. (Pois Larin, Hist. de Miraf. (p. 276 et seq.)

En 1830, nos pères firent bâtir le haut mur qu'on voit vis-à-vis le
portail de l'église, dans le but de préserver, autant que possible, d'une
invasion ennemie le lieu saint qui se trouvait particulièrement exposé de
ce côté là, où l'accès du dehors était plus facile. Cela montre qu'ils se
tenaient sur le qui-vive, et ce n'était pas sans cause.

Le 9 Mars 1834 parut un décret oppressif au sujet des prébendes et des béné-
fices ecclésiastiques; et d'autres décrets, inspirés par le même esprit persé-
cuteur, furent promulgués dans le courant de l'année contre le clergé et
les religieux. Le 17 juillet de cette même année, une bande de révolution-
naires, Chenapan

maires, chapeaux et canotiers de toute espèce, fit irruption dans plusieurs couvents de Madrid, et il y eut environ une centaine de religieux tués ou blessés, sans que les malfaiteurs aient été punis. Cette impunité connue fut un encouragement pour les révolutionnaires en province.

Le 3 avril 1835, il y eut un massacre de prêtres et de religieux à Saragone, et trois jours après il y eut des scènes semblables à Murcie. Le 22 juillet à Reus (à quelques lieues et demi de Saragone) tous les Franciscains et les Carmes déchaussés furent passés au fil de l'épée, pendant que les femmes mettaient le feu à leurs couvents. Le 6 juillet le gouvernement sécréta la suppression de la compagnie de Jésus et la confiscation de ses biens; et le 25, il sécréta la suppression de tous les couvents où il n'y avait pas deuze profès - en exceptant les maisons des clercs réguliers des écoles pies et les collèges des missionnaires pour les missions de l'Asie - avec confiscation de leurs biens au profit de la caisse d'amortissement. Il n'y eut pas moins de 900 couvents atteints par ce dernier décret.

Le même jour, 25 juillet, fête de St Jacques, patron de l'Espagne, la révolution éclata à Barcelone. Dans l'après midi des bandes de fanatiques parcoururent les rues de la ville en poussant des cris sauvages, de véritables hurlements de bêtes féroces: on distinguait surtout le cri de « Muer a los frailes » mort aux moines! Ils mirent le feu à plusieurs couvents de la ville, et assassinèrent d'une façon barbare dix-huit religieux, les autres parvenant à grand peine à se réfugier dans les fortifications de la cité. (on trouve un récit détaillé des événements à Barcelone au juillet et au Août 1835, dans Pi y Arimon « Barcelona antigua y moderna » t. 2. cap. 29, art. 20 pp. 32) et dans D. Antonio Pirala, « Historia de la guerra civil y de los partidos liberal y carlista » - t. 1, p. 610 et suiv. (Madrid 1889)

Le soir de ce même jour, qui était un samedi, des amis virent de Barcelone au sein les charbonniers de danger qui les menaçaient. -

Arrêtons nous ici un instant pour esquisser à traits rapides la charbonnière de Montalegre telle qu'elle était alors (!)

La commun-

(1). - Presque tous les renseignements qui suivent sur Montalegre et les habitants en 1835,

La communauté était composée de 29 frères et d'environ 30 frères (c'est Castilla qui dit qu'il y avait environ 30 frères. Le frère Pascual Valot affirme qu'il n'y en avait pas plus de 20 en tout, y compris ceux de la Correria.)

Le P. Prieur se nommait D. Nicolas Pinède. Il avait succédé en 1832 à J. Hdefonse Falgas, celui-ci ayant été élu 1^{er} définiteur de Catalogne. -

Le P. Vicaire était D. Augustin Boladeras, né à Bremp dans la province de Lérida. Le P. Maître des novices s'appelait D. Clement. Le P. Procureur, J. Juan, était presque toujours à Barcelone; il ne venait que rarement à la maison, et seulement pour quelques jours à la fois. Il faut supposer qu'il était obligé de demeurer en ville pour percevoir les dîmes, cens et autres redevances qui formaient alors une bonne partie des revenus des chartreux. Le P. Courier, D. Laurent de Morato, qui était en même temps antiquaire, était chargé de l'administration des différentes propriétés de la maison et résidait à la Correria. (Je note sur l'étymologie du mot catalan Courria). Il descendait à la maison les veilles de fêtes au soir. Il avait une cellule dans le cloître: c'était la cellule St. Faques. (En ce temps là les cellules n'étaient pas désignées par les lettres de l'alphabet, comme maintenant; chacune portait le nom du saint ou de la sainte représentée en peinture au dessus de la porte. Ainsi on disait: La cellule St. Pierre, la cellule Ste. Thérèse etc..) - Tous les religieux étaient

étaient

1835, ainsi que sur l'expulsion des religieux et le sac de la maison, m'ont été fournis par Juan Castilla y Coroninas, un bon vieillard de Tiana, mort récemment, lequel était au service des chartreux depuis près de 20 ans lors que virent les tristes jours de Juillet 1835. J'eus une série de conversations avec lui dans le courant du mois d'août 1903. Doué d'une mémoire étonnante et d'une parfaite lucidité d'esprit malgré son grand âge - 82 ans accomplis - il a pu me raconter bien des traits intéressants, et il m'a fait connaître bien des détails sur les événements de 1835 et sur la communauté d'alors, détails que j'aurais vainement cherchés ailleurs. Les notes que j'ai prises pendant les conversations que j'ai eues avec lui sont rédigées dans un cahier à part sous le titre de «Souvenirs de Juan Castilla y Coroninas». J'en donne ici quelques extraits.

La Ruine en 1835.-

étaient profès : il n'y avait pas de novice. Le dernier profès se nommait D. Manuel Vilaplana, natif de Badalona: il avait pris l'habit en 1830 ou 1831.

Il y avait dans la maison, une pharmacie où l'on vendait des médicaments aux gens des environs, cela leur rendait service, car il fallait aller loins, dans ce temps là, pour trouver une autre pharmacie. Le frère chargé de la pharmacie faisait aussi la classe tous les jours à des enfants pauvres du voisinage: il en venait environ une vingtaine, des garçons âgés de huit ou neuf ans. -

Les pauvres affluaient à Montalegre, il en venait chaque jour un grand nombre pour manger la soupe à la porte du monastère; après quoi ils montaient à la Correrie où chacun recevait une bonne ration de pain. (« laborda es la llarguesa de tots los Instituts religiosos en atendre als pobres, mes forém dir que's distingia notablement lo de Montalegre, puig repartia diariament raccio de pa, vi, sopa y una xabega de palla à tot pobre que anés à treu car respectivament à la Correria, al Mas Fortuny, al convent y al Mas Ram, (aquel com lo d'en Fortuny propietat de Montalegre) gasta soler, Badalona p. 95-96. »)

Pendant l'hiver le nombre de ces pratiques était considérablement accru, il en venait de tous côtés, de St-Fost, de Martorellas, de Ste Coloma même, et d'autres endroits assez éloignés. C'est qu'alors il y avait plus de misère dans le pays qu'aujourd'hui, parcequ'il n'y avait pas toutes les industries établies depuis. Les fabriques et les usines d'aujourd'hui ne travaillent à beaucoup de bras qui autrefois restaient forcement oisifs, surtout pendant la mauvaise saison.

À la Correrie, avec le P. Courier, il y avait deux couvres et un grand nombre de domestiques et d'ouvriers qui tous y mangeaient et y couchaient. Un des couvres, le frère Cyrille, était chargé du four, car on y faisait tout le pain (on en faisait de trois qualités différentes, une pour la communauté, une pour les domestiques et les journaliers et une pour les pauvres. Nos frères tiraient leur blé de la propriété qu'ils avaient à Mogoda). L'autre, le frère Touchin, était préposé aux ouvrières qui travaillaient la terre et avait sous sa surveillance le jardin potager de la chartreuse ainsi que les jardins et les vergers qui se trouvaient

se trouvaient étalés sur le versant opposé de la montagne, et dont on voit encore des restes.

Il n'est que le P. Courrier s'occupait de faire valoir les terres appartenant à la chartreuse. Outre la propriété proprement dite de Montalgre, qui avait une étendue assez considérable, autour de la maison, les chartreux possédaient : - 1^o Une vaste propriété à Ste Perpetue de Mogoda. Tout le village de Mogoda leur appartenait. On y cultivait les céréales, les légumes, la vigne etc. Il y avait aussi un moulin. Un frère convers y résidait et avait sous ses ordres un certain nombre de laboureurs. (Mogoda, village de 340 âmes dans la Vallée entre Mollet et Ripollat. Déjà en 1453, les chartreux possédaient là des terres et une maison où résidait un frère Dominicain. D'après un document daté de 1456, tout le territoire de Mogoda, ainsi que la paroisse de Ste Perpetue, était « sub dominio et alodio monasterii Montis Calacris ». Arch. de Montal. n^o 197 et 198.) -

2^o Une propriété située pas loin de la maison, sur le chemin de Badalona, où il y avait une belle et grande maison portant le nom de « Mas Ram ». On y cultivait principalement la vigne. Un frère convers y résidait et était chargé de l'exploiter pour les chartreux. (Mas Ram, deux mots catalans signifiant, le premier, maison de campagne ou ferme ; le second, branche ou bouquet. Dans les Ephém. (t. 3, p. 234, 7^o sept.) il est parlé de « proedium del Masriam », et d'un convers qui y fut bledé à mort par un berger.) -

3^o Un moulin à Sant-Andrés, village situé sur la route de Moncada à Barcelonne. Ce moulin était affermé.

Il n'est pas étonnant qu'avec le produit de ces différentes propriétés et avec les cens et les dîmes qu'ils percevaient dans le pays, les chartreux aient été fort riches. Ils passaient du moins pour tels, et il y eut de bonnes raisons de croire que cette réputation était fondée.

Faisaient-ils de grandes aumônes ? Je ne saurais le dire. Je sais seulement qu'outre la soupe et le pain qu'ils distribuaient tous les jours aux pauvres qui venaient à la chartreuse, ils donnaient deux pains par mois à un certain nombre de familles indigentes, et surtout aux veuves, de Tiana.

de Tiana. quelques qu'aient été les aumônes qu'ils faisaient, nous pouvons supposer, et même nous savons, qu'ils donnaient de préférence aux pauvres des environs: c'était leurs voisins qui bénéficiaient le plus de leur charité, et qui leur devaient, par conséquent, le plus de reconnaissance et de bienveillance. Et cependant les bandits qui les chassèrent de leur demeure et pillèrent et brûlèrent leur maison, n'étaient pas étrangers au pays; ils ne venaient pas de loin mais de très près, des villages les plus rapprochés; ils étaient donc à même de connaître les bienfaits que les châtreaux répandaient dans le pays, s'ils n'en avaient pas eu eux-mêmes leur part.

Reprenons ici notre récit interrompu.

Donc, le samedi soir, 25 juillet, les châtreaux étaient avertis de l'orage qui avait commencé à Barcelone et qui menaçait de s'étendre jusqu'à Montalègre. (J'ai dit que l'alarme fut donnée en toute hâte aux châtreaux par des amis qu'ils avaient à Barcelone. Ils avaient des amis, et de vrais, dans le voisinage aussi, puisqu'on raconte que dès que le danger qu'ils couraient fut connu, un certain nombre d'hommes vinrent chaque soir passer la nuit auprès d'eux afin de les défendre en cas d'attaque.)

Le dimanche 26, ils ne ramènèrent pas, du moins d'une manière ostensible: mais il est probable qu'ils firent secrètement des préparatifs, car dès le lendemain matin on vit arriver à la porte du monastère un très grand nombre de charrettes et de véhicules de toutes sortes, les quels furent chargés de livres, de vestes sacrées, d'ornements d'église etc., les religieux voulant mettre en lieu sûr ce qu'il y avait de plus précieux dans leur mobilier; aussi ils gardèrent là-dessus un grand secret, et on ne sut pas dans le pays la destination de tous ces colis. A la corraie, où on gardait le St-sacrement, le père courrier se hâta de faire consommer les saintes espèces par un vieillard pauvre et infirme qu'on soignait là: tous les deux versaient des larmes pendant cette communion faite dans des circonstances si tristes et si émouvantes. (Un enfant de 16 ans, domestique spécialement attaché au service du père courrier, tenait

la corraie

le cierge pendant cette touchante cérémonie : c'était Juan Castella).

Le lundi soir, après avoir mis en sûreté tout ce qu'il pouvait du mobilier de la courrie, le père Courier partit à cheval accompagné de deux domestiques.

Le mardi ou le mercredi, dans la soirée, une bande de forcenés, armés de fusils et portant des ceintures garnies de cartouches, vint de Tiana à la Chastresse, ils étaient peut-être une centaine. Ils étaient conduits par un grand propriétaire de Tiana, nommé Félix Galceran. Ce Félix, quelque temps auparavant, avait contracté une dette écrasante, et pour la payer, il avait emprunté la somme aux chartreux en hypothéquant ses immeubles. On comprend combien un homme, dans cette situation, était intéressé à voir disparaître les créanciers avec leurs titres. (a)

Arrivés au monastère, ils sommèrent les religieux de partir. Ceux-ci avaient déjà pris leur parti; ils ne firent aucune résistance, mais se dispersèrent aussitôt. Le Prieur, en sortant de la maison, portait ^{sur} la main

(a). - Voici ce que D. Jacques Fraissin a écrit sur le compte de ce triste personnage. « Il y avait dans le village de Tiana M^r Félix, de la maison de Galceran, homme assez rusé et relativement puissant; ayant beaucoup d'influence, il menait ce village selon son gré. D'après le dire vulgaire, il avait emprunté une forte somme d'argent au monastère.... Ce fut ce monastère qui fit mettre le feu au monastère dans la soirée, dit-on, et faire disparaître les documents qui constataient cet emprunt. Ce Monsieur vivait encore quand j'arrivai à Montalagut (sept. 1875), et il était juge de paix. Il ne remplissait pas ces devoirs religieux; cependant quand sa dernière maladie arriva, Monsieur le curé lui fit une visite, il se confessa et fut enterré religieusement. »

(Lettre datée de Auba Oci, 10 sept. 1903). -

à la main, quelques rouleaux de doublons. Le chef des ementiers, ce Félix que je viens de nommer, s'en étant aperçu, se jeta dessus et les arracha des mains du prieur. Les religieux ne semblent pas avoir subi autrement de mauvais traitements, ni de violence personnelle, plus hâveux, en cela, que tant d'autres religieux en Espagne qui avaient été massacrés sans pitié au milieu de scènes de véritable sauvagerie.

Nos pères s'en allèrent de différents côtés. L'un d'eux reçut l'hospitalité chez la famille Rosés à Tiana, et il y resta jusqu'à sa mort. Un autre fut recueilli par la famille Codina (a). Le P. Prieur se retira d'abord chez le curé de Tiana, puis de là S'alla à Masnou, et enfin se réfugia en France, où il mourut en 1856. —

Le P. Vicaire et le P. Maître reçurent l'hospitalité chez un ami des chartreux, qui habitait la rue saint-Bruno.

Le P. Coarrier, après quelque temps, se réfugia en France: en 1857 il se trouvait à Perpignan.

Don, Hugues, un religieux de droite, et le frère Magin rodèrent quelque temps dans les environs, allant de cure en cure, habillés en séculiers. Ils finirent par tomber entre les mains des troupes du gouvernement, à qui'ils parurent suspects: on les prit pour des espions carlistes, et, après un procès fort sommaire ou peut-être même sans procès

(a). — Voici ce que D. Jacques Fran m'a écrit sur cette famille: « Il y avait à Tiana un brave père de famille, appelé M^r Codina, qui avait plusieurs enfants. Le Père et les enfants étaient tous employés à Montalgre. Quand les pères se dispersèrent, l'un d'eux fut accueilli dans cette famille. Les voisins disaient à M^r Codina: Prends garde, tu t'exposes beaucoup en logeant ce religieux chez toi. Il répondait à peu près dans ces termes: si on vient attaquer ce religieux, on sera obligé de passer d'abord sur mon corps. Dieu bénit tellement cette famille que tous ses enfants étaient dans une bonne aisance de biens de fortune et aussi bons chrétiens etc... » (Lettre datée de Aula Dei, 10 sept. 1903). —

procès, ils furent fusillés à la Garriga. (bourg de 1330 âmes, situé à neuf kilomètres au nord de Granollers sur la route de Vich). Ce sont les seuls de nos pères de Montalegre qui parussent avoir rencontré une mort violente en ce temps où le carnage des religieux était chose à la mode. Et encore faut-il ajouter que leur innocence ayant été reconnue dans la suite, l'officier qui avait agi si inconsiderément et si injustement en les faisant fusiller sur un simple soupçon non fondé, reçut un châtiment exemplaire. Il fut lui-même, à son tour, condamné à mort et fusillé par ordre du commandant d'armes en poste à Garriga. Les chrétiens n'eurent pas de beaucoup de formalités ni entre eux ni envers les autres.

Dès que les religieux eurent évacué la chartreuse, les révolutionnaires s'y installèrent en maîtres et la mirent à sac. Le pillage dura plusieurs jours, car nos pères avaient nécessairement laissé beaucoup de choses qu'ils n'avaient pas eu le temps ni le moyen de mettre en lieu sûr ou d'emporter avec eux. Ce fut une scène de brigandage indescriptible. Les scélérats ouvrirent même et fouillèrent le tombeau de la fondatrice du Val du Paradis, Dame Blanche de Centellas, qui était dans le sanctuaire devant le maître autel, dans l'espoir, sans doute, d'y trouver un trésor; et ils firent de même pour les tombeaux, dans la chapelle du Rosaire. Rien n'échappa à leur rage impie, oui vraiment impie, car, dans l'œuvre de destruction, ils s'acharnèrent particulièrement contre les livres et les choses sacrées brisant et profanant les autels, les crucifix, les statues et les images des saints etc... etc...; par quoi ils montrèrent qu'ils n'étaient pas possédés

(a) Le maître-autel lui-même, tout en marbre blanc, ne fut pas épargné; il fut brisé en mille morceaux. La pierre d'autel d'une des chapelles fut emportée à Tiana et subit là une profanation abominable. Ils tirèrent des coups de fusil contre les images des saints peintes sur la mur du grand cloître au-dessus des portes des cellules: avant la restauration de ces peintures faite en 1902, on voyait encore les traces du plomb dont elles avaient été criblées. —

par le seul motif de s'enrichir des dépouilles des religieux, mais qu'ils étaient animés aussi d'une haine contre la religion. Ils étaient encore occupés à leur triste besogne, quand, le vendredi 31 juillet, arrivèrent d'autres bandits de même calibre pour les aider fraternellement. Ceux-ci, au nombre de 81, venaient d'Alella. Le même jour, un autre contingent de pillards monta de Badalona avec l'intention de prendre sa part du butin^(a). Mais ceux de Liana et d'Alella, déjà en possession du terrain, n'entendant plus ces choses ainsi: ils reçurent les Badalonnais à coups de fusil, de sorte que ceux-ci durent rebrousser chemin les mains vides.

Après avoir pris et emporté tout ce qu'il y avait à prendre^(b); tout ce qui

(a).— « Passant à parler, douchs, de la crema dels convents, devan dir que Badalona no hi contribuï en poble ni en molt com així quasi ho feren tots los pobles hont los convents s'axecavan. Cap fill d'aix pobles fou may senyalat, per complice d'aquell crim, las sols després, quant los incendiaris dexavan la ruina à mercè de les turbes, la gent pobre s'hi tira a vida d'aprofitar la riquesa que aquells despreciavan: uns corrian à cercar una gerra d'oli, altres à provehire del vi, que com rim exit de mare fo'l convent corria; mes los pobres ni per robar servian, y així se vejà à molts d'ells depositar religiosament sa presa als peus d'altres lladres al port major, que ab nom y vara d'alcaides anavan fent acopi en sa casa de tot lo que havien podian. » (Soler, Badalona, cap. X, pag. 163). —

(b).— Ils découvrirent même et emportèrent une très grosse somme d'argent que nos pères avaient cachée dans la tour ronde avant de partir. Ce trésor devait être très considérable, si, comme me l'a affirmé Juan Castilla, ceux qui l'ont volé, trois frères dont deux étaient domestiques de la maison, ont eu de quoi faire bâtir cinq maisons à Barcelone et seize à Badalona, pendant qu'ils achetaient à Liana une orangerie qu'ils payèrent 34000 duros. Quelques jours avant la dispersion des religieux, le P. Priour, déjà averti du danger, confia une autre forte somme au maître-maçon de la maison,

en lui

qui pour ait leur servir, les révolutionnaires voulurent couronner leur exploit par un feu de joie; ils incendièrent l'église, les chapelles, les cellules du cloître et quelques autres bâtiments, achetés ainsi de satisfaire leur féroce sacrilège contre les choses saintes. Une quantité de bois de chauffage très sec, qu'ils trouvèrent au bûcher, leur servit à merveille à cet effet: les couches des religieuses, faites de paille de froment ou d'orge, leur servit de même pour brûler les cellules.

La courrie fut pillée et saccagée en même temps, et la feu fut mis à la chapelle.

Quand cette horde de vandales eut fait son œuvre de dévastation, le gouvernement y mit le comble en confisquant aussitôt les bâtiments de la chartreuse et toute la propriété. Un nommé Carras, employé du gouvernement à Mataró, fut d'abord chargé de l'administration de cette propriété. Il n'y venait pas lui-même, mais envoyait un agent à sa place. Elle fut ensuite louée, par lots, à trois particuliers de Liana; et enfin mise en vente, elle passa toute morcelée, entre les mains de différents acquéreurs.

Ainsi finit Montalegre... mais pas pour toujours. « Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium, contra Dominum. » Les hommes ont beau se démener, saccager, ravager et détruire; quand une œuvre est voulue de Dieu, il sait la faire renaitre de ses cendres aussi facilement.
- Lernant

en lui dit aut de la garder en dépôt. Quand plus tard on la lui réclama, cet homme répondit qu'en descendant à Badalona il avait rencontré des voleurs qui la lui avaient prise. Le même individu vola encore deux religieuses qui l'avaient prise de les loger chez lui; il leur prit l'argent qu'on leur avait donné avant de quitter le monastère; d'où il paraît qu'une distribution d'argent avait été faite aux religieuses avant leur dispersion, et que chacun était ainsi pourvu d'un pécule. De tout cela, et de tout ce que j'ai dit précédemment, on peut conclure que nos chartreux jouissaient d'une fortune qui n'était pas médiocre. —

(1). - « Le P. Recteur (D. Jacques Frau) m'a raconté que lorsque Dom Vincent Demanda à Coronas combien il voulait pour vendre Montalègre, ce lui-ci en vrai juif, fixa le fabuleux chiffre indiqué ci-dessus (166 000 écus soit 421 050 francs), D. Vincent accepta sans marchander. Coronas fut très étonné, presque honteux du prix : il aurait été sur le point de lui dire : « Mais, mon Père, la propriété ne vaut pas quatre cent mille, mais seulement quarante mille francs. » Mais n'ayant pas osé se dédire le marché fut conclu à ce prix. Coronas aurait raconté ceci à un curé de Badalona, qui l'a rapporté plus tard à D. Jacques Frau. » - Souvenirs écrits de D. Hippolyte Durivier. -

lement que la tige de blé, courbée par l'ouragan, se redresse dès que le vent a passé. Nous venons de voir ce que les hommes, avec leurs passions déchainées, ont pu faire en 1835; transportons nous maintenant à trente deux ans plus tard. —

La Restauration. —

Le 2 juin 1867, le R^e Père D. Charles Marie Saisson, Prieur de la Grande Chartreuse, donna ordre à son procureur, Don Vincent Elle, de se rendre en Espagne pour négocier le rachat de Montalegre. Les bâtiments de l'ancienne chartreuse avec une bonne partie de la propriété attenante à la maison, appartenaient alors à un nommé D. Eusebio Coronas, employé de la Bourse à Barcelone^(a). Celui-ci céda le tout à D. Vincent Elle, agissant au nom de l'ordre, pour la somme de 150000 escudos (somme équivalant à 421000 francs. La propriété comprenait cent hectares de terrain. Le jardin clôturé du couvent a huit hectares). L'acte de vente fut passé devant notaire à Barcelone, le 24 juin 1867, fête de

(1). S^t Jean, B^{te}, patron de notre ordre.

Montalegre venait de renaitre. Sa seconde naissance, pourtant fut lente et pénible, comme la première, quoique pas pour les mêmes raisons. Je vais en raconter, brièvement, les principales phases. La chartreuse de Montalegre ayant donc été rachetée par l'ordre le 24 juin 1867, le 8 juillet de la même année le R^e Père adressa une supplique à Sa Sainteté Pie IX, à l'effet d'obtenir l'autorisation nécessaire pour établir canoniquement la nou-

(a) Dans l'acte de vente Coronas affirma avoir acquis la propriété de Montalegre, partie de l'Etat par acte daté du 20 février 1864; partie de D. José Plan-Dolís par acte daté du 6 sept. 1848; partie de D. José Carreras et de son épouse Doña Rosa Espalter par acte daté du 12 Mai 1864; et partie de D. Jaime Lafont par acte daté du 18 novembre 1865. —

la nouvelle maison. Il y inséra la clause suivante : « Considérant en outre, que, par suite des événements et par la force des choses, la réparation que le malheur des temps avait forcée d'établir, à la fin du siècle dernier, entre les Chartreux d'Espagne et l'Ordre tout entier, n'existe plus et n'a plus de raison d'être, nous supplions votre sainteté de vouloir bien déclarer que le Bref de 1784, relatif à cette réparation, et qu'il sera désormais sans effet, et que les religieux qui composeront cette maison (de Montaligre) seront placés comme les Chartreux de toutes les autres maisons, sous l'autorité du Prieur de la Grande Chartreuse, Ministre Général de l'Ordre entier. »

Cette supplique fut présentée au Pape par le R^e Père lui-même, son scribe, Dom Ildelfonse Roguet, qui était présent à l'audience, racontait ensuite que le R^e Père ayant fait savoir verbalement au Pape que le schisme dans l'Ordre avait près fini et que presque tous les religieux profès des maisons d'Espagne, qui vivaient alors dans les chartreuses de France, avaient fait acte de soumission au chapitre général de l'Ordre, Pie IX, joignant les mains et levant les yeux au ciel, s'exclama avec une expression ineffable : *Deo gratias!*

Le 9 Août suivant, la S. Congrégation des Evêques et réguliers donna un rescrit par lequel était accordé tout ce que le Révérend Père demandait. (a)

(a) — Dans une lettre datée du 30 Déc. 1867, et adressée au R^e Père, le Recteur, D. Pierre Prim, parla du secret de suppression de la Congrégation Espagnole et recommanda fortement de ne pas en parler en Espagne, parce que, dit-il, « la connaissance de ce décret pourrait froisser le gouvernement et nos frères séparés ». — Le Père scribe, écrivant à Dom François Cabrer, Recteur, vers la fin de l'année 1873, lui disait : « Le Souverain Pontife a accueilli avec une véritable joie le rétablissement de cette maison (de Montaligre). Les Evêques espagnols, de leur côté, ont exprimé à notre Révérend Père, lors du saint concile, toute la

satisfac-

Peu de temps après, le Reverend Père nommé Recteur de Montalegre Don Pierre Prince, natif de Lerida, profès de la D. e. i, et alors hôte à la grande chartreuse où il exerçait les fonctions de coadjuteur. Il entra en charge le 18 novembre de cette même année, et commença aussitôt les travaux de restauration. L'église réclama d'abord son attention, comme de juste : elle était fort endommagée, l'incendie y ayant produit des effets particulièrement désastreux. La voûte était crevassée, les arceaux calcinés, les nervures toutes brisées ; et en bas, pas de boîtes, pas d'autels, pas de pavé, rien que des ruines et des décombres. Tout avait été brûlé, ou brisé ou enlevé. Il fut question de démolir la voûte pour la reconstruire à neuf, mais un architecte qu'on fit venir pour l'examiner déclara que ce serait là une opération très dangereuse et extrêmement coûteuse ; que, s'ils voulaient conserver l'église, le moyen le plus sûr, le plus expéditif, le moins coûteux, quoiqu'il le leur ait beaucoup, le moyen même indispensable, serait de laisser la voûte comme elle était et de consolider seulement les arceaux avec du plâtre et des crampons de fer. C'est ce qu'on fit, et après cela on crépit toute l'église. Don Pierre fit aussi couvrir et crépir le chapitre et restaurer trois chapelles (a)

satisfaction qu'ils en éprouvaient. Plusieurs même lui ont dit qu'ils possédaient différents objets ayant appartenu aux anciens maîtres, et qu'ils se feraient un devoir de les offrir à Montalegre...» (Arch. de Mont) (a). — Les trois chapelles sont celles de St-Pierre et de St-Joseph dans le petit cloître, et une autre, que je crois être la chapelle de famille. Don Pierre acheta les statues qui sont dans les chapelles de St-Pierre et de St-Joseph, celle de l'Immaculée Conception, qui est à la chapelle de famille, fut achetée par Don Manuel Vilaplana, qui la paya 200 duros (1000 francs) et en fit cadeau à la maison à la Toussaint 1867. —

La plupart des cellules avaient été incendiées et n'avaient plus que les murs debout. Don Pierre les fit couvrir toutes moins quatre ou cinq, et il fit réparer l'intérieur de toutes celles du côté du midi depuis la cellule priorale jusqu'à la cellule J, inclusivement, et aussi les cellules du sacristain et du sous-sacristain, V et X. La restauration de la cellule priorale avait été même commencée dès le début, avant celle de l'église; puis on l'interrompit pour s'occuper de l'église.

Le 4 mai 1868, le Révérend Père donna ordre à son procureur, D. Vincent Belle, de se rendre à Madrid pour faire toutes les démarches nécessaires à la fin d'obtenir l'agrément de Sa Majesté catholique pour l'évvoi d'une colonie de religieux à Montalagre.

Je ne connais pas le résultat de cette démarche, mais je sais que les supérieurs de l'ordre ne jugèrent pas encore à propos de former une communauté à Montalagre; ils se contentèrent d'y maintenir un Recteur avec quelques frères aspirants qui s'étaient présentés, au nombre de cinq ou six, presque immédiatement après le rachat de la maison (a). Les événements montrèrent qu'ils n'étaient que prudents.

En cette même année 1868, une insurrection, commencée à Cadix, se propagea par toute l'Espagne et obligea la reine Isabella II à quitter le royaume. La révolution triomphante se hâta, comme toujours, de persécuter l'église, évêques emprisonnés et exilés.

(a). - De ces aspirants deux seuls persévérèrent, le frère Emmanuel et le frère Pascual Valor. Tous les deux vivent encore et sont maintenant grands profès. Le frère Pascual, natif de la province d'Alicante, arriva ici le 5 août 1867, et resta jusqu'au 25 janvier 1875; il se rendit alors à Valence pour y faire son noviciat de convent, et, après avoir passé quelque temps à Gandia, il revint ici en août 1899. Je tiens de lui bon nombre de détails sur l'époque de la restauration. -

et collés, églises et chapelles fermées, monastères détruits, religieux chassés de leurs convents, toutes les communautés établies depuis 1837 supprimées ainsi que les maisons des Ténistes et la Société de St-Vincent de Paul, le ser ecclésiastique aboli etc..., le nouveau « infauto biamio », commencé par l'assassinat du gouverneur de Burgos le 1^{er} janvier 1859, s'acheva avec l'assassinat de Prim, chef du parti progressiste, le 30 décembre 1870.

Le 8 oct. 1858, Dom Pierre Prim, écrivait au procureur de la Grande Chartreuse : « Nous sommes encore en vie ; notre maison n'est pas brûlée. Je reste dans ma cachette, où je ne sors que la nuit close. Les premiers jours se leva un cri de tolle, tolle contre moi dans toute la commune et même à Barcelone, de telle sorte que j'ai été obligé de céder aux instances de nos frères, de nos domestiques et de tous nos amis qui me priaient de m'absenter ; et, ne pouvant pas me résoudre à quitter la maison, j'ai pris le parti de me cacher. Avec cette précaution le tumulte a cessé, on n'entendait plus : Mort à la tête rasée ! Nous ne voulons plus de couvent ni de religieux ! à bas la tête pelée ! L'assemblée révolutionnaire, nous aut agir par elle même, alla consulter la grande assemblée de Barcelone pour savoir si l'on pourrait incendier notre maison. Par bonheur, la réponse ne leur fut pas favorable... Si Dom Emmanuel avait connu à fond la perversité de notre commune, il ne nous aurait pas fait établir ici. Jamais on ne pourra être en liberté ; c'est la plus perverse de toute l'Espagne. Nous avons arrêté tous les travaux et renvoyé tous les ouvriers. Seuls les domestiques et les frères cultivent la terre... »

Voilà, certes, un tableau peu gai, peut-être les couleurs sont-elles un peu trop sombres ; car, quant à dire que notre commune est « la plus perverse de toute l'Espagne », cela doit sembler exagéré, quand on se rappelle, ce que j'ai déjà fait observer, que nos pères de Montalegre furent moins maltraités en 1855 que beaucoup

beaucoup d'autres religieux: ils ne furent ni tués, ni blessés, ni exilés.
Du reste, Don Pierre Prim, tout en forçant la note, met la corré-
-tif à côté, en faisant voir assez clairement que c'était lui, sa
personne, plutôt que la maison, qui excitait le mauvais vouloir
et la colère des méchantes gens.

Dans cette lettre de Don Pierre on rencontre le nom de Don
Emmanuel. Ce religieux nous est déjà connu, c'est D. Manuel Vila-
-plana, dernier profès de Montalegre en 1835. (Voir pag. 17). -

Ce qu'en dit Don Pierre laisse entendre qu'il s'était occupé du rachat
de la chartreuse. En cela rien d'étonnant, il est tout naturel qu'il
ait eu à cœur de voir rétabli la maison qui avait été le berceau
de sa vie religieuse. A la dispersion de la communauté en 1835
il s'est probablement retiré dans sa famille à Badalona. En 1867,
nous le trouvons domicilié à Gracia (ville de 65000 âmes dans la
banlieue de Barcelone au nord) dans une maison dont il était
le propriétaire légal. Il avait une chapelle et avait obtenu de
Rome la permission d'y garder le saint sacrement, motivant
sa demande sur ce que sa maison était destinée à servir de ref-
-uge aux membres de sa communauté dispersés. Ceci demande
une explication, voici ce qui s'était passé.

En l'an 1829, par acte notarié, la communauté de Montalegre
avait institué Le P. Courier, D. Lorenzo de Morato, administrateur
légal des biens du monastère avec faculté de se nommer un sub-
-stitut ou mandataire. En 1857, Don Lorenzo Morato se trouvait
à Perpignan et là il signa une procuration en faveur de Don
Manuel, le déléguant, comme fondé de pouvoir, pour recouvrer
les sommes dues à la chartreuse de Montalegre et pour rentrer
en possession des biens appartenant à la communauté. Don
Manuel prit cette procuration au sérieux et s'occupa activement
de recueillir toutes les épaves de naufrage qui étaient à sa portée.
Il put ramasser ainsi des sommes considérables, dont il disposait,
parait

paraît-il, comme bon lui semblait. (a).

C'est avec ces fonds qu'il avait acheté une petite propriété et une maison à Gracia. Il avait pu, par conséquent, dire que cette maison appartenait à la communauté et devait servir d'habitation à ses confrères dispersés. De fait, il y vivait seul, habillé en prêtre séculier, avec une bonne pour lui faire son ménage. Lors de l'acquisition de Montalegre faite par la grande Chartreuse, il voulut donner pour cet achat les valeurs qu'il possédait, mais on ne voulut pas les accepter. (Lettre d'un religieux de la g^{de} Chartreuse, probablement le P. Scribe, à D. François Cabrer, vers la fin de 1873). Ce refus de la part des supérieurs de l'ordre était motivé, sans doute, sur ce que D. Manuel n'était pas le propriétaire mais seulement le dépositaire de ces valeurs qui provenaient des anciennes possessions de la maison de Montalegre et appartenaient, par conséquent, aux religieux de la Congrégation espagnole. Il y avait donc à craindre que l'acceptation de ces sommes ne suscitât des embarras et des difficultés avec ces religieux là. (b)

(a). - Le 10 sept. 1873, quelques semaines après la mort de Don Manuel, deux de ses anciens confrères, Don Bruno Vila et Don Miguel Giralt, vivants alors à Gracia, écrivaient à Don François Cabrer, recteur de Montalegre, comme suit: « Don Manuel fue nuestro Procurador ad tempus, facultades que las circunstancias y un necesario silencio por nuestra parte le permitieron prorogar; durante el cual tiempo fue diligente collector de espelios y aun de fondos considerables, cuya suma nos consta por nota que obra en nuestro poder, que, pertenecientes a la antigua sociedad, estaban en clase de depósito en casa de uno de los interesados, fallecido el año pasado en Mataró. Pues bien, el ya citado D. Manuel jamás dio cuenta de su gerencia a sus consocios mas antiguos, como en otros tiempos se le hubiese podido exigir segun los Estatutos, obrando en todo por sí y ante sí... » -

(b). - Et, de fait, Don Manuel étant mort en laissant à la nouvelle communauté de Montalegre

Don Manuel continua néanmoins à s'intéresser vivement au rétablissement de Montalegre ; il y avait ses entrées libres et s'y rendait de temps en temps pour voir les progrès que faisait l'œuvre de restauration.

de Montalegre quelques objets mobiliers et quelques sommes d'argent pour des masses à dire pour le repos de son âme, ses deux anciens confrères déjà nommés réclamèrent contre son testament en disant que ces legs portaient préjudice aux membres de la Congrégation à laquelle il avait appartenu, et dont il n'avait été que le gérant ou procureur. Le fâcheux incident n'eut pas de suites graves. Par son testament notarié et public qu'il fit à Barcelone le 20 déc. 1878, Don Manuel constitua héritiers universels de ses biens son âme et les autres âmes envers lesquelles il avait le plus d'obligations, en disposant qu'après sa mort tous ses biens seraient liquidés et que la somme réalisée serait employée en suffrages pour le repos de ces âmes, et sur la part qu'il aurait confiée à ses exécuteurs testamentaires, les quels seraient les curés des deux paroisses de Badalona. — Or, selon le témoignage de Don Jacques Frau (lettre datée de Auba Dei 17 dec. 1903) « par son testament privé et confidentiel, il (D. Emmanuel) établit M^r le curé de St-Joseph (une des paroisses de Badalona) D. François Villaro, administrateur de ses biens, en nous léguant une somme d'argent assez considérable, qu'il avait prêtée à un monsieur de Barcelone ; mais ce monsieur en jouant à la Bourse, se ruina et s'enfuit en Amérique, et nous ne touchâmes pas un centime... ». D'après le frère Pascual Valor, D. Pierre Prim reçut du curé de Badalona, après la mort de D. Emmanuel, un calice, un ciboire, des burettes et un plateau en argent, une chandelle blanche et quelques livres. Tous les objets avaient appartenu à D. Emmanuel, ou, du moins, avaient été sous sa garde et à son usage, et furent donnés à Montalegre conformément à sa dernière volonté ! —

NB. — D. Pierre Prim, étant mort avant D. Emmanuel il n'est pas possible que le premier ait reçu les legs du second. C'est sans doute le neveu de D. Pierre qui a dû recevoir les objets en question. (P. B.)

Au commencement de la Révolution, en septembre 1868, il partit pour la grande Chartreuse pour voir le Révérend Père et s'entretenir avec lui des affaires de Montalegre. Ce fut à la suite de cette visite que le R^e Père rappela Dom Pierre Prim, en France, et que Dom Manuel vint s'installer dans la maison en qualité d'administrateur. (Il ne paraît pas avoir eu jamais le titre de recteur que D. Pierre Prim conserva jusqu'à sa mort). Il aurait voulu reprendre les travaux de restauration interrompus, comme je l'ai dit, et il demanda à cet effet de l'argent au R^e Père; mais celui-ci ne jugea pas à propos de lui en envoyer, pensant sans doute que l'état des choses en Espagne, et surtout en Catalogne, n'offrait pas la sécurité désirable pour une telle entreprise. Et cependant dans une lettre que D. Manuel écrivit à D. Vincent-Clle le 10 déc. de cette même année 1868, il dit que dès que le départ de D. Pierre fut connu dans le pays, et la nouvelle s'en répandit le jour même où il quitta, toutes menaces, toutes démonstrations hostiles contre la Chartreuse cessèrent incontinent; l'effervescence des esprits, qui leur avait donné tant de sujet de crainte, fit place au calme et la paix se trouva rétablie immédiatement, si bien que le soir de ce même jour D. Manuel put se montrer en public dans les environs de la maison et dans les villages voisins, seul, sans que personne lui adressât la moindre parole injurieuse; on lui témoigna, au contraire, tout le respect qui convenait. Selon lui, l'animosité des gens du pays aurait eu spécialement pour objet D. Pierre lui-même, pour des raisons qui lui étaient tout à fait personnelles; et cette appréciation de Dom Manuel est corroborée par ce que D. Pierre disait lui-même dans la lettre que j'ai citée plus haut. (a).

(a). - D. Pierre Prim, en quittant Montalegre, se rendit directement à la grande Chartreuse. Après y avoir passé quelque temps, il fut envoyé à Vallbonne où il resta quelques mois; il s'y trouvait au mois de mars de l'année 1869; Puis il retourna à la grande Chartreuse, où il mourut en 1870. Comme je l'ai déjà

Ne pouvant rien obtenir de la grande Chartreuse, D. Manuel fit construire à ses frais une cave et, au-dessus, des cellules de frères; il eut aussi la restauration du chapitre et des chapelles.

Dans le courant de l'été de l'année suivante (1869) il fut remplacé comme administrateur, par D. François Cabrer, profès de Paular, lequel prit le titre de Recteur à la mort de D. Pierre Prin, arrivé en ⁽¹⁸⁷⁰⁾.

Les travaux de réparation demeurèrent suspendus pendant tout le rectorat de D. François: il ne fit qu'entretenir et administrer la propriété. L'Espagne passait alors par une crise épouvantable. Le 11 février 1873, Amédée de Savoie, que les révolutionnaires avaient appelé au trône, abdiqua, et la république fut proclamée. Pendant toute cette année le pays fut dans un état d'anarchie complète; la persécution religieuse continua plus furieusement que jamais, et bientôt à ces malheurs vinrent s'ajouter les horreurs de la guerre civile. Don Carlos entra en Espagne, parvint à se relever les provinces du nord, Navarre, Aragon, Catalogne et provinces Basques, et pendant trois ans soutint la guerre contre l'armée de la république et du parti libéral. Ce n'était plus alors le «tempus aedificandi».

Le 30 avril 1873, Don François écrivait au R^e Père: «Tous les prêtres

J'ai déjà dit, il garda jusqu'à la fin le titre de Recteur de Montalegre. Don Manuel, en quittant Montalegre, à l'arrivée de Don François, retourna chez lui à Gracia. Quelque temps après, effrayé, je crois, par l'agitation révolutionnaire qui troublait le pays à l'entour, il se retira dans sa famille à Barcelone, où il mourut le 25 juillet 1873. Dans son testament on remarque cette clause, qui témoigne de l'affection qu'il garda jusqu'à la fin pour sa chère Chartreuse: «Uijo para mi sepultura el cementerio del monasterio de N. S. de Montalegre, si el día de mi fallecimiento existiere en el corporacion eclesiastica, y que se me celebre un oficio para des canso de mi alma; y á dicho fin y para las demas de mi obligacion se me haran celebrar quinientas Misas de la limosna de una peseta y cincometas centimos cada una...» (Arch. de Montalegre). —

prêtres nous avons dû quitter la soutane et nous habiller en laïques. Il y a beaucoup et beaucoup de paroisses qui sont sans curé, sans prêtre aucun, les uns ayant été chassés violemment et les autres ayant dû se retirer d'eux-mêmes. Dans ce seul diocèse de Barcelone on a déjà assassiné neuf prêtres, et on ne sait pas où nous nous arrêtons... Il y a beaucoup d'églises fermées, non seulement dans les villes, mais même dans les petits endroits... Quelques prêtres ont passé en France, et nous qui restons nous ne savons pas quelle sera notre fin... Aujourd'hui même j'ai acheté deux fusils pour nous défendre si c'est nécessaire etc... - Mais la Providence divine veillait sur Montalegre, et la chartreuse traversa indemne ces temps périlleux.

En septembre 1875, D. Jacques Frau, profès de chartreuse (né à Majorque, prit l'habit à la grande chartreuse en mai 1863. Avant de venir à Montalegre il fut quelque temps coadjuteur chez nos moniales à Notre Dame du Gard et ensuite à Beauregard), arriva à Montalegre, envoyé par le R. Père, pour assister Dom François qui était tombé malade, et pour le remplacer, durant sa maladie, dans l'administration de la maison. Dom François rendit son âme à Dieu le 25 octobre suivant^(a), et Dom Jacques lui succéda aussitôt comme Recteur.

(a). - Dom François Cabrer paraît avoir été un saint religieux. « Pendant sa longue maladie, nous eût D. Jacques, il nous édifia par sa patience et sa résignation. A un moment où je croyais qu'il allait mourir, je lui proposais de recevoir l'extrême-Onction. Il me répondit tranquillement: « Ce n'est pas encore le moment. » Et après un jour ou deux il me dit: « C'est à présent le temps de me donner l'extrême-Onction »; et il mourut peu de temps après avec toute sa connaissance. Il aimait à pratiquer les austerités corporelles, puis que le cher frère Pierre Reich, portier à Miraflores, me raconte que lui, n'étant que postulant à Montalegre, le V. Père le chargeait assez souvent de lui administrer une forte discipline, et lui recommandait de l'avertir de ses défauts... » (Lettre de D. Jacques Frau à D. Aule dei, 10 sept 1903).

Don Jacques resta en charge jusqu'au 15 novembre 1884. Dans cet intervalle il mit la dernière main à la restauration du chapitre (en 1880) et répara les plafonds des deux grandes salles de l'hôtellerie : il ne paraît pas avoir fait d'autres travaux de restauration. En novembre 1884, il reçut ordre du R.^e Père Don Anselme de mettre un régisseur à Montalegre et de se retirer à Miraflores. (En 1880, l'archevêque de Burgos, Don A. Rodrigo de Yuste, ayant invité le R.^e Père D. Anselme M.^e à rétablir une communauté dans l'ancienne chartreuse de Miraflores, D. Jacques Frau fut envoyé là pour diriger les travaux de restauration de la dite maison. Il y arriva vers la fin de mai de cette même année et y resta plusieurs mois. Voyez Larín, ou Juanada, La Real cartuja de Miraflores, pag. 303).

En mai 1899, il revint une seconde fois comme Recteur, avec ordre du R.^e Père, de reprendre les travaux de restauration. « Je commençai, dit-il, par faire bâtir les laboratoires de toutes les cellules du côté du midi, d'une du côté de l'est, et des deux à côté de l'église. Toutes les cellules manquaient de laboratoire, elles n'avaient qu'un petit corridor. On répara en même temps les murs extérieurs des cellules du côté du midi et de l'est, on bâtit les dix huit chambres pour les frères qui se trouvent au dessus de la cave actuelle, laquelle fut aussi arrangée. — Le bâtiment avait été incendié, et il n'avait que les quatre murs et la toiture : celle-ci avait été mise du temps de Don Pierre Prins. J'en bâtis entièrement une cellule du côté du côté de l'est, qui avait été démolie. La restauration du réfectoire, de la cuisine, de la dépense, du four et des dépendances se fit dans la suite, comme aussi la restauration des chapelles de St. Pierre, de St. Joseph et du Sacré Cœur dans la cellule priorale. J'ai fait aussi blanchir et pavé quatre chapelles près de la sacristie. La chapelle des Dames et leur maisonnette^(a) avec la chambre du portier, furent

(a). — Il est à remarquer que nos pères, avant 1835, ne logeaient pas les Dames chez eux. Lorsque les parents^{les} des religieux venaient les voir, elles couchaient

bâties tout à neuf. Les murs de soutènement en pierres sèches et les plantations de vigne furent exécutés par le régisseur, M^r Jean Rosas, sous votre direction. » (Lettre de D. Jacques Frau datée de Auda Dei, 10 septembre 1903). -

Le 17 juillet 1900, Le Révérend Père Don Michel nomma Recteur de Montalègre Don Roch Mallet, profès de Notre Dame des Pies, et alors exerçant l'office de vicaire chez les moniales des St. Coeurs. Don Roch mena à bonne fin les travaux commencés sous son prédécesseur, et en outre il fit faire la boiserie de l'église, et meubla les chapelles, la sacristie, etc. Il eut à la fenêtre du chevet de l'église et fit construire en dehors la niche pour la statue de la Sainte Vierge.

Les cellules furent garnies et la maison, en un mot, fut mise à point pour la réception d'une communauté complète. Cette communauté ne tarda pas à se former, déjà dans le courant de l'année précédente 1899, trois frères, grands profès avaient été envoyés à Montalègre. Deux de ces frères étaient espagnols et profès de Miraflores. Un autre y vint en novembre 1900, un autre en janvier 1901, et deux autres au mois de mai de la même année. (a).

- chuint à la Can San Roma, vieux manoir tout près de la chartreuse, sur la route de Badalona. Il n'y avait pas non plus à la chartreuse de chapelle où les femmes pussent entendre la messe. -

(a). - Tous les deux espagnols et profès de Miraflores. Avant que la restauration de l'église fut achevée, la messe de communauté avait été dite au chapitre, lequel avait été béni par un archevêque de passage pendant le premier rectorat de Don Jacques Frau; et on y avait non seulement chanté la messe conventuelle, mais y on y avait aussi psalmodié les offices dès qu'il y avait eu quatre frères dans la maison, savoir: D. Jacques Frau, Recteur, D. Hippolyte Duviols, D. Fructueux Ametller et D. Adria Requena, dont les trois premiers arrivèrent en 1899 au mois de mai, et le dernier au mois d'octobre suivant. -

Enfin en septembre 1901, le R^e Père Dom Michel, en prévision de l'expulsion probable de la communauté de Chartreuse en vertu de la loi qui en ait été portée par la chambre française le 1^{er} juillet précédent, envoya tout son noviciat à Montalegre au vicaire Maître, le ven. père D. Juan Bte Mottini, qui devait continuer ses fonctions de père Maître au même temps qu'il exercerait celles de vicaire. Ils étaient cinq novices et 17 jeunes profès, auxquels virent s'adjoindre quatre autres jeunes profès, un d'at alloume et trois de Vaclaire.

Pour une communauté pareille il fallait un prieur. Aussi le 29 septembre 1901, le R^e Père nomma prieur de Montalegre le ven. père recteur, Dom Roch Mallet. Son installation eut lieu en la fête de notre père saint Bruno, le 6 octobre suivant.

Le 19 novembre de la même année, l'église fut consacrée par son Eminence le cardinal Casañas y Pagés, évêque de Barcelone, ^(a) et par lettres datées du 28 décembre suivant, son Eminence érigea canoniquement la nouvelle communauté, alors composée de 29 frères, dont six grands profès, y compris le prieur, 19 jeunes profès et 4 novices, et de 24 frères, dont 13 grands profès, 1 jeune profès, deux novices convers, cinq donnés et trois novices donnés.

(a). - Avant 1835 la fête de la Dédicace de l'église se célébrait à la même date, i.e. le 19 novembre. -

Cette petite chronique doit s'arrêter ici. A l'aurore d'un nouveau siècle, commence une nouvelle ère dans les fastes de la chartreuse de Notre Dame de Montalegre : un autre en racontera l'histoire.

Montalegre, Janvier 1904. —

(Sta D. Edmond Guillon.) —

Appendice. —

I. — Tombeau de Blanche de Centellas. —

Le chanoine D. Joseph de Valles nous apprend (Fundaciones de los Conventos de España, p. 181) que lorsque les chartreux quittèrent St-Jacques du Val de Paradis pour aller s'établir à Montalegre, ils transportèrent avec eux les ornements de leur fondatrice, Dame Blanche de Centellas, et les enterrèrent dans le sanctuaire de la nouvelle église qu'ils firent construire.

En 1835, les révolutionnaires ouvrirent et fouillèrent ce tombeau comme les autres tombeaux de la chapelle du Rosaire. En 1900, au mois de février, Don Jacques Frau, alors recteur de la maison, fit fouiller le tombeau encore ouvert, pour retrouver les restes du corps de Dame Blanche. On ne put trouver que deux fragments d'os, que D. Jacques mit dans une petite boîte en bois avec un écri attestant la provenance de ces fragments. La pierre qui recouvrait le tombeau, après être restée longtemps renversée et brisée, dans le sanctuaire même, fut enfin placée, par les soins de D. Roch Mallet, avec d'autres pierres tombales, dans le corridor des chapelles qui longe le côté nord de l'église.

L'inscription sur cette pierre est effacée en grande partie : on ne peut en déchiffrer que le commencement que voici : Hic jacet nobilis D. ~~Blancha~~, de Scintillis, Fundatrix Domus Vallis Paradisi
 ... Sous l'inscription est l'écusson de la noble dame, lequel porte un losange d'argent et d'azur. Pour conserver le souvenir de l'emplacement du tombeau, le dernier recteur, D. Roch Mallet, en faisant réparer le sanctuaire, fit graver sur les marches, qui en forment les degrés, au milieu, l'inscription suivante : Hic jacit in pace usque ad annum MDCCXXXV D^{na} Blanca de Centellas, Fundatrix Domus S. Jacobi Vallis Paradisi. Orate pro ea.

2. — Bibliothèque. —

Où se trouvait la bibliothèque commune de Montalegre avant 1855? — Je n'ai pas pu le savoir d'une manière certaine. J'ai seulement entendu dire qu'après le rachat de la maison en 1867, on trouva dans la cellule du père vicaire^(a) une quantité considérable de livres brûlés. Il est très possible que le p. vicaire ait eu chez lui une bibliothèque à l'usage commun; et si on m'objecte que le local paraît trop restreint pour cela, je rappellerai que les bibliothèques de nos maisons autrefois étaient loin d'avoir les proportions de nos bibliothèques modernes. Nos aïeux en religion se contentaient de moins que nous en fait de livres, et aussi la littérature n'était pas aussi développée alors qu'elle l'est aujourd'hui; elle va toujours en croissant et excite de nouveaux besoins, de nouveaux goûts.

Ajoutez à cela que chaque religieux avait peut-être une bonne provision de livres à demeure dans sa cellule^(b), et alors on comprendra mieux encore que la bibliothèque commune ait pu n'être pas très considérable. Après le pillage et la confiscation de nos maisons d'Espagne, accomplie en 1835 ou dans les années précédentes, un chartreux espagnol, Don Vincent Calatayud, profès d'une de ces maisons, s'occupa de recueillir les épaves de leurs bibliothèques. Il put recouvrer un certain nombre de livres, dont il envoya une partie — les livres de chœur, — à la grande chartreuse, et les autres à Montalegre^(c). Ceux-ci furent mis d'abord provisoirement dans une cellule du cloître, où ils restèrent jusqu'en 1905; alors ils furent transportés dans une grande pièce au dessus des salles priorales, laquelle

(a). — Cellule de la Mère de Dieu (A). Le frère Pascual Valor m'a raconté ce fait.

(b). — Castilla m'a dit que chaque père du cloître avait beaucoup de livres chez lui. — (c). — Le frère Pascual Valor les vit arriver enfermés dans dix-neuf sacs. —

laquelle avait été aménagée pour servir de bibliothèque, c'est la bibliothèque actuelle. Les vénérables restes des anciennes bibliothèques cartusiennes d'Espagne traitent principalement de théologie, de droit canonique, d'ascétisme, d'hagiographie etc. Etant pour la plupart, reliés en parchemin, on les distingue assez facilement de leurs voisins plus modernes. -

Que sont devenus en particulier les livres qui avaient appartenu à Montalegre? Ceux qui furent laissés dans la maison en 1835 quand la communauté se dispersa, furent ou brûlés par les incendiaires ou emportés par les voleurs, soit amateurs, soit officiels. Mais les religieux, avant leur départ, avaient, paraît-il, envoyé une partie de leurs livres chez leurs amis pour y être gardés en dépôt, et je ne sais pas ce que ceux-ci seront devenus. Quelques uns, un bien petit nombre, ont repris le chemin de la chartreuse; les autres n'ont pas reparu.

D. Turgues Frau a entendu dire que nos pères, en quittant la chartreuse en 1835, confièrent des livres à la famille Fortuny au Can San Roma, et lorsque plus tard ces livres furent réclamés, ils furent trouvés pourris, ayant été mis, sans doute, dans un endroit humide, sans aucun soin. (Lettre datée de Auda Dei, 24 oct. 1903). -

« Los llibres (de Montalegre) foren transportats a Barcelona per ordre gubernativa y ab ells deuenen bi barba la Biblia manuscrita del segle XIII y l'« Fort alitium Fidei » de que parla 'l mateix Villanueva. » (Gay eta Soles, Badalona, pag. 99). -

3. - Dîmes et Redevances. -

Un bon nombre d'anciens registres et livres de compte, à l'usage des procureurs et des courriers de Montalegre avant 1835, sont revenus à la chartreuse depuis le rachat de la maison, et sont maintenant conservés dans nos archives. Tous sont écrits en catalan, sauf deux volumes, reliés en parchemin, de format petit in 8°, les quels, je ne sais pour quoi, sont rédigés en castillan, et n'ont en

catalan que le titre que chacun porte sur la première page. Le titre est pour l'un « Levador de censos »; et pour l'autre « Devador de censos; y censals ». Le second volume fait suite au premier. Les deux volumes qui se distinguent des autres registres par la langue dans laquelle ils sont composés, sont aussi d'une importance et d'un intérêt tout particulier; car, tandis que les autres livres semblent ne contenir que des comptes courants, ceux-ci sont des terriers ou cadastres où sont inscrits les noms des personnes qui devaient une redevance quelconque aux chartreux de Montalgre, avec l'indication de la profession qu'elles exerçaient, du lieu qu'elles habitaient, de la date à laquelle elles avaient contracté l'obligation, et de la somme ou quantité due. A la fin de chaque inscription sont notés les années où la redevance fut acquittée.

Distinction y est faite entre « censals » et « censos », ces deux genres de redevances y étant classés séparément. Les termes employés dans les inscriptions font qu'un « censal » était une rente annuelle due comme intérêt d'un capital, et il est à noter que le taux de cet intérêt est toujours 3 %. Tandis que tout autre prestation, comme loyer d'une maison, d'une terre, ... la dîme, etc. vient sous le titre de « censo ». De plus le « censo » était payable soit en espèces soit en nature. Les sommes d'argent sont évaluées en « libras, maldos » et « dineros ». On voit que les prestations en nature consistaient généralement en volaille et en grain; car les noms qui reviennent le plus souvent sur les registres sont ceux de « capons » (chapons), « galinas » (poules), « trigo » (blé), « cebada » (orge), « avena » (avoine), etc...

L'addition des noms portés sur ces registres donne un chiffre total d'environ 740 personnes civiles, c. à d. soit individus, soit communes, corporations, communautés, familles, etc. qui étaient astreintes à payer une redevance à la chartreuse.

Les professions exercées par ces personnes sont celles de « labradors,

ouvier ou

(ouvrier, cultivateur), « Tornalero » (journalier, ouvrier), « molinero » (meunier), « Panadero » (boulangier), « Pescador » (pêcheur), « Carpintero » (charpentier), « albañil » (maçon), « Herrero » (forgeron), « lalanero » (ferblantier), « Platero » (orfèvre), « Zapatero » (cordonnier), « Soguero » (cordier), « Ladriero » (brigustier), « tundidor » (tondeur de drap), « terciopelero » (veloutier), « Pasamanero » (parapementier), « tabernero » (cabaretier), « librero » (libraire), « negociante » (négociant), et d'autres encore. Le qualificatif qui revient de beaucoup le plus souvent, est celui de « labrador », lequel, certes, n'est pas synonyme de millionnaire, ni même de rentier, tout s'en faut. Cette modeste condition paraît avoir été celle de la plupart des contribuables des chartreux.

Voici maintenant une liste par ordre alphabétique, des localités habitées par les susdits contribuables. (Les noms sont écrits selon l'orthographe catalane) : Alolla, Ametlla, Ardena, Arenys, ou Arens, Argentona, Badalona, Barcelona, Berti, Bigas, Cabanas, Cabrera, Caldes de Monbuy, Coll Sabadell, Corro de Mun, Gallechs, Gallifa, Garriga, Granollers, Llisa de Mun, Llisa de Vall, Martorellas, Masnou, Matarò, Mollèt, Momelo, Premia, Ripollèt, Roca, Sabadell, Samalus, Santa Agnes de Malenanes, San Andreu de Llavaneras, Santa Eulalia de Rousana, Sant Felie de Cudinas, Sant Fost, San Marti de Mata, San Pedro (Larrasa), Santa Perpetua de Moguda, San Salvador de Polinya, San Vicens de Llavaneras, Santiga (ou San Liga), Larrasa, Laya, Liana, Vilassar de mar. —

Cette liste fait voir que les chartreux avaient des contribuables en beaucoup d'endroits; et ils en avaient non seulement dans les environs de la chartreuse, mais aussi dans des localités assez éloignées. — Pour conclure, je donnerai ici, comme exemples, quatre inscriptions prises dans les susdits registres, à savoir, deux inscriptions de « censals » et deux de « censos ». —

Censal. - Eulalia Codina, viuda de Pablo Codina, José Rovira labrador, y Maria Rovira y Codina, consortes, madre, yerno y hija respectivamente, todos de la parroquia de Liana, en poder de Jayme Sayos, notario de Barcelona, á 20 Enero de 1734, crearon un censal de la capitalidad 100 libras, y pensión 3 libras; que hoy la paga Bartholomé Codina de la plaza de la misma parroquia de Liana.

Pagó por el año 1808: 14: -

Censal. - Francisco de Asis Riera, labrador de la parroquia de Liana (hoy Juan Riera, tejedor de la misma) en poder de Jacinto Borrás, notario de Barcelona, á 4 de Mayo de 1689, creó un censal de capitalidad 50 libras y pensión 1 libra 10 sueldos. Pagó por el año 1758: 1833:

Censo. - Francisco Rovira y Galceran, labrador de la parroquia de Liana, en poder de Don Estevan Pagés y Simon, notario de Granollers, á 8 de febrero de 1807, confesó prestar anualmente en el día de Navidad la pensión de censo diez sueldos por varias piezas de tierra, y un meldo por el diezmo menudo. - Pagó por el año 1799. - *da*

Censo. - N. Girona, labrador de Martorellas, en el año 1657 en poder de Borrás, notario de Barcelona, confesó prestar de censo á 25 de diciembre dos libras cuatro sueldos y seis dineros, dos capones á 25 de diciembre, y una quartera de trigo al 1º de Agosto. -

4. - Armoiries de Montalegre. -

Le blason de la chartreuse parait avoir varié dans le cours des temps, et il nous est difficile maintenant de déterminer quel fut le blason primitif. Tout bien considéré, il me semble probable que les types représentés sur les deux grands sceaux de la maison^(a) sont les plus anciens parmi ceux que nous connaissons. Voici la description de ces deux sceaux: Sceau n.º 1. Dans un écusson ovale, stylé du

(a). - Des anciens sceaux de Montalegre nous ne possédons pas d'autres, maintenant, que les deux dont je parle ici. -

XVI^e siècle, surmonté d'un chérubin, la Vierge couronnée et nim-
bée, debout sur un croissant, tenant l'enfant Jésus sur son bras
gauche, et accostée de trois étoiles à droite et de quatre à gauche^(a).
Sous la Vierge, dans la partie inférieure du champ, deux monts;
celui de droite surmonté d'une croix, celui de gauche surmonté
d'un cyprès. Le sceau est ovale, et son module est de 38 X 30 centim.^{1/2}.

Sceau n^o 2. - La Vierge debout, de face, couronnée, nimbée,
accostée d'une gloire, et tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche.
Sous les pieds de la Vierge, un écusson dont le champ contient
deux monts, celui de droite surmonté d'un cyprès, celui de gauche
surmonté d'une croix : le tout entre trois rangées verticales de
trois étoiles chacune. L'inscription est : Cartusia Montis Hilaris.
Le sceau est ovale : son module est de 25 X 35^{1/2} m. -

Comme on le voit, ces deux sceaux ne sont pas identiques. Lequel
est le plus ancien ? Vallier (Sigillographie de l'ordre des chartreux, p. 257)
semble croire que le n^o 1 est le plus ancien, et je suis du même
avis. Cet auteur veut voir dans tous les deux un symbole de
l'union des deux maisons de Montalegre et de St-Paul de Marsenne,
dont la première serait représentée par le mont surmonté d'un
cyprès, et l'autre par le mont surmonté d'une croix, chaque mai-
son ayant été bâtie sur une montagne. Cette supposition de Vallier
me paraît fondée, quoique la manière dont il expose sa théorie
manque de clarté et n'est pas satisfaisante dans tous les détails.

Mais St-Paul de Marsenne ne fut réunie à Montalegre qu'en
1433, quand cette dernière maison avait déjà dix-huit ans
d'existence et devait, par conséquent, avoir déjà un blason à
elle. Quel était ce blason ? Un mont surmonté d'un cyprès ? On
pourrait

(a). - Il faut se rappeler ici une règle de l'art héraldique, d'après laquelle la
dextre (côté droit) d'un écu est à la gauche du porteur, et la senestre
(côté gauche) à sa droite. -

pourrait conclure cela de l'explication donnée par Vallier au sujet des sceaux; et cependant cet auteur émet l'opinion que le blason primitif de Montalegre ne fut autre que celui du Val du Paradis, c. a. d. un losangé d'argent et d'azur. Voici ses paroles:

« D'après le Brevi Indiculus, la maison de St-Jacques du Val du Paradis aurait d'abord été fondée en 1346, par Blanche de Scintilli dont, suivant la coutume, elle aurait pris les armes, un losangé d'argent et d'azur, armoiries que l'on retrouve également sur les deux tableaux peints, que l'on voit à la grande chartreuse dans une salle voisine de celle du chapitre général (a). Mais comme ce recueil nous apprend en même temps le transfert de ce monastère en 1415 au lieu « qui vocatus est domus beate Marice Montis Hilaris », et qu'il ne donne pas les armes de cette dernière maison, je reste en droit de supposer que, suivant son auteur, la chartreuse de St-Jacques du Paradis lui avait, avec ses biens, apporté aussi ses armes. Y a-t-il là une erreur de ma part? Je ne sais; mais en l'absence des sceaux les plus anciens de cette maison, qui nous font défaut, je constate que sur ceux du XVII^e siècle... ces armes sont bien différentes. » - (op. cit. p. 260). -

Il reste donc un doute sur le blason primitif de Montalegre. Quant aux deux types fournis par les sceaux, ils diffèrent l'un de l'autre dans quelques détails, la différence la plus notable consistant en ce que dans le sceau n° 1, que je crois être le plus ancien comme je l'ai déjà dit, la Vierge, se tenant entre les deux monts, semble faire partie intégrante du blason, d'autant plus qu'un même écusson contient le tout; tandis que dans le sceau

(a). - Series RR. Patrum, Cartusiae et generalium, ordinis cartusianensis: Indiculus Cardinalium, Patriarcharum, etc... avec les armoiries de chaque chartreuse. Arbor antiquae sacra atque nunquam collapsa Cartusianensis Religionis etc... Portraits des fondateurs, ⁱⁿ fondateurs etc... accompagnés de leurs armoiries.

scène n° 2 nous voyons les deux monts seuls dans un petit écusson, placé sous les pieds de la Vierge, de sorte qu'elle ne semble plus faire partie du blason, si, par blason, il faut entendre ce qui est contenu dans un écusson. Dans les autres types que nous allons signaler, la Vierge aura disparu complètement (a). Voici ces types : j'en compte cinq :

1° Une croix plantée entre deux monts, dont l'un, celui de droite, est surmonté d'un cyprès, accostée de sept étoiles, trois à droite et quatre à gauche. Ce type se trouve sur deux cartouches ou écussons style renaissance, en pierre sculptée, les quels se voient de deux côtés du puits du petit cloître. (b). -

(a). - Je ne sais si on peut compter parmi les types de blason de Montalegre la Vierge qui est sculptée en relief sur la clef de voûte de la coupole de la chapelle St. Hugues. Cette Vierge est debout, les mains jointes, accostée de rayons de gloire semblables à ceux que l'on voit sur la pierre dont il sera parlé dans la note suivante : sept étoiles forment cercle autour de sa tête. On m'a dit que cette chapelle était autrefois sous la vocable de l'Immaculée Conception. -

(b). - Il est vrai que la Vierge ne figure pas sur ces écussons, mais je dois faire observer que ceux-ci avaient autrefois un complément dans la grande pierre, taillée et sculptée elle aussi en forme de cartouche, qui surmontait le puits portée par une potence en pierre à deux montants, laquelle a disparu et a été remplacée par le porte-poulie en fer que l'on voit maintenant. Cette pierre existe encore : elle mesure 90 cm de haut sur 75 cm de large, avec environ 15 cm d'épaisseur. Les deux faces sont sculptées d'une manière presque identique, mais l'une est un peu plus soignée que l'autre, tout comme la sculpture d'un des écussons sur le puits est un peu mieux soignée que celle de l'autre. On y voit, de chaque côté, la Vierge debout sur un croissant, entourée d'une gloire et ayant au-dessus de sa tête sept étoiles rangées en demi-cercle ;
elle

2°. Une croix plantée entre deux monts, sans cyprès ni étoiles, ce type se trouve sculpté sur une pierre qui forme support ou socle au-dessus d'une des portes de la tour carrée, à l'intérieur^(a). On voit le même modèle sur trois cartes de professions à Montalgre sous le priorat de Dom Michel Ferran^(b), et sur deux autres cartes faites sous le priorat de Dom Jérôme Moya^(c). -

3°. Une croix plantée entre deux monts dont chacun est surmonté d'un cyprès (?). Ce modèle se trouve sur plusieurs cartes de professions portant les dates de 1607, 1608 et 1616.^(d)

elle tenant l'enfant Jésus sur son bras gauche. La Vierge ressemble beaucoup à celle du sceau n° 1, avec la gloire du sceau n° 2. Le champ inférieur de la pierre est muni d'un tenon au milieu, lequel devait, je pense, s'ajuster dans une mortaise pratiquée dans le haut de la pierre transversale qui était soutenue par les deux montants. Cette pierre, qui couronnait ainsi dignement le puits, déjà beau dans ses autres parties, était tournée, sans doute, dans le même sens que les deux écussons en bas, de sorte que les armes de la maison se trouvaient au complet sur le puits, et s'y trouvaient même au double, et y étaient représentées d'une manière vraiment monumentale. -

(a). - Cette porte est maintenant vitrée dans sa partie supérieure: elle donne passage du rez-de-chaussée de la tour, où se trouve actuellement la couture, à la cour d'entrée. -

(b). - D. Michel Ferran fut prieur de Montalgre de 1570 à 1584. L'intention, qui avait l'écrivain de représenter sur ces cartes l'emblème de la maison est clairement montrée par les deux mots *Mōs Hylaris*, qui sont écrits au-dessus des deux monts respectivement, sur deux de ces cartes. Ces cartes ou formules de professions, comme toutes celles dont il sera parlé dans la suite, sont conservées dans les archives de la maison, n° 66. - (c). - D. Jérôme Moya fut prieur de Montalgre de 1593 à 1596. Une de ces cartes porte la date de 1594.

(d). - Sur d'autres cartes de profession, datées de 1617 et 1627, la croix n'est plus

4^e Un mont surmonté d'une croix, entre deux cyprès, et, au dessus, sept étoiles rangées en demi-cercle. Le modèle se trouve sur la clef de voûte du rez-de-chaussée de la tour carrée (cours actuelle), et sur la tour ronde à l'intérieur, au dessus d'une fenêtre.

5^e Le même que le précédent moins les étoiles. Ce modèle se trouve sur la clef de voûte de la cage du grand escalier de l'hôtellerie; au dessous du cadran solaire peint sur le mur méridional de l'église, lequel cadran porte la date de 1586; sur plusieurs cartes de professions datées de la première moitié du XVII^e siècle; sur les anciennes bornes de la propriété de Montalgre; et ailleurs. Le dernier modèle paraît être le plus moderne de tous, c'est le blason réduit à son expression la plus simple.

n'est plus plantée dans un creux; elle se trouve à peu près de niveau avec les arbres. Sur bon nombre de cartes d'une date postérieure on trouve la croix entre deux cyprès, avec ou sans les étoiles: sur quelques une on ne voit pas de mont, ou bien il est remplacé par un rocher de fantaisie; sur d'autres il y a trois monticules. -

5. - (L'étendard de Nicolas V.)

L'étendard donné par Nicolas V à frère Jean de Nea fut conservé à Montalgre jus qu'au sac du couvent en 1835. - Gayeta Soler, après avoir cité ces paroles de Vallés, « Dijo la asimismo un estandarte, que aun hoy dia se conserva en ella y sirve de frontal para el altar mayor », ajoute en note « Aixis fogué dirse fins à la crema de couvent, puig allí 'l vejà varies voltes Mossen Joan Caribal, fill d'aquaxa vila. » - (Badalona, p. 96 note).

6. - (La religieuse de Montalgre.)

L'histoire de la religieuse de Montalgre qui se coupa le nez est racontée d'une manière un peu différente par Balaguer dans son ouvrage intitulé « Guia de Barcelona à Arenys de Mar per el ferro carril. »

Voici sa

Voici sa version telle que je l'ai trouvée rapportée par G. Solon dans son histoire de Badalona, pag. 92 note 1. -

« Una bella tradición va unida á este edificio (la Conreria). Cuéntase que antes que estableciesen allí su morada los Cartujos, existía un convento de monjas en el mismo sitio donde hoy se levanta la Conreria. Parece ser que un apuesto y noble caballero, habiendo visto por casualidad á una de las religiosas, se enamoró de ella profundamente, y desde aquel día empezó á rondar el convento buscando ocasión propicia para hablarla. No tardó la religiosa en advertir la pasión que había inspirado al caballero, y al fama que aquella casta esposa del Señor tomó una resolución heroica y se dispuso á un cruel sacrificio, para que con su belleza ^{desapareciera} el amor que podía haber inspirado al galán. Decidida, pues, á sacrificar su hermosura en aras de su fervor religiosa, se salió una noche al jardín del monasterio, provista de una cortante daga, y esperó á que saltase la tapia del huerto el caballero, como había todas las noches, para ir á suspirar junto á la reja de la Virgen del Señor. No tardó en poner el rondador galán su pie en el jardín, habiendo saltado la tapia por medio de una escala de cuerdas, y presentose de subito á su vista la bella religiosa, que le dijo, antes que tuviese apenas tiempo para reconocerla. « Caballero, mi belleza os ha contivado, lo sé, y pues ella es la culpable de vuestro mal, parece la causadora de él y recobre la salud vuestra alma enferma y extraviada. » - y diciendo y haciendo, dióse resueltamente con la daga un tajo en el rostro, destruyéndose la mejilla y cortándose la nariz.

La tradición no dice lo que fué del caballero y de la monja después de esta escena, pero asegura que en el sitio mismo donde la religiosa ejecutó este cruel sacrificio, nació un árbol de extraña y caprichosa forma, cuyas flores de color encendido como el fuego remedian verdaderamente cada una la figura de una

una nariz. Este árbol existe aún á pocos pasos de la Conneria y el autor de estas líneas lo ha visto más de una vez. En distintas ocasiones se ha procurado extirparlo, pero siempre ha vuelto á renacer, con nuevo brío y lozanía. Varios naturales del país me han dicho no saber que existiese otro igual en ningún punto al menos en Cataluña, y le llaman el árbol del fuego con motivo del color de sus flores, mientras que el vulgo, á causa de la tradición, le ha llamado siempre y continua llamando l'arbre del nas (el árbol de la nariz). — »

6^{bis} Voici comment D. Nicolas Molin raconte le même fait. « In hoc hilari Monte moniales quædam, Institutæ S^{te} Augustini sancte permanserunt per ducentorum spatia annorum. Inter quas erat quædam pulchra facie, sed animâ pulchrior. Hanc quædam nobilis vir concepiscentiæ stimulo perustus, tam præcæcis xenis quam assiduis visitationibus vehementer perurgebat. Ipsa enim Divino Numine inspirata, illum omnino a se abijicere et abali proposito recedere statuit; loquensque cum eo altera die, causæ visitationum xeniorumque petit. Cui ille: « Singularis, inquit, pulchritudo tua. » Iterumque per cunctas cum quæ sui corporis pars pulchrior illi videretur, respondit: « Nas pulchritudo. » Statim illa cultellum accipiens, nasum suum abscidit, deditque illi dicens: « Accipe quod tibi tam pulchre videretur, vadeque in pace, et noli mihi jam amplius molestus esse. » Hæc autem sanctimonialis rem considerans, illum cum reverentia in coemeterio sepeliarunt, ex quo arbor magna nata est, quæ flores magnos albos maxime - que navitatis, illos que ad mörum, pomorum faciebat, fructusque ejus erant quædam grana in quibus naturaliter nasus abscessu sculptus erat: quibus ad rosaria faciendâ Patres nostri utebantur, et adhuc pro tali memoria aliqua observamus; arbor autem diebus nostris mortua est. » (Historia Cartus^æ t. 1. pag. 338).

On voit que les trois récits de Vallés, de Balagues et de Molin s'accor-

dent pour le fond, mais différent dans les détails. De nos jours on désigne comme l'arbre du nez un arbre qui se trouve à quelques pas de l'angle nord-est du mur renceinte de la Correrie, au sommet du « Huerto de las monjas » qu'il domine. C'est un arbre connu par les botanistes sous le nom de *Cercis siliquastrum*, et vulgairement appelé arbre de Judée ou de Juda. Avec un peu de bonne volonté et d'imagination on peut voir dans une partie de la fleur de cet arbre un nez d'une forme bourbonnienne. Cet arbre fleurit ici au mois d'avril. —

7. — (Nom du monastère. —)

Le couvent primitif, habité par les religieuses augustiniennes, portait le titre de Notre Dame de Montalagre. Nos Annales en font foi; nous y lisons, « ... ut profati monasterii locum, licet tunc in domunculam sub invocatione Beatae Mariae Montis Hilaris redactum, etc. » (Le cont. t. 7 p. 325). — Cela paraît aussi de ce que les religieuses en allant s'établir à Barcelone, donnèrent à leur nouveau monastère le nom de Notre Dame de Montalagre, en souvenir de leur ancienne résidence.

La chartreuse est nommée dans les documents, tantôt Notre Dame de Montalagre, tantôt Montalagre tout court. Dans les archives de la maison il y a plusieurs pièces. Brefs et Bulles pontificales, quittances livrées par la chambre apostolique, Lettre de délégué du saint siège, actes notariés et papiers d'affaires etc. appartenant aux 15^e, 16^e, 17^e et 18^e siècles, où on lit *domus* ou *monasterium Beatae Mariae Montis alacris* ou Montalagre. On y trouve aussi d'autres documents, datant des mêmes époques, où le vocable Beatae Mariae ne figure pas. (a) — Dans les Annales de l'ordre, dans l'*Historia Cartusiana*

(a). — Dans l'acte notarié passé le 16 février 1615 entre les administrateurs de l'Hôpital de St^e Croix et Don Dominique de Bomafoy, par lequel celui-ci acquit possession, au nom de la communauté, de la propriété de Mont-

-siana de Molin, dans l'histoire des chartreuses d'Espagne par le chanoine Valles, dans les cartes des chapitres généraux, dans les « Actes » de la congrégation espagnole, la chartreuse est toujours désignée sous le nom de Montalegre, sans l'adjonction d'un vocable: Domus Montis Hilaris, La Carluna de Montalegre. -

de Montalegre, l'ancien couvent est ainsi désigné: « Domus vocata de Montalegre ». Cette appellation est plusieurs fois répétée dans l'acte de vente: une seule fois dans la quittance mise à la suite de cet acte, on trouve « Domus Beatae Mariae de Montalegre ». Il est à noter que ^{dans} ~~ce même acte la chartreuse de~~ ^{Montalegre} Vallparaiso et toujours appelée « Domus Vallis paradisi » tout court, quoiqu'il soit certain d'ailleurs que cette maison portait aussi le nom de St Jacques, et même qu'à l'origine elle n'en avait pas d'autre, Vallis paradisi ayant été ajouté plus tard, sans jamais supplanter le nom primitif, St Jacobi. -

(Cependant dans une bulle de Clément VI, de 1352, 30 avril, le pape s'adresse à ces fils prieur et conventus monasterii Sti Jacobi Vallis Paradisi... »)
p. 1. 8.

8. - Ancien pavé du sanctuaire. -

Dans le sanctuaire de l'église de Montalegre il y avait autrefois, c'est-à-dire jusqu'en 1835, un carrelage en terre cuite émaillée. Les carreaux qui le composaient étaient de plusieurs formes et étaient ornés de dessins variés, mais tous d'une même couleur, bleu foncé sur fond blanc. Sur les uns, qui étaient hexagones, on voyait un groupe de caractères arabes entourés d'une bordure en treillis: ceux-ci devaient former, pensons-nous, la plus grande partie du pavage. Sur d'autres, qui étaient octogones, se trouvait un dessin, comme de rubans entrelacés; ceux-ci ont dû composer la bordure ou l'encadrement. Il y en avait encore d'autres, d'autres formes et dessins.

Gayeta Soler, dans son histoire de Badalona, parle de ces car-

reaux, et spécialement de ceux mentionnés en premier lieu. Voici ce qu'il en dit: « Devant alors archéologiquement se trouver, en cara en los des-
-truxos et paviment del presbiteri (de l'église de Montalegre) uns her-
-mosos quadros de rejola morisca del temps de la fundacion del
Monastir, que portan estampada en lo centre una llegenda arabe,
que lo s'abi arqueòlech P. Fita 'ns ha fet lo favor de desxifrar nos,
essent à son entendre reminiscencia de la fórmula mahometana,
« No hi há Den si no Alá », que e també 'stoba en alguna mez-
-quita del Regne de Valencia. Ena circumstancia y lo venres en
lo mateix presbiteri un altre en rejolat en un tot igual, al que
presentan algunes sales de l'Alhambra de Granada, fan suposar
que de Granada vindrien, com à curiositat, eses rejoles, que en
lloch de Catalunya que nos sapiguém, se fabricavan. » (Badalona,
Monografia historica, arqueologica, t. VI. p. 103). - Voici la traduction
en français du texte catalan: « Dans le sanctuaire (de l'église de
Montalegre) se trouve encore des restes du pavage détruit. Ce sont
de beaux carreaux de terre cuite, de fabrication mauresque. Les
carreaux datent de la fondation du monastère et ont une valeur
archéologique. Ils portent chacun, au milieu, une légende arabe
que le savant archéologue P. Fita a eu l'obligeance de nous déchi-
-frer, et qui serait, à son avis, une reminiscence de la formule
mahométane, « Il n'y a pas d'autre Dieu que Allah ». Cette inscrip-
-tion se trouve aussi dans quelque mosquée du royaume de Va-
-lence. De plus, on voit dans le même sanctuaire d'autres car-
-reaux en tout semblables à ceux qu'on rencontre dans quelques
salles de l'Alhambra de Grenade. Ces deux circonstances font sup-
-poser que ces carreaux auraient été apportés de Grenade à titre de
curiosité, car nulle part en Catalogne, que nous sachions, on n'en
fabriquait de pareils. » - Il y a dans le texte, à la page indiquée ci-
-dessus, une gravure représentant un des carreaux portant l'inscrip-
-tion arabe. -

Donc, d'après cet auteur, le pavé du sanctuaire, tel qu'il existait encore en 1835, datait de la fondation de la maison, et les carreaux, qui le composaient, auraient été fabriqués à une époque antérieure, peut-être de beaucoup, à la construction de la chartreuse.

Comme les vases d'argent et d'or des Egyptiens, emportés par les Israélites, servirent ensuite au culte du vrai Dieu; de même ces carreaux, défilées de quelque mosquée ou de quelque habitation mauresque et portant la marque d'une religion fautive et ennemie capitale de la vraie religion de Jésus-Christ, vinrent enfin, orner le temple du Dieu des chrétiens; et après avoir été témoins des rites sacrés des infidèles dans la pratique de leur religion, toute extérieure et charnelle, ils finirent par entourer l'autel et le tabernacle du Dieu fait homme, chef d'une religion toute pure et spirituelle, qui demande à être adoré in spiritu et veritate. C'est ainsi que la Providence se joue des desseins et des entreprises des hommes.

Les carreaux, si précieux sous le point de vue archéologique, sont maintenant dispersés de côté et d'autre. Beaucoup furent emportés par les pillards de 1835 et des temps postérieurs, et ceux qui restaient furent enlevés et jetés aux décombres par les chartreux modernes, pour faire place au nouveau pavage posé sous le rectorat de Dom Roch Mallat. Un petit nombre seulement de ceux-ci purent être recueillis par quelques religieux plus amateurs des choses anciennes et des vénérables débris des temps passés, et sont maintenant encore conservés dans la maison. —

9. - Grands Antiphonaires de Montalegre. -

Nous avons dans notre bibliothèque commune, ici à Montalegre, trois antiphonaires de nuit, dont chacun forme un volume unique comprenant les offices de toute l'année. Deux de ces antiphonaires portent la date de 1734; l'autre porte la date de

1762. Les deux premiers ont chacun 436 pages; le troisième en a 575; ces pages mesurent 61 X 46 cent. La reliure est faite de fortes et épais plaques recouvertes de cuir, avec armatures en cuivre, recouverts à joint et appliqués sur un fond de étoffe rouge. Le cuivre qui occupe le milieu de chaque plat représente le blason de la maison, à savoir, la croix entre deux cyprès, surmontée de sept étoiles, au bas, une date, la même que celle qui se trouve sur le titre du livre, sauf que les deux volumes qui ont la date 1734 à l'intérieur, portent 1735 à l'extérieur.

Les antiphonaires ont été faits cura et expensis Carolusio Montis Hilaris, comme c'est dit au bas du frontispice qui orne chaque volume. Les notes et le texte sont l'œuvre d'un religieux de la maison, qui a tout fait à la main; un autre religieux a fait les initiales, lesquelles, dans les deux volumes de 1734, sont toutes coloriées, et les plus grandes sont dorées et ornées de fleurs aux vives couleurs, ou même de miniatures représentant des scènes du Nouveau Testament en rapport avec les mystères célébrés dans les offices. Le titre qui se lit sur la première page, et qui est le même pour chacun des trois volumes, est ainsi conçu: Liber ad Matutinas et Laudos iuxta sacri Carolusienis Ordinis ritum, in choro nocte cantandas ad usum Domus Montis Hilaris in eaque ex Papiæ typis munitis transcriptus.

Suit la date, laquelle, comme je l'ai dit, est 1734 pour deux des livres, et 1742 pour l'autre. Au bas de la dernière page. On se souvient de 1734, on lit: Die 26 februarii anno 1734, qui est sans doute la date où le livre fut achevé. Sur le verso de la même page on lit ce qui suit: Scriptio hujus operis in hac Domo nostra Montis-hilaris, ob penuriam, in a pluribus residuata, ob operariorum difficultatem longius quam voluimus dilata est. Jam vero gratia Dei hoc remoto obstaculo, illam tandem protulit in lucem, magno labore et studio V. P. D. Andreas Estang M^r. Profus. hujus nostrae Domus, adhibito exemplari Carolusio Papiæ, qui sana mente et hac pia intentione commotus,
risque

pioque zelo succensus, tanta celeritate cucurrit viam scribendi, et exultavit ut gigas ad tam grave mole portandum, ut solis undecim mensibus, die ac nocte chorum sequendo, solus ad finem usque pervenerit; ut merito de eo dicatur, calamus ejus, calamus scribæ velociter scribens. Exceptis tamen literis magnis in principio Responsoriorum, et antiphonarum cum flosculis ad eorum ornatum, quæ a peritissimo in hac arte V. P. D. Petro Baladriga vivis coloribus expressæ sunt. Accipiamus ergo grato animo hunc librum, et gratias demus scriptori, qui tanto suo labore et sollicitudine ab inopia librorum nos liberavit. Et ne nos sine penso maneamus, cante et voce angelicam pietatem imitemus, ut hic super flumina Babilonis cantantes, velut flentes, tandem mereamur omnes cum illis cantare canticum Domini in Sion. Amen. Amen. Amen.

Prostat hic liber quinque papyri voluminibus constat. Singula autem volumina, viginti tribus foliis. Pretium voluminis viginti realia sunt. Folia vero singuli, paulo minus viginti unus nummus. Omnis autem papyri, decem librorum monetae Barcinonensis.

Au bas de la dernière page de l'autre antiphonaire de 1734, on lit: Die 6 novembris 1734. - Puis viennent les mêmes apostilles que dans le premier, sauf que, au lieu des mots « solis undecim mensibus », on lit « solis octo mensibus ».

A la fin de l'antiphonaire de 1742 on lit: Laus uno et trino sempiterno, Immaculatæque Mariæ, et sancto Brunoni Patriarchæ, quorum auxilio hoc opus clausimus die 17 Januarii anno a Nat. Dñi 1742. - Après quoi vient l'apostille suivante: Cum domus hæc Montihilaris sub Davidicæ turris umbraculo sita, velut arbor plantata juxta rivum aquarum, novum frondium ac palmitem, semper capiat incrementum, novæque in dies Divinæ largitatis consequatur augmentum, in Divinis laudibus cantandis librorum inopia coarctaretur, jussu V. P. D. Brunonis Guardia, hujus domus Pastoris, suo accenso pioque zelo spiritum campum anhælantis, ut in nocturnis laudibus

cantandis

cantandis suum pasceret gregem, hunc protulit in lucem, librum V. P. D. Petrus Bruno Saladiga, hujus domus monachus professus, in hacque arte peritissimus; duobus tamen hujusmet domus monachis coadjutantibus. Qui puro amore pioque zelo supernae crementum, gloriae, ecclesiaeque nostrae ornamentum, totis animis emulantes, per novem menses ad finem usque perduxerunt. Nacti tamen unum apicem, a regulari observantia proterentes, sed tam, vigiliis quam caeteris statutorum, nostrorum, exercitiis semper instantes. Gratiarum ergo agamus V. P. P. Domino Deo nostro, et cum omni gratiarum, actione suscipiamus tam laboriosum opus, et qui unus, Deus, creatorum, nostrum respiciamus et confitemur, in unum quoque laudum ejus uniformem, contem, coalescamus, juxta formam ab Apostolo traditam, unanimas et uno ore honorificemus Deum et Patrem, Domini nostri Jesu Christi; ut maxima harmonia parilique consonantia vocum triumphantem, Hierarchiam, imitantes, et ab hoc Babilonis flumine discedentes, veniamus ad caelestem, Hierusalem, in qua vivit et regnat Divina trinitas in secula seculorum. Amen. -

Dans chacun de ces antiphonaires il y a, pour frontispice, un grand dessin au lavis de l'encre de chine, occupant toute la page. Ce dessin est le même pour les deux livres portant la date de 1734. Il représente une perspective de la maison à vue d'oiseau, avec un plan, en élévation, de l'église du monastère, soutenue par deux chateaux à genoux, St-Bruno et St-Hugues, qui offrent la dite église à la Vierge Immaculée, portée sur un nuage au dessus. - Le frontispice de l'antiphonaire de 1742 représente le sanctuaire de l'église du monastère. On y voit l'autel, qui est bien plus rapproché des degrés du sanctuaire que ne l'est l'autel actuel; par devant, il y a un petit marche-pied qui paraît très bas et qui ne s'élève pas l'autel en longueur. Cet autel lui-même, d'une forme vraiment archaïque, est de la dernière simplicité; c'est une table rectangulaire et oblongue, sans tabernacle, ni gradins, ni retable d'aucune sorte; elle ne porte qu'un crucifix et un grand

et six chandeliers posés dessus à plat. Le devant, qui est le seul côté visible, est plein et orné de rinceaux, fleurs etc., avec un cartouche au milieu portant un sujet. Le siège du célébrant et le lectaire de l'évangile, très richement sculptés, se trouvent sur le bord des degrés du sanctuaire, tellement que leurs marches dépassent un peu, par un côté, le second degré. Les degrés paraissent notablement plus hauts que les degrés actuels. Les murs de l'abside ont un riche revêtement, aux colonnes torsées, peintures etc.; et au fond, à l'arrière plan, on aperçoit l'autel de la chapelle du St-Sacrement, (c'est la chapelle actuelle de St-Thérèse), garni de l'antependium liturgique. L'ouverture donnant accès à cette chapelle est en grande partie masquée par une apothéose de St-Bruno. Quatre reliquaires chartreux sont à genoux devant le maître-autel. Il n'y a point de candélabres sur les degrés du sanctuaire. - (On trouvera dans les « Souvenirs de Juan Castella », une description du Maître-autel qui s'accorde parfaitement avec les particularités remarquables dans ce frontispice, sauf que les six colonnettes, dont parle Castella, et qui soutenaient la table de l'autel, ne se voient pas dans le dessin, à cause de la perspective.)

10. - (Ossements trouvés.)

Le 19 février 1906, un de nos ouvriers, nommé Joanet Rosas, creusait un trou dans l'enclos du grand cloître, pour y planter un oranger. L'endroit où il creusait se trouvait dans cette partie de l'enclos qui s'étend entre le cimetière actuel et le côté nord du cloître, et qui jadis était comprise dans le cimetière. Le trou était creusé tout près du chemin de milieu et presque vis-à-vis la porte de la cellule Sts Catharine. A une profondeur d'environ 80 cm furent trouvés des ossements humains, à savoir, cinq crânes et une quantité considérable d'autres ossements. Ces ossements étaient extrêmement friables, ils s'émiettèrent entre nos mains; les crânes étaient intacts et entiers, avec les mâchoires inférieures et toutes les dents; plusieurs paraissent avoir appartenu à des hommes

encore

encore jeunes, trois de ces crânes étaient à un bout de la fosse, car Joannet avait prolongé sa fouille dans la direction présumée de la fosse en se guidant sur la position des premiers ossements trouvés, - et tournés vers le levant; les deux autres étaient à l'autre bout et regardaient le couchant. Leur position paraissait indiquer que les corps avaient été placés un peu les uns sur les autres, deux dans un sens et trois dans l'autre, et qu'on n'avait pas fait la fosse assez longue pour pouvoir les coucher de tout leur long, puisqu'ils avaient la tête et les épaules relevées.

Nous avons trouvé aussi, mêlés aux ossements, une balle de plomb, deux morceaux de chaînette, deux boutons en métal et deux pièces de monnaie en argent, dont l'une, petite à peu près comme une pièce moderne de deux reales, portait la date de 1734 et le nom de Philippe V, et l'autre était un « duro », portant la date de 1797 et l'effigie de Charles ^(IV).

Ces cadavres ont dû être ensevelis sans cercueil, tout habillés et sans qu'on eût pris le temps de bien fouiller leurs poches. Les particularités, jointes aux dimensions peu considérables de la fosse, nous portent à croire que ces hommes avaient été victimes d'une mort violente, et qu'ils furent enterrés à la hâte. Ce n'étaient certainement pas des chartrons, et il est même probable qu'ils furent mis là en terre à une époque où nos pères n'occupaient pas la maison. C'étaient peut-être des soldats tués, soit lors de l'invasion de cette partie de la Catalogne par les Français en 1808, soit pendant la guerre civile après 1835. — A un bout de la fosse, du côté du levant, nous avons trouvé le restant d'une de ces grandes briques qui marquaient l'emplacement des tombes dans l'ancien cimetière. Ce tronçon de brique, qui était encore debout dans sa position primitive, mesure environ 50 cm de long sur 25 cm de large, avec une épaisseur de 13 cm; il descendait jusqu'à 80 cm sous terre. Une autre brique semblable fut trouvée le même jour en creusant dans un autre endroit. Toutes les deux furent tirées de là pour être conservées. Les ossements furent transportés le même jour à notre cimetière actuel. D'autres ossements, appartenant probablement à des chartrons

à des charbonniers, ont été recouverts à plusieurs reprises dans la même partie de l'enclos. La bûche de Joannet y rencontra un jour les restes d'un chapelet mêlés à des ossements. Le chapelet est conservé dans une boîte avec les objets trouvés le 18 février dans la fosse des cinq cadavres. -

Montalegre. - Les Constructions. -

(par D. Edmond Guiraud.)

- 62 -

Cimetière. -

Il est d'usage chez nous qu'au chapitre après Primes les prières spéciales pour les défunts précèdent celles pour les vivants. Avant donc de parler des constructions qui s'élèvent hors de terre à l'usage des religieux vivants, je dirai d'abord quelques mots sur le silencieux « dortoir », sous terre, le lieu de repos des religieux défunts. Les quelques mots ne seront pas une histoire, car il n'y a pas d'histoire à faire des demeures de nos morts: pas de travaux à raconter, pas d'architecture à décrire, pas de faste, pas de luxe à déplorer, pas de ruine à lamenter. Pour chacun une planche, un trou dans la terre, qui est bien vite comblé, et on s'occupe pour jamais jusqu'au grand jour de la résurrection. -

Le cimetière actuel, situé dans l'angle nord-est de l'enclos du vieux grand cloître, occupe une partie du terrain occupé autrefois par le champ de repos. Avant 1835 il s'étendait jus qu'à la tête sud du cloître, prenant ainsi toute la largeur de l'enclos. Un plan de l'ancien cimetière trouvé parmi les débris de la maison, montre l'emplacement de 40 tombes, soit quatre rangées de dix, avec les noms des religieux ou autres personnages enterrés dans chaque tombe, et avec la date du décès. (Le plan est peint sur toile et mesure 410 x 85 cm. Les inscriptions sont en catalan. Une légende écrite sur le haut fait savoir que ce plan fut fait en mai 1763, et qu'on y transféra les noms déjà écrits sur un tableau plus ancien. La date la plus reculée qu'on y trouve est l'année 1633, et la plus récente est 1833. Le nécrologe comprend donc l'espace de deux siècles.)
On y voit que pères et frères étaient enterrés indifféremment dans le même tombeau. A chaque tombe, pour en marquer la place, il y avait une grande brique ou carreau en terre cuite plantée debout dans une base de maçonnerie. Vers le milieu de l'enclos du cloître il y avait une croix toute en pierre sculptée, au fût cannelé d'où plusieurs
trousses

tronçons ont été retrouvés plus tard, gisants par terre à l'endroit même.

La mortalité paraît avoir été parfois grande à Montalegre. Ainsi la carte du chapitre général de 1508 annonce les décès du prieur, D. Galcerand Carbo, du vicaire, de trois autres frères, de deux convers et de deux domés. La carte de 1596 nomme quatre frères et cinq frères. La carte de 1612 nomme huit frères et deux convers, et celle de l'année suivante nomme encore deux frères et trois frères. La carte de 1639 nomme quatre frères. La carte de 1648 nomme cinq frères et un frère. La carte de 1685 annonce le décès du prieur, D. Hugues de Castellarnau, de trois autres frères et de trois frères. La carte de 1763 annonce le décès du prieur, D. Joseph Vilas, de trois autres frères et de quatre frères. C'était peut-être les victimes de quelques épidémies.

Les cartes du chapitre général de 1518 à 1781 mentionnent seize frères et quatre convers, profès de Montalegre, qui obtiennent les honneurs des « laudabilitèr vivit ». Les ces religieux, à l'exception de trois, avaient vécu plus de 50 ans dans l'ordre, et sept d'entre eux y avaient vécu 60 ans ou même davantage. Voici un de ces obit qui est assez remarquable : Obit Fr. Bartholomæus Niell (Nyel ou Niell) conversus professus de Montis hilaris, qui laudabilitèr vivit in ordine 60 annis, et obit in centesimo secundo anno octavo mensis. ex ch. cap. gen. 1518. —

Les Constructions. — Aperçu général. —

Parmi les divers corps de bâtiments dont la chartreuse de Montalegre est maintenant composée, y en a-t-il qui datent de l'époque de la fondation, et quels sont-ils ? En réponse à cette question, je rapporterai d'abord un passage du « Mémoire descriptif » sur Montalegre écrit en 1886 par D. Modesto Fornas Pi, membre de l'association des architectes de Catalogne⁽¹⁾. C'est un aperçu général sur les constructions du monastère telles qu'on les voyait

(1). — En 1886, les membres de cette association choisirent la chartreuse pour but de leur excursion annuelle artistique. Ils y vinrent au nombre de 26 le 11 mai, et après avoir visité et examiné minutieusement toutes les parties de la maison, tous les

à la date inédite : — « Les trois cloîtres (l'autant entend le petit cloître, et les deux parties du grand cloître, lequel est double, comme je l'expliquerai plus loin), les cellules des moines, les murs de l'église et peut-être le portail de celle-ci, ainsi que quelques chapelles, appartenant au XV^e siècle, première époque de la construction du monastère. Presque tous les autres bâtiments correspondent au XVII^e et au XVIII^e siècles; mais avec les quelques observations qu'il m'a été loisible de faire, il n'est pas facile d'émettre une opinion sur la question de savoir si l'emplacement de ces dernières constructions avait été antérieurement occupé par d'autres constructions, supposition motivée par le dire de Valles que l'œuvre fut terminée en 1468, ou bien, si le projet de ces constructions faisait partie du plan primitif, sans qu'on pût alors le réaliser. » op. cit. pag. 21-22. —

Aux bâtiments mentionnés ci-dessus comme datant de la fondation, je crois qu'on pourrait ajouter le chapitre et le réfectoire. Les deux lieux regu- liers sont nécessaires dans tout monastère et font toujours partie inté- grante de toute maison constituée selon la règle cartusienne, et ont dû, par conséquent, exister à Montalègre dès les premiers temps; et, de plus, les deux bâtiments en question portent des marques intrinsèques d'avoir été construits à la même époque que l'église et les cloîtres. (videmment dès le commencement le chapitre et le réfectoire ont existé, mais reste à savoir dans quelle proportion ils ont été dans la suite restaurés et modifiés).

Quant aux cloîtres, je crois que deux seulement, le petit et la première par- tie du grand cloître, c. à d. le quadrilatère le plus rapproché de l'église, appartiennent aux constructions primitives. La seconde partie du grand cloître, qui fait suite à la première, du côté du levant, fut certainement bâtie plus tard, probablement dans la dernière moitié du XVI^e siècle. (cette date est discutable)

— ou, tous les bâtiments, ils se réunirent dans le petit cloître, et là l'un d'eux, chargé de faire le rapport de circonstance, donna lecture de l'étude monographique qu'il avait préparée et composée d'avance, laquelle fut ensuite imprimée à Barcelone. Cette brochure de 33 pages contient trois photographies de la maison et ses plantiers-bienfaits.

discutable. D. Nicolas Molin, écrivant vers 1631, parle comme si, de son temps encore, il n'existait que le premier cloître : « cluniam, spaticum, et multum eo viginti cellas monachorum, quibus pulcherrime » t. I. p. 360. — Il y a en effet dans la première partie du cloître vingt cellules, y compris celle du prieur, Sta. v. Edmond. — Cette seconde partie du grand cloître ne fait certainement pas partie des constructions primitives, pour la raison bien simple que nos pères n'auraient pas fait deux cloîtres, mais un seul. L'affirmation de Molin mérite attention, ce second cloître pourrait bien n'être que du 17^e siècle, seulement pour la symétrie il fallait lui donner les caractères de l'ancien. (P. B.). — On ne la voit pas dans la vue de la chartreuse peinte sur le mur du petit cloître, ni dans une gravure, sans date, ajoutée comme frontispice dans un exemplaire de l'ordinaire de l'édition de Lyon, 1641, conservé dans la bibliothèque de la maison, dans ces deux vues, qui représentent sans doute le cloître primitif, on ne voit que le premier quadrilatère dont le côté Est est formé par la rangée de quatre cellules, qui y sont encore, et ayant à son angle nord-est la tour ronde, elle aussi encore debout, destinée sans doute à servir de défense pour les côtés nord et est, comme la tour carrée, qui s'élevait à l'angle opposé de l'enclos, devait défendre l'entrée du monastère.

D'ailleurs, la seconde partie du cloître, quoique bâtie dans le même style que la première, présente cependant, dans la structure, dans les détails architectoniques et plastiques, des différences assez notables pour qu'on soit en droit de s'étonner d'en trouver de pareilles dans une construction qui daterait toute entière de la même époque, et dont le plan aurait été conçu et exécuté par le même architecte. J'ai dit que cette seconde partie a été bâtie probablement dans la dernière moitié du 16^e siècle. Ce qui me le fait croire, c'est que les cartes du chapitre général de cette époque montrent qu'on était alors en train de faire des réparations aux anciennes constructions de Montalegre et d'en faire de nouvelles. C'est ce qu'on peut conclure des admonitions suivantes : (1581. *hujusmodi priori et procuratori (2. Montis hil.).. ut servent... ordinationes visitatorum de reparacione domus.* — 1585, *priorem 2. Montis hilariis monasterii et officia vetera.* Vol. 9. 100.

vel quae ruinam minatur, aut alioquin, reparations indigent resarciant quam-
primum, fieri poterit, nec ulla incipiat nisi cum consilio consentis et licentia
R^{ti} Patris cartusiae. - 1599 prior S. M. h. instituto plurimum, commentarius regul-
aris discipline observantiam, et aedificiorum, nec d^o diligentem, reparacionem, is
(N'en déplaise à D. Edmond, il n'est question dans ces admonitions que de réparation
des bâtiments ruineux, et puis qu'il semble qu'on avait tant de mal de réparer les
vieux, il est peu probable qu'on en fit alors de nouveaux s. P. B.). -

La grande tour carrée, qui se trouvait à l'entrée, et dont il reste encore une
partie, a pu être construite avant la première période. Elle est antérieure
en tout cas, à la seconde partie du grand cloître, puis qu'elle figure dans les
deux anciennes représentations de la maison, que j'ai mentionnées plus haut.

Je doute si, parmi les autres bâtiments actuellement existants, il y
en ait qui puissent être rangés parmi les constructions primitives: ils ont
dû être faits pendant les siècles suivants. Sur le linteau de la porte d'entrée
de l'hôtellerie on voit la date de 1758⁽¹⁾, et sur le linteau de l'entrée du
passage qui va de la cour d'entrée à la grande porte de l'église, il y a la
date de 1727. Ces constructions plus anciennes ont pu, et même ont
dû, préexister à quelques uns de celles que nous voyons aujourd'hui;
car il est évident qu'on a dû songer, dès le commencement à élever les
signes en ces

(1). - A propos de l'hôtellerie je noterai, en passant, que jadis tous les religieux de l'ordre
qui venaient en Espagne ou qui quittaient le royaume, passaient par Montalegre. Comme
cela constituait une charge pour la maison et lui occasionait de dépenses excep-
tionnelles, on en tint compte dans la répartition de la taxe imposée aux maisons pour les
frais de voyage de visiteurs qui allait au chapitre général. « Committimus visitoribus
ordinariis et cum prioribus provinciae (Cathaloniae) videlicet antiquas contributiones
factas pro expensis viatici visitoris sive prioris ascensuri ad capitulum (generale),
et iuxta formam illarum fiat aequalis partitio, et quanto majores fuerint his tem-
poribus augeretur taxa uniuscujusque domus, habendo respectum ad domum
Montis hilaris quae suffert ingressum, et egressum omnium personarum ordinis
in Hispania. » ordi. cap. gen. anni 1570. -

Dépendances nécessaires pour le service des religieux du cloître, comme cuisine, réfectoire, logement du portier etc., en même temps qu'on travaillait aux lieux réguliers; mais on comprend que ces constructions n'aient pas eu en ce temps là l'importance ni l'étendue qu'ont celles d'aujourd'hui, et que nos pères aient tardé assez longtemps à les agrandir et à les compléter, parce qu'ils avaient la courrière, laquelle a dû être utilisée dès le début pour loger les les frères et pour les obédiences. En 1520, le sortoir des espères & la chartrreuse n'était pas encore achevé, comme le fait voir cette dénomination du chapitre général de l'année susdite: « Bis: i 7^o Moutis hilavis... injungimus et capellas et dormitorium, fratrum victus domus, quam primum commode poterit, perfici faciat... » -

Je vais maintenant compléter les considérations générales qui précèdent par les détails sur quelques uns des bâtiments. Je commence par la maison de Dieu.

L'Église. -

L'église a dû être primitivement construite dans le même style que les autres lieux réguliers, les cloîtres, le chapitre etc., c. à. d. dans le style ogival de la décadence. (Excepte circa ultima (la casa que habitava en los llechs y l's forasters hostes del monestri), les demás parts pertenecien a l'epoca decadent de l'arquitectura gòtica, com s'os archs rebaxats, les aplanades voltes de maòs y perfli la sencillis dels capitells y columnes prou clarament ho demostren, » gacta solar. Badalona, p. 96.) - Mais l'état où nous la voyons maintenant donne à croire qu'elle a subi, depuis, des restaurations, des modifications, qui ont changé son aspect, tellement, qu'il est bien difficile de dire quel en est le style actuellement. Les arcs doubleaux de la voûte sont cintrés, tandis qu'au fond de l'abside on voit des arcs en ogive. La baie de chaque des cinq fenêtres qui éclairent la nef commence, à l'embranchure, par être cintrée, pour se terminer en ogive à l'ouverture extérieure. La fenêtre du chevet, maintenant convertie en niche, n'a rien du style ogival: l'arc en est complètement arrondi. La rosace du portail n'a aucun caractère. Le portail lui-même, qui s'ouvre

S'ouvre dans la façade ouest, avec son embrasure à la coupe oblique, ornée d'une multitude de colonnettes (ce ne sont plutôt que de maigres filets, marque de l'époque de décadence), et son linteau qui décrit un arc elliptique, appartient, selon l'avis d'artistes compétents, à la pure époque du style gothique, c'est la décadence en plein. Il a dû avoir été ajouté après coup, probablement à la fin du XV^e siècle ou au commencement du siècle suivant.

Il n'est guère possible de croire qu'un mélange aussi confus se soit trouvé dans le style de l'édifice primitif. Vraisemblablement les chartreux de Montalegre, comme hélas! ceux de plusieurs autres maisons de l'ordre, furent pris de l'engouement qui n'était que trop général au 16^e siècle et dans les siècles suivants. (Voir Larin, La chartreuse de Miraflores, ch. p. 216; - Gillet, La chartreuse du Mont-Dieu, pp. 345, 355 et suiv.; - Lefebvre, La chartreuse de N. D. des Prés, pp. 164, 175, 184 et suiv. 206.) -

Sur un des arcs en briques qui soutiennent la toiture de l'église il y a deux inscriptions gravées sur des pierres placées au milieu du cintre, une de chaque côté :

T. primera. 1415. { T. doit être l'initiale du mot catalan
T. renovada. 1762. { Trespel = toiture.

On peut croire que la toiture fut renouvelée en 1762 (au sommet du grand arc de la façade, à l'extérieur, on lit la même date: Renovada any 1762); mais que l'église se soit trouvée déjà construite et couverte en 1415, voilà qui me paraît peu admissible. D'après nos Éphémérides (IV, p. 12-13) on n'aurait commencé à bâtir la chartreuse qu'après le retour de Rome de frère Jean de Nica en 1668. Et quand même on s'en tiendrait à ce que dit Valles (p. 115-186), que les constructions avaient été commencées auparavant et qu'elles furent terminées seulement après le retour du frère, il serait encore difficile de voir comment ^{un} édifice aussi vaste que l'est l'église, ait pu être achevé, même seulement extérieurement, à une date aussi reculée que 1415, qui fut l'année même de l'arrivée des chartreux à Montalegre. (Ce T. primera. 1415, peut bien n'avoir été mis qu'en 1762, p. 18.)

L'ancien clocher, c'est-à-dire celui qui existait avant 1835, subsiste jusqu'à

jusqu'à l'arrivée de M. Roch Mallet comme Recteur, en 1900. Ce vén. père, le trouvant trop petit, le fit abattre et en fit construire un plus grand à la place. La tour de l'horloge a pu être conservée: elle ne paraît pas avoir beaucoup souffert de l'incendie de l'église et actuellement le besoin d'être un peu réparée, ce que fit bon, Pierre Prins.

La nef de l'église mesure 14 mètres de hauteur sous voûte, 8 m. 80 de largeur et 32 m. 70 de longueur, y compris les deux chœurs. L'abside a 8 m. 70 de profondeur: elle est terminée par un mur à pans coupés. Les murs sont d'une grande épaisseur, ayant environ 2 m. 40.

Le vestiaire communiquait autrefois avec l'église par une porte qui se trouvait à peu près à l'endroit où est maintenant le lectorium de l'évangile. Le passage se voit encore du côté du vestiaire dans l'épaisseur du mur, là où les accolades ecclésiastiques sont maintenant suspendues.

C'est M. Roch Mallet qui fit murer cette porte et qui fit ouvrir le passage actuel. A l'endroit où est ce passage il n'y avait auparavant, qu'un réduit dans l'épaisseur du mur, semblable à celui qui existe encore de l'autre côté; et dans ce réduit pendait la corde de la cloche, le clocher se trouvant juste au dessus.

Avant 1835 le saint-sacrement était conservé dans la chapelle qui est derrière le chevet de l'église. Cette chapelle était très richement ornée et communiquait avec l'église par une grande arcade ouverte sans porte. C'est maintenant la chapelle St Thérèse.

Il y a actuellement 40 stalles dans le chœur des frères, soit 20 de chaque côté, en comptant les stalles transversales. Au chœur des frères il y a 24 stalles, 12 de chaque côté. Au dessus du chœur des frères il y a une tribune pour les étrangers et les séculiers. C'est M. Roch Mallet qui fit faire cette tribune; il n'y en avait pas auparavant. Avant 1835, les séculiers qui voulaient assister aux offices conventuels entraient dans le chœur des frères en bas, où il y avait deux bancs pour eux, placés devant les stalles transversales, un de chaque côté.

Les stalles, de même que presque toute la boisserie de l'église, sont en bois

en bois de cèdre. L'église est orientée comme le sont aussi le chapitre et le réfectoire. —

Les Chapelles. —

Il y a actuellement dans la maison, outre l'église, le chapitre, le vestiaire et la sacristie, quinze chapelles, à savoir, deux dans le petit cloître, sept rangées le long du côté nord de l'église, une au chevet de l'église, une vis-à-vis la chapelle de famille devant le portail de l'église, la chapelle de famille, celle du P. Prieur, celle du noviciat dans le grand cloître et la chapelle extérieure pour les personnes du sexe. Cela donne un total de vingt et un autels. Avant 1835, il y avait, je crois, us ou deux autels en plus. Il n'y avait alors, il est vrai, que cinq chapelles le long du côté nord de l'église, et il n'y avait pas de chapelle extérieure; mais, par contre, il y avait trois chapelles dans le bâtiment qui est entre la cellule St-Jacques (X.) et le petit cloître (chacune de ces chapelles, dont une était dédiée à Sts Thérèse, avait une porte s'ouvrant dans le passage qui va du petit cloître au grand cloître. Une de ces portes est maintenant murée; les deux autres servent d'entrée aux deux cellules qui viennent d'être aménagées dans le bâtiment en question et sont destinées aux frères malades ou infirmes), et il y ~~avait~~ avait deux, peut-être trois, autels dans la chapelle de famille, laquelle portait alors le nom de St-Joseph, (1).

(1). Le frère Paschal Valor dit qu'il y avait deux autels dans cette chapelle, l'un occupant la place de l'autel actuel, l'autre contre le mur du côté ouest, sous la fenêtre du milieu. L'architecte Don M. Fossat Pi, dans le plan détaillé de la chartreuse qu'il a mis dans le « Mémoire descriptif » sur Montalegre, rédigé par lui en mai 1884, a marqué la place de trois autels dans la susdite chapelle, ^{trois} tous les trois adossés au mur de l'ouest, une sous chaque fenêtre. A propos de fenêtres, je noterai en passant que les trois fenêtres dans le mur de l'est, qui ne donnent aucun jour dans la chapelle, parce que de l'autre côté il y a un corridor obscur, furent faites il n'y a pas longtemps par un Recteur moderne. . . . pour la symétrie, ma-t-on dit. (sic). —

L'emplacement pris maintenant par les trois chapelles de Ste Rosaline, de Ste Ursule et de St Jacques, avec la partie du corridor attenante, était occupé autrefois par une seule chapelle intitulée la chapelle de Rosaire. (La partie du corridor qui longe les quatre chapelles les plus rapprochées du vestiaire, existait alors, ainsi que les dites chapelles, mais ne communiquait ni avec la chapelle du Rosaire, ni avec le vestiaire. On y avait accès seulement par la porte de l'église au bas du chœur des pères. En regardant la voûte de ce corridor on voit l'endroit où était le mur qui le terminait à l'ouest. C'est D. Rob. Mallet qui fit ouvrir ce mur afin de prolonger le corridor à côté des trois nouvelles chapelles nommées plus haut, et qui fit ouvrir, de même, une porte dans le mur à l'autre bout, pour donner accès au vestiaire). -

Un document de nos archives (n° 56) nous apprend que par lettres datées de Rome 25 juin 1734, Fr. Thomas Ripollé, Maître général des Frères Prêcheurs, accorda la faculté d'instituer une confrérie de St-Rosaire dans le monastère de Montalegre et d'y ériger un autel dédié à Notre Dame du Rosaire dans une chapelle qu'on construirait à cette fin, laquelle chapelle serait spécialement affectée à la dite confrérie⁽¹⁾; d'après cela, nous pouvons supposer que la chapelle dont je parle date de l'époque susdite.

Cette chapelle portait aussi le nom de chapelle des tombeaux « Capilla de los tumbas » - à cause de quelques tombeaux qui s'y trouvaient. Ces tombeaux furent

(1). - Nous avons aussi dans nos Archives (n° 67) un diplôme de Fr. Juan del Valle, provincial des Frères Prêcheurs de la province d'Aragon, accordant la permission d'ériger une confrérie du St-Rosaire à Montalegre. Le diplôme est daté de Barcelone 18 sept. 1618; et une note écrite en catalan sur le dos de ce document fait savoir que la dite confrérie fut effectivement érigée le 2 Mai 1623. Comment expliquer cette double concession? Il est à observer que dans le diplôme de Juan del Valle il n'est pas question de la fondation d'une chapelle comme dans le diplôme donné plus tard par Thomas Ripollé. -

furent ouverts et fouillés par les révolutionnaires en 1835, sans doute dans l'espoir d'y trouver des objets de valeur. (Après le rachat de la maison, nos pères trouvèrent dans le tombeau de la famille Antich deux croix en or massif, qui avaient échappé aux déprédations antérieures. Ces croix, à double croisillon, étaient faites pour être portées sur le poitrinaire. La plus petite, qui avait appartenu peut être à la dame, se brisa entre les mains de quelqu'un qui l'examinait; l'autre, plus grande, qui avait été portée sans doute par le père, est encore conservée dans la maison.) -

En 1901, D. Roch Mallet, recteur, fit ramasser les ossements épars⁽¹⁾ et les remit en terre aux mêmes endroits, en faisant marquer l'emplacement de chaque tombeau par une croix dans le pavé⁽²⁾. En même temps quelques unes des pierres qui recouvraient ces tombeaux furent ée retrouvées parmi les débris, et furent encastrées dans le mur du corridor⁽³⁾. Ce qui reste des inscriptions montre que les personnes enterrées

(1). - Un des tombeaux, celui qui renfermait deux époux, Jacques et Marie, et dont la pierre porte une inscription commençant «*pitite mortales et fides, am ulamini...*» fut trouvé vide. On presume qu'après le sac de la maison en 1835, la famille des défunts fit enlever ~~et~~ leurs ossements pour les soustraire à la profana-

(2). - Il y a six de ces croix, deux dans la corridor, une dans la chapelle de St Roseline, deux dans la chapelle de St^e Ursule et une dans la chapelle St Jacques. Il paraît cependant qu'il n'y avait que cinq tombeaux; par conséquent une des croix à la chapelle St^e Ursule, celle qui est à côté de l'autel, doit marquer le même tombeau que la croix qui est dans la chapelle St Jacques. -

(3). - Il y a trois de ces pierres sépulcrales provenant de l'ancienne chapelle du Rosaire. Les tombeaux qu'elles recouvraient contenaient, le premier, deux époux nommés Jacques et Marie; le second, un chanoine de Barcelone nommé Raymond Coll, avec sa mère, Marguerite Coll; - le troisième, la famille Antich, père, mère et enfants. La quatrième pierre que l'on voit à droite de la porte de la chapelle St Jacques, provient du tombeau de Dame blanche de Centellas, fondatrice de la chartrreuse de Terrata, lequel tombeau se trouvait dans le sanctuaire de l'église au pied des degrés du maître-autel - (voir l'Appendice n° 1). -

enterrées dans ces tombeaux étaient des séculiers des deux sexes, probablement des bienfaiteurs de la maison, ou bien, des membres distingués de la confrérie. Aucune date n'y est lisible.

Un bon nombre de gens du dehors venaient, les dimanches et les jours de fête, entendre la messe à la chapelle du Rosaire. On y entrait par la porte qui s'ouvre dans le porche de l'église près de la chapelle de St. Hugues. Après 1835, la chapelle servit longtemps de citerne, et son état de désolation dura jusq' à l'heureuse transformation qu'elle subit sous le dernier recteur, D. Roth, comme j'en ai dit plus haut.

La chapelle du noviciat portait autrefois le nom de « Capilla des Christo », peut-être à cause de quelque crucifix remarquable qui se serait trouvé là. La chapelle maintenant dite de St. Hugues était autrefois, dit-on, sous le vocable de l'Immaculée Conception. On voit la Vierge Immaculée sculptée en relief sur la clef de voûte de la coupole. Cette chapelle, une des plus petites de la maison, se trouve à côté de ce qui était autrefois la chapelle du Rosaire : sa porte s'ouvre sous le porche de l'église.

Après avoir traité, en parlant de l'église et des chapelles, des constructions matérielles, je crois que c'est ici le lieu de faire connaître certains privilèges accordés par les souverains pontifes aux autels de la chartreuse.

Par un bref daté de 16 sept. 1610, Paul V accorda pour six ans l'indulgence de l'autel privilégié aux religieux de Montalegre qui diraient la messe à l'autel de St. Nicolas, dans leur église, à certains jours déterminés dans le bref (Arch. n° 39). — En 1614, le même pape renouvela cette concession pour sept ans de plus, et l'amplifia et augmentant le nombre des jours où l'indulgence pouvait être gagnée (Arch. n° 41). En 1616 nouveau bref du même prorogeant la concession de dix ans (Arch. n° 42). — Urbain VIII renouvela la même concession en 1627 et encore en 1635 (Arch. n° 44 et 47), En 1646, Innocent X donna un bref accordant le même privilège au même autel de l'église, pour sept ans (Arch. n° 49) ; et en 1654, le même pape accorda un semblable privilège à l'autel de la chapelle de Notre Dame du Rosaire dans l'église, pour sept ans. (Arch. n° 51. tels sont les termes du bref :

des Brefs; mais n'y aurait-il pas erreur! Se le crois. Il a pu y avoir déjà à cette époque une chapelle dédiée à N. D. du Rosaire à côté de l'église, mais je ne vois pas quelle chapelle il a pu y avoir dans l'église, portant ce nom). En 1678 Innocent XI accorda le même privilège à l'autel de la Ste Vierge dans l'église pour 7 ans (Arch. n. 51).

En 1698, Innocent XII accorda le même privilège, pour sept ans, à l'autel de N. D. du Rosaire dans l'église (Arch. n. 53). — En 1716, Clément XI accorda le même privilège, pour sept ans, à l'autel de la Ste Vierge dans l'église (Arch. n. 55). — En 1776, Pie VI accorda l'indulgence de l'autel privilégié, pour toujours, à tous les religieux prêtres du monastère chaque fois qu'ils célébraient à un autel quelconque de l'église (Arch. n. 58); et en 1777 le même Pape étendit le privilège, accordé l'année précédente, à tous les autels qui se trouvaient dans les cloîtres (in peristyliis) de la maison (Arch. n. 59).

Les Cloîtres.

Le grand cloître est double, comme je l'ai déjà fait remarquer. La première partie, celle qui est la plus rapprochée de l'église et dans laquelle se trouve le cimetière, est le cloître primitif et doit être rangé, selon toutes les probabilités, parmi les premières constructions faites par les Chartreux à Montalgre. Le premier cloître, qui comptait dix-neuf cellules sans tenir compte de celle du prieur, se terminait à l'est aux cellules transversales, lesquelles en faisaient partie et formaient un côté du quadrilatère. Plus tard, peut-être dans la dernière moitié du XVI^e siècle, la communauté s'accroissant en nombre, un nouveau cloître fut ajouté à l'ancien, de manière à lui faire suite du côté de l'orient. Le nouveau cloître comprend onze cellules, portant ainsi le nombre total des cellules à trente. (31 avec celle du prieur).

L'ancien cloître forme un enclos carré, dont la façade intérieure mesure 67 m. 60 de côté; chaque côté est divisé en neuf baies. Le nouveau cloître est rectangulaire, mais ne forme pas un carré parfait, les côtés du nord et du sud ayant moins d'étendue que les deux autres côtés; et les baies en sont plus larges que celles de l'ancien cloître, car il n'en a que huit là où l'autre en a neuf. — Les deux cloîtres sont bâtis dans le même style. Les baies

11. - Autrefois ces briques paraissaient avec leur couleur naturelle. Comme cette couleur se trouvait détériorée et avait pris des taches de mauvais aspect apparente, le dernier Recteur, D. Roch, fit badigeonner toute la voûte en blanc, comme les murs du cloître, sauf une petite partie à côté de la cellule de sacristie. note de D. Edmond

baies sont divisées chacune en trois compartiments par deux colonnettes cylindriques aux bases et chapiteaux octogones. La largeur des ogives, qui forment des angles très obtus, et la forme prismatique des bases et des chapiteaux, dénotent la dernière époque de l'architecture gothique, l'époque de dégénérescence. La voûte est une voûte d'arêtes, faite en briques moulées ad hoc, d'un travail remarquable (!) : seules les voussures qui reçoivent la retombée des arêtes sont en pierre, ainsi que quelques clefs. Les colonnes et les ogives des baies sont faites entièrement en pierre; les piliers sont partie en pierres de taille, partie en briques. La corniche extérieure est construite en briques moulées dans la forme voulue, et au dessus il y a un petit parapet également en briques. Le parement de ce parapet, qui couronne la façade du cloître tout autour, est formé de losanges renfermant des quatre-feuilles, le tout en terre cuite : dans l'ancien cloître ce parement est chanfreiné; il ne l'est pas dans le nouveau cloître. Le parapet était autrefois surmonté de pinacles ou clochetons, également en terre cuite, posés de distance en distance au dessus de chaque pilier : ils ont tous disparu à l'exception de deux que l'on voit encore en place au milieu de côté ouest.

Au dessus de la porte de chaque cellule du cloître il y a un saint ou une sainte représentée en peinture sur le mur. De quelle époque datent ces peintures ? Je ne saurais le dire. Au dessus d'une des trois portes postiches qui se trouvent dans le mur du côté ouest de la seconde partie du cloître, il y a une peinture qui représente un évêque chartreux portant le nom de B. Desiderius. Au bas de cette peinture on voit gravé en petits chiffres le nombre 1711. Est-ce une date ?

Gayeta Soler parle de ces fresques en ces termes : « Por sort d'entany encara les parets del claustre algunes pintures al fresch, moltes d'elles profanes, de quedes potser a Fray Gayeta Tegal, al peu de lasquals algun altre monjo hi escrigué uns notables distichs llatins que donan a conèixer en figures y belles paraules l'esperit del sant al qual fan referencia. ... Algunes d'esses pintures mostren en son autor felices disposicions per a la pintura religiosa

religiosa, presentant més d'un punt de semblança al los freschs que adorna, l'església del Sagrat Cor de Jesús de nostra ciutat, segons, com ja es sabut, al H. Comides de la Companya de Jesús a la que pertany dita església.» Ba-
Salona, pp. 100 et 102. -

Le petit cloître doit être classé, lui aussi, avec les premières constructions. Il est bâti dans le même style que le grand cloître, et on y remarque les mêmes particularités architectoniques. Il est carré : chaque côté qui mesure onze mètres, a deux baies divisées chacune en trois ^{autres-colo-} ~~colonnades~~ nes comme celles du grand cloître. (Toute la maçonnerie du petit cloître, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sauf les seules colonnes, est entièrement peinte ou badigeonnée.) Il renferme une grande citerne pour l'eau de pluie ; au fond de cette citerne il y a une magnifique pierre à pilier de dimensions telles qu'on n'en fait guères auj. ardhui de semblables. Le puits pour tirer l'eau de la citerne se trouve au milieu de la cour du petit cloître. L'ancien parapet de ce puits, de forme octogone et tout en pierre, existe encore, avec les armes de la maison sculptées sur deux de ses faces. (V. voir l'Appendice n° 2 p. 16). - Le puits devait avoir autrefois un aspect beaucoup plus monumental que maintenant parce qu'il était surmonté de deux montants et d'une traverse en grandes et belles pierres taillées et richement sculptées, d'après ce qu'on m'a dit, et la traverse qui portait la poëlle, était couronnée d'une grande pierre taillée en forme de cartouche, sur les deux faces de laquelle était représentée Notre Dame de Montalgre. Les montants et la traverse ont disparu, mais le cartouche est encore là sur le pavé de la cour appuyé contre le mur. C'est un beau monolithe, mesurant 90 %m. de haut, 75 %m. de large et 15 %m. d'épaisseur moyenne. Les deux faces sont sculptées d'une manière antique : on y voit la Vierge, entourée d'une gloire, debout sur un croissant, tenant l'enfant Jésus sur son bras gauche, et ayant au-dessus de sa tête sept étoiles rangées en demi-cercle. (Dans la cour du petit cloître, sur un des carreaux en briques pavés, on voit le chiffre 1767. C'est peut-être la date d'un reparage.) -

Sur un des murs de ce cloître, dans un coin à côté de la porte du chapitre, il y a une peinture murale représentant la chartreuse de Montalegre avec St Bruno à côté, à genoux. On est fondé à croire que cette peinture est ancienne, vu que plusieurs corps de bâtiments qui existent maintenant et ont existé depuis longtemps déjà, notamment la seconde partie du grand cloître, n'y figurent pas; la corruerie surtout y est représentée bien autrement qu'elle n'est maintenant. (1).

(1). - Voici un fait intéressant raconté par Guyeta Soler et qui mérite de trouver une place ici: « Posteriorment à la crema, el reputado pintor Espalter, compatri-cis nuestro, permaneció algunos días en esta cartuja (de Montalegre) el año 1845, y en un lienzo de pared del claustro pequeño que hay antes de entrar en la iglesia, delineó con un pedazo de carbon una figura que debe representar el angel del exterminio, corriendo sobre un grupo de ruinas, de entre las que se desprenden las llamas que acaban de devorarlas. Es una obra magnífica y admirable que res gradualmente al tiempo acabará por hacer desaparecer. Al pie de esta bellísima inspiración del artista, ejecutada con un simple pedazo de carbon, pero que es de un efecto mágico, otro hombre ilustre, el desgraciado Bol y Páris, escribió con la piz estos versos:

El incendio y la muerte son mi estrella,

La sangre y los escombros son mi huella.

Quien le había de decir entonces al infortunado Bol que diez años más tarde perecería infamemente asesinado en un día de muerte y de incendio también, de sangre y de escombros! » Soler a cité justici Balaguer « Guia de Barcelona à Arçny de mar por el ferrocarril » pp. 38 et 39. Il ajoute: « Son dibuix al carbó (d'Espalter) se conserva sota un cap de cals à través de la qual comensan ja à transparentarse els ayrosos plechs de les vestidures y les principals línies de son rostre. Bo seria que si arribés a reaparèscar del tot, se respectés l'inspirada obra del artista catalá, que seria al mateix temps recort de la profanació vandàlica que seria sempre vergonya é ignominia del segle de la llibertat y de les llums. » Badalona pp. 102 et 103. Il ne reste plus trace maintenant de ce dessin d'Espalter. -

Les deux cloîtres communiquent entre eux par un passage coupé au milieu par un mur dans lequel s'ouvre une embrasure de porte. (Il y a des indices que la porte, qui se trouvait là autrefois, était destinée à être barricadée en cas d'une invasion ennemie). Cette embrasure est large et est faite pour une porte à deux battants; l'arc de son antré est surbaissé, et sa façade, qui regarde le petit cloître, est ornée de moulures et de colonnettes aux chapiteaux feuillés.

Le bâtiment qui flanque une partie de ce passage au sud est de construction plus récente. Cela apparaît par la fenêtre murée dont on voit l'ébrasement dans le passage; ce passage recevait donc autrefois le jour de ce côté-là, et la fenêtre a dû être bouchée lorsqu'on construisit le bâtiment en question. D'ailleurs, quand on considère la structure de ce bâtiment du dehors, on voit bien qu'il ne peut pas être très ancien. Le passage, au contraire, a dû être fait en même temps que les deux cloîtres qu'il relie. Il y avait autrefois dans le bâtiment trois chapiteaux éclairés chacun par une haute fenêtre ogivale, et ayant chacune son entrée du côté du passage. Une de ces portes est maintenant murée; les deux autres donnent accès respectivement aux deux cellules qui viennent d'être aménagées sur l'emplacement des trois chapiteaux.

Au dessus du passage qui conduit du petit cloître au corridor de la cuisine, il y a une petite pièce voûtée, éclairée par une seule fenêtre qui donne sur le toit du petit cloître. C'est là qu'autrefois se faisait la rasure. On y monte par un escalier qui commence dans le passage susdit. A la restauration de la maison, une nouvelle salle de rasure fut faite sur l'emplacement de l'ancienne cellule St-Pierre dans le grand cloître. Cette salle se trouve au premier étage; au dessous, au rez-de-chaussée, il y a une salle de bains. —

Le Réfectoire. —

Le Réfectoire est une belle pièce voûtée, mesurant 22 m. 70 de long sur 7 m. de large. Une cloison en boiserie haute de 2 m. 30 le partage dans sa longueur.

sa longueur en deux parties inégales, dont l'une, la moins grande et la plus proche de la cuisine, est réservée aux frères; l'autre est pour les frères. La voûte est une voûte d'arêtes et a trois travées: l'appareil en est le même que celui des voûtes des cloîtres: elle est construite toute en briques et est vraiment remarquable. L'intérieur de la pièce reçoit la lumière d'une fenêtre ogivale dans le mur de l'est, au dessus de la place du pieux, et aussi d'une ouverture carrée pratiquée au milieu de la travée centrale de la voûte. Cette ouverture était autrefois surmontée d'une lanterne très élevée, éclairée par quatre fenêtres, d'où la lumière descendait dans le réfectoire sans que le soleil pût y pénétrer. Cette lanterne fut démolie dans ces derniers temps par un des recteurs, et fut remplacée par une lucarne ou un vitrage à fleur de toit. On aperçoit aussi sur le mur du côté nord la place de deux ouvertures murées, ayant la forme de fenêtres ogivales. Des fenêtres ont dû exister là primitivement et auront été bouchées, probablement, lorsque plus tard on construisit le logement des frères qui flanque ce côté du réfectoire, ce qui est un indice de l'antiquité de celui-ci.

Dans le mur à l'extrémité occidentale on voit soit une niche, soit plutôt une fenêtre bouchée, dont l'ouverture est ogivale et ornée de colonnettes comme la fenêtre ouverte à l'extrémité opposée. Un petit escalier tournant, pratiqué dans l'épaisseur du mur du nord, conduit à la chaire du lecteur, dont le devant, construit en pierre, s'avance en encorbellement.

Je pense que ce que je viens de dire suffit pour faire voir que le réfectoire doit être contemporain des cloîtres et doit dater de l'époque de la fondation. Il est orienté comme le demandent ou, du moins, comme le suppose nos statuts (out. l. cap. 9 n. 2). L'architecte Fossas Pi (op. cit. p. 31) prétend que le réfectoire date de l'époque de la Renaissance. Je ne sais vraiment pas sur quoi il base cette opinion: elle me paraît très douteuse quand on prend en considération le style de la construction et les particularités que je viens de signaler. —

Les Tours. —

Nos pères bâtirent deux tours pour la défense de la maison, l'une à l'entrée du

l'entrée du monastère, l'autre à l'angle nord-est de l'ancien grand cloître. Toutes les deux figurent dans les représentations les plus anciennes que nous possédions de la maison; et il y a lieu de croire que toutes les deux datent de l'époque de la fondation. (Castella avait entendu dire dans le pays que la tour ronde fut bâtie vers l'an 1130: ce qui coïncide avec la hypothèse que je fais). - La tour de l'entrée est carrée. Elle était autrefois très élevée et devait avoir trois ou quatre étages, à en juger par la peinture du petit cloître et par d'anciennes gravures. C'est la dernière propriétaire laïc, Coronas, qui la fit démolir en grande partie: Il n'y a plus maintenant que le rez-de-chaussée, où on a installé la couture, et le premier étage. Autrefois, pour pénétrer dans la cour d'entrée, il fallait passer sous cette tour; on y entrait par la porte qui se trouve du côté du levant, et on sortait dans la cour par la porte du nord, faisant ainsi un demi-tour à droite. Les arcs de ces deux portails se voient encore, quoique l'ouverture de chacun n'est réduite à la dimension d'une petite porte ordinaire. (Le portail du nord, celui qui donne dans la cour, se remarque plus facilement que l'autre, n'ayant été que vitré dans sa partie supérieure pour servir de fenêtre).

L'entrée actuelle du monastère se trouve tout à côté de la tour; elle fut faite dans ces derniers temps par Don Jacques, recteur, qui fit faire pour cela une ouverture dans le mur de clôture de la cour.

Au rez-de-chaussée de la tour, c.à.d. dans le passage entre les deux portails, où est maintenant la couture, il y a une niche pratiquée dans l'épaisseur du mur du côté du couchant; et dans cette niche il y a un calvaire, dont le paysage et les personnages sont peints sur le mur, sauf la croix qui est en bois, tant le Christ que la croix; celle-ci est appliquée à la grande croix peinte sur le fond de la niche. - (Au sujet de ce calvaire, D. Jacques Frau, ancien recteur de la maison, dans une lettre datée d'Aula del 10 sept. 1903, me raconte le fait suivant: Un jour, c'était vers l'an 1883, la presbitera lui vint (c.à.d. Jacques) de faire restaurer la niche. Il se dit en lui-même: « Je ne ferai que rejoindre la ^{ste} Vierge et St-Jean, et, quant au Christ, nous apprendrons que nous en ayons un de disponible. » Or, ce même jour il reçut une lettre du ^{curé} curé, lui disant

curé lui disait ceci. Il appartenait à une famille de Badalona. Sa mère étant allée à Montalgre après que les religieux avaient abandonné la maison, trouva près de la porte d'entrée deux hommes qui profanaient et maltraitaient un crucifix. Elle s'indigna contre eux et leur reprocha leur forfait. Ils lui dirent: «Tiens, prend le crucifix, tu le traiteras mieux que nous». Elle le prit et l'emporta chez elle. Plus tard il échoit à son fils qui, devenu prêtre, ne s'en était pas réparé jus qu'à ce jour, le regardant toujours avec lui dans les différentes paroisses où il avait été curé. Il voulait maintenant le rendre aux chartreux revenus à Montalgre, et promettait de l'apporter cette même année le jour de l'exaltation de la Ste Croix. Il l'apporta en effet au jour prédit, et D. Jacques le mit dans la niche du calvaire «où, dit-il, il est probable que ce Christ avait été auparavant».)

L'autre tour, qui se trouve vers le milieu de mur d'enceinte des cellules du côté du nord est ronde, (primitivement, c. à d. avant la construction de la seconde partie du grand cloître, comme je l'ai déjà expliqué, la rangée de cellules se terminait là, et la tour retrouvait être alors à l'angle nord est du mur d'enceinte). Elle est parfaitement conservée avec ses créneaux, ses machicoulis et ses barbicanes. Elle a deux étages et une plate-forme au sommet. Au dessus d'une fenêtre qui regarde le sud-est ^{ouest} il y a la croix et les deux cyprès avec cette inscription: Ayn 1586. P. D. P. A. Cette date doit être celle d'une restauration faite sous le priorat de D. Pierre Aguiló - Prieur ^{Domus?} ~~Domus~~ Petri Aguiló (Il fut prieur de 1586 à 1588). -

Sur le côté qui regarde le levant on lit cette inscription: Reformato en el año 1900. C'est la dernière restauration, faite sous D. Roch Mallet ^{Recteur}.

Pour comprendre la raison de ces deux constructions défensives, il faut se rappeler que les côtes d'Espagne, celles du moins que baigne la Méditerranée, furent pendant longtemps sujettes aux incursions des pirates barbaresques et d'autres corsaires venant de pays ennemis. (11 Infestada entonces (XIV^o s.) el Mediterraneo multitud de piratas, cuadrillas de bandidos que navegaban en embarcaciones veleras, acometian descomunadamente a las mercancías y hasta desembarcaban en las costas para ejercer su rapinar» P. y Arim -
- en. Barcelona

- on. Barcelona antiqva y moderna, t. 2, p. 19.). - Les bandits, accostant en point quelconque du littoral, descendaient à terre et faisaient dans les environs des razzias impitoyables: rien n'était sacré pour eux. Ils s'en allaient comme ils étaient venus, par mer, avec leurs galères chargées de butin. Les forces militaires et navales du pays n'étant pas organisées alors comme aijo us'hui, les habitants de chaque village, de chaque château et manoir, de chaque monastère, avaient à se défendre comme ils pouvaient. De là ces nombreuses tours, soit isolées, soit attenantes à des habitations, disséminées le long du littoral. (1).

Hactenus D. Edmond Guéron. - Rome 2 juillet 1905. -

(1). - « La marina (de cataluña)... si bien se ocupaba con preferencia en perseguir á los corsarios sarracenos que infestaban los mares, no descendaba al proprio tiempo las operaciones mercantiles, que se hacian, á la sombra de aquellas expediciones », Maté. Brun, Geografía universal, lib. 11, t. 7, p. 596. trad. Espagnolle.

D. Mohis, parlant des bâtiments de Montalegre dit (t. 1, p. 340): claustrum spacioum... optimis denique muris et munitis turribus circumvallatum, propter Maurorum timorem, ac aliam latronum, quibus cotidie principaliter et magis vexantur. » -

Une carte géographique de la Catalogne, gravée en 1769, montre 22 de ces « tours » isolées, placées le long de la côte de la Principauté, et qui existaient encore à cette époque-là. Il y en avait une à Mongat sur une hauteur qui domine la mer, on en voit encore les ruines. En parlant de la tour ronde de Montalegre, Gayeta Soler dit qu'elle est « una antiga torre de fortificacio en tot semblant á les que de l'estat Mitjana restan en nostra costa, y fins fa poch tempo se aguantaren senceres en Masnou y Badalona (Casa Pinós) », Badalona pag. 99. -

Souvenirs de Juan Castella y Corominas. —

Avant-propos. —

Juan Castella y Corominas naquit à Liana le 6 juillet 1821. En septembre 1833, quand il avait 12 ans, il entra au service des chartreux à Montalègre en qualité de « baylet ». (Le mot est catalan et correspond au mot castellan, « moxhil » garçon de ferme. On appelait ainsi des garçons de 12 ou 15 ans qui se louaient comme domestiques, pour les distinguer des serviteurs ou ouvriers adultes, « mossos »). —

Il fut occupé d'abord aux travaux de dehors et se rappelait plus tard, en particulier, d'avoir été souvent employé à ramasser les feuilles mortes pour la litière des porcs. Après qu'il eut passé près d'un an à la chartreuse, le P. Courrier le fit à la corrie et l'attacha spécialement à son service, ce qui ne l'empêcha pas d'aider à la cuisine et de vaquer à d'autres petits travaux de l'intérieur.

Le vendredi 26 juillet 1835, il descendit au couvent avec le Père Courrier pour y passer la fête de St-Jacques, qui, cette année-là, tombait un samedi, et le dimanche. Ils remonterent tous deux à la corrie le lundi, et le P. Courrier, averti de l'émeute qui venait d'éclater à Barcelone, des violences dont les religieux de la ville avaient été victimes, et du danger que courait, par conséquent, Montalègre, s'occupa immédiatement de faire partir toutes les choses de valeur pour les mettre en lieu plus sûr. Il fit consacrer la sainte Réserve par un pauvre vieillard infirme qu'on soignait là, et ce fut Juan qui tint le cierge pendant cette dernière communion faite à la corrie avant la dispersion des religieux.

Le soir de ce même jour Juan reçut son congé. Il retourna aussitôt dans sa famille à Liana, et il se trouvait là le jour où les religieux furent chassés de leur couvent. Après le départ des chartreux il s'occupa pendant quelque temps avec son frère à recueillir le sumac
moles

sur les montagnes. (Le sumac, dont le nom scientifique est « Rhus », et qui s'appelle en catalan « Roldo », est un genre d'arbrisseau de la famille des térébinthacées, dont l'écorce sert au tannage). Il continua ce travail jusqu'à la Toussaint; puis son père le mit domestique dans une maison particulière. Plus tard il devint vigneron et se maria, mais n'eut pas d'enfants.

Quand je suis arrivé à Montalegre en octobre 1902, il vivait encore à Liama, seul, dans une maisonnette qui lui appartenait. Il avait encore une sœur mariée, âgée de 74 ans, qui demeurait à San Martin. Courbé en deux par l'âge et ne pouvant plus travailler, il venait tous les jours dîner à la chartruse. Nous le voyions arriver vers les onze heures, marchant appuyé sur son bâton: Il s'installait sous les arbres de la cour d'entrée, à moins que le mauvais temps ne l'obligeât à se réfugier à l'ombre de l'hôtellerie; et là on lui apportait son dîner, qu'il mangeait toujours de bon appétit. Après quoi il s'en retournait chez lui, emportant dans une sacoche de quoi souper le soir. De temps en temps le P. procureur Lasí donnait un « dero ». Quand il rencontrait les frères faisant leur spaciment, il se plaisait à s'arrêter pour les saluer cordialement et pour leur baisser respectueusement la main. Il était alors le seul survivant de ceux qui avaient été au service de nos pères avant leur expulsion en 1835. —

Les pages suivantes sont le résumé de notes prises au cours d'une série de conversations que j'eus avec lui, ici à Montalegre, pendant le mois d'août 1903. Quoiqu'alors un vieillard de 82 ans accomplis, il avait parfaitement conservé toutes ses facultés intellectuelles, il avait surtout une mémoire remarquable. A toutes les questions que je lui posais, il répondait d'une manière très lucide, en distinguant bien entre les choses qu'il savait par lui-même et dont il était certain, et celles qu'il ne savait que par ouï-dire, ou au sujet desquelles il avait quelque doute pour une raison ou pour une autre. Son témoignage

me paraît

me paraît donc digne de créance ; néanmoins comme, étant homme, il pouvait encore se tromper, surtout pour certaines choses qu'il n'avait pas vues de ses propres yeux, j'ai contrôlé ses dires, autant que j'ai pu, par d'autres témoignages, et toutes les fois que j'ai eu surprendre quelque inexactitude dans ses paroles, j'ai eu soin de mettre en note, à côté du texte, le correctif qui convenait. J'ai ajouté aussi en notes les explications ou le commentaire que j'ai jugé utile, ne mettant dans le texte que le récit même de Juan. Quelques mois seulement après le dernier entretien que j'eus avec lui, et dans lequel il achève de me raconter ce qu'il savait des événements qui s'étaient passés à Montalegre « en ce temps », Juan Castilla quitta cette terre pour un monde meilleur. Après une courte maladie, que le poids de ses années aggrava et rendit mortelle, il s'éteignit à Liara dans sa 83^e année, le 3 janvier 1904, (a).

Requiescat in pace. Montalegre, en la fête de St. Epiropre le grand, 12 mars 1904. -

(a). - Il avait toujours habité sa paroisse natale, sauf pendant une absence de dix-huit mois qu'il fit je ne sais à quelle époque dans ce (vill.

I^{re} Partie.

Montalegre en 1835. - Etat de la Maison avant la dispersion de la communauté. -

« En ce temps » (a) on approchait de la chaux de la côte de Badalona, par une allée de magnifiques cyprès (b) qui allait de puis la porte

(a). - « En ce temps », expression qui revenait souvent sur les lèvres de Juan, quand il parlait de Montalegre tel qu'il l'avait connu avant les événements de 1835. C'est l'équivalent, en catalan, de « du illo temps », évangelique. - (b). - Le chanoine Valles, dans les pages qu'il consacre à Montalegre

la porte de la maison presque jusqu'à la niche de St^e Madeleine car la route passait alors par là ^(a). Devant la porte d'entrée il y avait quelques grands figuiers. La tour carrée était alors deux fois plus élevée qu'elle n'est maintenant. C'est Coronas ^(b) qui la fit abattre pour en utiliser les matériaux. L'entrée était sous cette tour, là où est maintenant la toiture. La niche et le calvaire que l'on voit entre les deux portes de la tour, étaient là autrefois : la St^e Vierge et St-Jean sont les mêmes ; le Christ seulement paraît plus petit que l'ancien.

Le P. Prieur se nommait Don Nicolas Pinada. Il avait succédé à Don Ildefonso Falgas. Les quatre définiteurs ^(c) étant venus à Montalegre vers l'ans 1830, l'un deux y mourut, et les trois autres prirent D. Ildefonso pour le remplacer ^(d). Ce fut à cette

Montalegre, parle avec admiration de cette allée bordée de beaux cyprès. « Hay en él (Montalegre) dit-il, una calle de cipreses muy hermosa, simbolo de la altísima contemplacion que allí se trata, como santuario insigne dedicado para este ministerio. » (Fundaciones de la Cartuxa de España, pag. 18). 2^e edit. Barcelona, 1792. —

(a). — Sur l'ancien chemin qui monte à la maison il y a une petite niche. Tout le monde sait qu'il (y) avait là St^e Madeleine. (D. Jacques Frau, ancien recteur de Montalegre. Lettre datée du 24 oct. 1903). —

(b). — Don Eusebio Coronas, dernier propriétaire laïque de Montalegre, de qui nos pères rachetèrent la maison en 1867. —

(c). — Conformément aux Brefs « In quibus temporaria... (19 juin, 1787), et « Postquam nos... (12 août 1796) de Pie VI, la congrégation des chartreux d'Espagne était gouvernée par un vicaire général et quatre définiteurs pour chacune des deux provinces (Catalogne et Castille) dont la congrégation était composée.

(d). — D'après un document authentique conservé dans nos archives, ce fut en 1832 que le chapitre général espagnol élut comme 1^{er} définiteur de Catalogne « V. D. Ildefonso Falgas, Puer y profeso de Montalegre ». Il devint vicaire

cette occasion que Don Nicolas fut nommé prieur. Quant à Don Ildofonse, il était si savant qu'il fut élu plus tard vicaire général de la Congrégation. On voulait même le faire évêque, je ne sais d'où, mais quelques uns s'y opposèrent parce qu'il n'avait pas été prêtre avant d'entrer en religion.

Le P. vicaire se nommait Don Augustin Boladeras. Il était né à Tremp dans la province de Lérida. Le P. maître des novices se nommait Don Clément. Le P. procureur se nommait Don Juan. Il demeurait habituellement à Barcelone, et ne venait ici que de temps en temps, pour quelques jours seulement chaque fois. (a).

Le P. Courrier^(b) s'appelait D. Laurent de Morato^(c). Il habitait la Correrie et descendait à la maison les veilles de fêtes au soir. Il avait une cellule dans le cloître, c'était la cellule St-Jacques^(d). Il y avait un autre père qui demeurait toujours à la Correrie, et

vicaire général l'année suivante. —

(a). — Il résidait en ville sans doute parce qu'il avait à percevoir les dîmes et autres prestations qui formaient alors une bonne partie de la fortune des chartreux. Il venait si rarement à la maison et y restait si peu de temps que Juan n'a pas pu me dire où il logeait quand il était ici. Probablement une chambre lui était affectée à l'hôtellerie; en tout cas il ne logeait pas dans le cloître.

(b). — Le père qui résidait à la Correrie et était chargé de diriger les travaux de la campagne, etc. s'appelait en catalan le « Pare Couré », que je crois pouvoir traduire par Père Courrier.

(c). — Un document de nos archives nous apprend que Don Laurent de Morato était en même temps antiquior de la communauté.

(d). — En ce temps là, les cellules du cloître n'étaient pas désignées par les lettres de l'alphabet, comme maintenant; chacune portait le nom du saint ou de la sainte représentée en peinture au dessus de la porte. Ainsi on disait: la cellule St-Pierre, la cellule St-Thérèse, etc.

qui s'appelait aussi Dom Laurent, on l'avait mis là parce qu'il avait complètement perdu l'usage de la raison. Un autre religieux, nommé D. Joseph Fulera, était seulement un peu toqué; il avait une cellule dans le cloître et suivait les exercices conventuels. -- Toutes les cellules du cloître étaient habitées sauf les quatre transversales du milieu. (a). Le P. Prieur occupait la cellule qui est encore la cellule priorale. Le P. Vicaire était à la cellule de la Mère de Dieu (A). Le P. Maître était à la cellule St Joseph (B). Tous les pères étaient profès; il n'y avait pas de novices. Le dernier père profès se nommait Dom Manuel Vilaplana, il était natif de Badalona, et avait pris l'habit vers l'an 1830 ou ^(b) 1831. Il y avait à peu près une trentaine de frères en tout. (c). --

(a). -- Cela donne un total de 25 religieux dans le cloître. Si on ajoute à ce nombre le Prieur, le courrier et D. Laurent l'aliéné, on arrive au chiffre de 29 pères qui formaient la communauté. --

(b). -- En 1829, par un acte passé devant notaire, la communauté avait institué le P. Courrier, D. Laurent de Morato, administrateur légal des biens du couvent, avec faculté de se choisir un substitut ou mandataire. Se trouvant à Perpignan en 1857, Dom Laurent de Morato, usant de la susdite faculté pour signer une procuration en faveur de D. Manuel Vilaplana, le déléguant comme son fondé de pouvoirs pour recouvrer les sommes d'argent dues à la communauté de Montalegre et pour rentrer en possession des biens appartenant à la dite communauté. Ce D. Manuel s'intéressa, dans la suite, au rachat de la maison et aida à sa restauration; il en fut même administrateur pendant quelque temps, c'est-à-dire depuis le départ du premier recteur, Dom Pierre Prim, dans l'automne de 1868, jus qu'à l'arrivée de D. François Cocher dans l'été de 1869. Il mourut à Badalona le 25 juillet 1873. --

(c). -- C'est ainsi que j'ai compris la réponse que Juan fit à la question que je lui avais posée au sujet du nombre des frères. Mais je crois main-
-tenant!

Deux de ces frères demeuraient à la Correrie, et venaient à la maison les Dimanches et jours de fêtes le matin pour la messe. C'était le frère Cyrien (originaire de Vilassar) boulanger, et le frère Toachim, jardinier en chef. Le frère Cyrien avait sous ses ordres un domestique, Toachim Cuny, qui pétrissait la pâte. Tout le pain se faisait à la Correrie. On en faisait de trois qualités différentes, une pour la communauté, une pour les domestiques et une pour les pauvres. Le pain des pauvres, quoiqu'il fût d'une qualité inférieure aux deux autres, était excellent, meilleur même, quant au goût, bien que moins blanc, que le pain qui se fait ici maintenant.

Il y avait une pharmacie dans le couvent, là où est maintenant la cellule du procureur, et y vendait des médicaments aux gens des environs. Cela leur rendait service, parcequ'il fallait aller loin pour trouver une autre pharmacie. Le frère Raphaël, chargé de la pharmacie, y faisait aussi la classe tous les jours à quelques seize ou vingt enfants, qui venaient des environs, et qui étaient âgés de huit ou neuf ans.

Un grand nombre de pauvres venaient chaque jour à la porte de la maison, ils recevaient là de la soupe et ils montaient ensuite à la Correrie, où chacun recevait une bonne portion de pain. Pendant l'hiver leur nombre était considérablement accru; ils en venaient de toutes côtés, de St. Fost, de Martorelles, de St^e Coloma même, et d'autres endroits assez éloignés. Ils allaient aussi demander la charité chez les Hieronymites à la Murtra. C'est qu'en ce temps là il y avait plus de misère dans le pays que maintenant, parcequ'il n'y avait

tenant au oïr mal entendu, vu que cette donnée ne s'accorde pas bien avec d'autres renseignements qu'il me fournit au sujet des Frères. Le frère Pascal Valor m'a affirmé qu'en 1835 il n'y avait pas plus de douze frères en tout y compris ceux de la Correrie. Ce dernier chiffre me paraît plus vraisemblable que l'autre. -

ny avait pas toutes ces industries qui sont maintenant si florissantes dans cette partie de la Catalogne, il y avait bien moins d'usines, de fabriques etc.

Il y avait neuf domestiques employés au couvent, à savoir, quatre, dont deux étaient des boylets, au jardin, deux à la cuisine^(a), un à la buanderie, un à l'infirmerie et un à la pharmacie. La buanderie se trouvait à peu près à l'endroit où l'on voit maintenant la chapelle et le parloir des Dames. Le domestique qui en était chargé, et qui se nommait Baltasar, faisait à lui seul toute la besogne^(b). Il mettait les laines, les linges etc., dans une grande cuve et donnait dessus. (comme on faisait autrefois dans les pressoirs pour faire le vin). -

A la Correrie il y avait quatre domestiques employés dans l'intérieur de la maison, et cinq ou six autres employés aux travaux du dehors avec deux ou trois ouvriers à la journée (journaliers). Ils couchaient tous à la Correrie et y prenaient leurs repas^(c), comme ceux du couvent mangeaient et dormaient au couvent. Ils travaillaient sous la direction du frère Joachim, qui était chargé du soin du jardin, potagers du couvent aussi bien que des jardins, vergers etc., qui se trouvaient sur l'autre versant de la montagne en descendant vers le nord-ouest, et aussi des vignes. Le personnel de la Correrie habitait des chambres du côté sud. Du côté nord, au rez-de-chaussée, il y avait des caves et au

(a). - On m'a dit qu'alors la cuisine et la dépense ne faisaient qu'un : le frère cuisinier était chargé de tout ; il n'y avait pas de frère réponsier. -

(b). - Ceci fait supposer que le travail de cette obédience n'était pas aussi considérable alors qu'aujourd'hui. Il est probable que les pères lavèrent eux-mêmes leurs laines chez eux, au moins en grande partie : c'est à quoi a dû servir le lavoir qui se trouve dans chaque cellule ou cloître.

(c). - J'ai vu d'ailleurs qu'à la Correrie on ne faisait la cuisine que pour les domestiques et ouvriers, et elle se faisait assez gras. Les aliments maigres que mangeaient les religieux étaient préparés au couvent en bas. -

et au dessus de celles-ci il y avait des greniers pour les provisions de grains. En fait d'animaux domestiques il y avait là un cheval pour le P. courrier, deux muletts « de bast » pour les transports, quatre porcs pour la nourriture des domestiques, deux ânesses et quelques chèvres. (Je pense que nos pères y avaient des ânesses et des chèvres pour le lait, puisqu'ils n'avaient pas de vaches).

Il n'y avait pas de vaches ni là ni ailleurs sur les domaines des chartreux, mais, au couvent, il y avait deux porcs. Il n'y avait ni voiture, ni charrette, ni portefaix, ni véhicule d'aucune sorte, ni au couvent ni à la Corroirie. Au couvent, à peu près à l'emplacement du bassin de la buanderie actuelle, il y avait un bassin qu'on appelait le « Bassin des tortues », parce qu'on y élevait un certain nombre de ces reptiles, qui servaient spécialement pour la nourriture des malades. On faisait venir le poisson de Vilassar de mar et de Badalona. Les chartreux avaient un abonnement chez un pêcheur ou un marchand de cette dernière ville.

Outre la propriété proprement dite de Montalegre, les chartreux possédaient une vaste propriété à Sta Perpetua de Moguda^(a). Tout le village de Moguda leur appartenait. On y cultivait les céréales, la vigne, les légumes, etc., et il y avait un moulin. On y gardait aussi des juments poulinières. Un frère convers y résidait : il venait au couvent pour les jours de fêtes.

La maison et la propriété de Mas-Ram appartenait aussi aux chartreux. Un fermier y résidait et était chargé de faire valoir le terrain pour

(a). - Le village de Sta Perpetua de Moguda est situé dans le Vallès, sur la rive droite de la Riera de Caldas, entre Ripolllet et Mollet. Déjà en 1153 les chartreux possédaient là des terres et une maison, où résidait un frère Domé, nommé Pierre Salt. D'après un document daté de 1156, tout le territoire de Moguda ainsi que la paroisse de Sta Perpetua était « sub dominio et obedia monasterii Montis alacis ». (Archives n^{os} 27 et 29). -

pour leur compte. Avant lui il y avait eu un couvent. On y cultivait surtout la vigne.

A Sant Adrià, sur la route de Moncada à Barcelone, les chartreux possédaient un moulin, qui était affermé. A Martorellas ils avaient peu ou point de terrains, mais ils y avaient une maison où logeait un intendant ou procureur séculier, chargé de recouvrer les dîmes et autres prestations qui leur étaient dues. Cette maison porte encore le nom de « La casa de los Frailes » (Note: La première maison que l'on rencontre à droite du chemin lorsqu'on arrive au village du côté du couchant, a une fenêtre qui s'ouvre sur la route. Sur le linteau de cette fenêtre on voit gravées les armes de Montalegre, une croix entre deux cyprès, avec la date: Any 1775. Je crois que ça doit être là la « Casa de los Frailes. » La fenêtre que je viens de mentionner est plutôt une porte, dont le seuil est élevé (à) plus d'un mètre au dessus du sol. Sur le battant de cette porte, dont le bois est rongé par le temps, on voit gravées grossièrement des lettres, devenues frustes, mais qu'on arrive à déchiffrer; ce sont les deux mots: PORTÆ TORCU-
LARTUM. Nos pères avaient sans doute là un pressoir pour le vin. A quelques pas de la maison, sur le bord de la route, il y a une ancienne borne triangulaire: sur l'une de ses faces on voit la croix et les deux cyprès; et sur une autre face on lit le mot: Rectoria, avec une date qui paraît être (1758.)

Les chartreux de Montalegre avaient dans le pays la réputation d'être riches, quoiqu'il ne passât que ceux de Scala Dei^(a). Quant aux aumônes qu'ils faisaient, outre le grand nombre de pauvres à qui ils don-

(a). - Voici un petit fait qui montre comme quoi nos pères étaient censés avoir une caisse bien garnie. Au mois de février 1818, un certain marquis de Barbara, demeurant à Barcelone et grand ami des chartreux de Montalegre, se trouvant à court d'argent pour payer une dette pressante, n'imaginant rien de mieux que de demander secours à ses amis les chartreux. Il leur demanda un prêt de 10'000 réaux (2500 francs), et il l'obtint immédiatement. - (Archives de Montalegre). -

ils donnaient chaque jour à manger à la porte de la maison, il y avait à l'époque un certain nombre de familles, et surtout des veuves, qui recevaient deux deux pains par mois. Ils donnaient peut être aussi de l'argent en secret.

Ils avaient de nombreux amis dans le pays, et il venait pas mal de visiteurs au couvent. Les dimanches et jours de fêtes beaucoup d'hommes venaient des environs pour entendre la messe à la chapelle du Rosaire^(a). Quelques uns assistaient parfois à la messe conventuelle: pour cela ils entraient au choeur des frères où il y avait deux bancs pour eux, placés, un de chaque côté, devant les stalles transversales. Il n'y avait pas de chapelle accessible aux femmes. — Dans l'église, tout autour, au dessus des stalles, il y avait de grands tableaux représentant les mystères de la vie de Notre Seigneur et de la ~~St~~ Vierge^(b). Sur les autels du choeur des frères il y avait, d'un côté, la naissance de Notre Seigneur, et de l'autre, l'adoration des mages. — Le maître-autel était tout en marbre blanc. C'était comme une grande table soutenue par six colonnettes. Il n'y avait dessus ni tabernacle, ni gradin, ni retable, ni rien de semblable à cette boiserie que l'on voit superposée à l'autel actuel: on n'y voyait que le crucifix et des chandeliers. Il était plus rapproché des degrés du sanctuaire que ne l'est l'autel actuel, et pour y monter il n'y avait que trois marches, y compris

(a). — Cette chapelle s'appelait aussi « La Capilla de las tumbas », à cause des tombeaux qui s'y trouvaient. Elle occupait la place prise maintenant par les trois chapelles de ~~St~~ Roseline, ~~St~~ Ursula et ~~St~~ Jacques, avec la partie du corridor qui les longe. On y entrait par la porte qui se trouve sous le porche de l'église près de la chapelle ~~St~~ Hugues. —

(b). — Il dut y avoir trois ou quatre de ces tableaux de chaque côté du choeur. On voit encore dans le mur, sous les retombées des archivoltes de la voûte, les crochets en fer qui servaient à les suspendre. —

compris les degrés du sanctuaire. J'y ai servi la masse plusieurs fois. Il n'y avait pas de chandeliers sur les degrés du sanctuaire. — (a).

Le saint sacrement était conservé dans une chapelle derrière le maître-autel. Cette chapelle communiquait avec le sanctuaire par une grande baie arquée sans porte : elle était très richement ornée, beaucoup de dorures, etc. (c'est la chapelle actuelle de Ste Thérèse). —

Je ne sais pas où était la bibliothèque commune, ni s'il y en avait une ; je sais seulement que chaque père avait dans sa cellule beaucoup de livres. — La famille de San-Roma donna aux chartres le terrain sur lequel est bâti le couvent. La propriété héréditaire de la famille, inégalement échue à une fille, Doña Maria de San-Roma, laquelle épousa Don Epifanio Fortuny, dont elle eut un fils, Don Carlos, père du propriétaire actuel. La tour qui se voit à un angle de Can San-Roma fut construite par les Maures, comme peut-être aussi une partie de la maison. —

a. — La description faite ici du Maître-autel me paraissant un peu étrange, j'ai d'abord toutéfilé la mémoire de Juan ne lui faisant pas défaut sur ce point ; mais j'ai vu, depuis, reconnaître la parfaite exactitude des détails donnés par lui, en constatant leur conformité avec un dessin qui représente le sanctuaire de notre église et l'autel, tels qu'ils étaient en 1734. Ce dessin se trouve comme frontispice dans un ancien antiphonaire de nuit conservé dans notre bibliothèque ; il en est parlé dans la chartreuse de Notre-Dame de Montalegre, à l'appendice 9 — voir plus haut. —

(b). — Juan parle ici conformément à la tradition locale. D'où vient cette tradition ? sur quoi est-elle basée ? Je ne saurais le dire. Je n'ai trouvé ni dans les archives de la maison, ni dans les annales de l'Ordre, ni ailleurs aucune mention d'un pareil don de terrain fait aux chartres par qui que ce fût, et je n'ai vu figurer nulle part le nom de San-Roma parmi les bienfaiteurs de la maison. —

2^e Partie. —

Dispersion de la communauté. — Pillage et incendie du couvent. — Montalegre après 1835. —

La communauté fut chassée une première fois en 1820 ou 1821, elle revint en 1823. En 1835, le jour de St. Jacques, qui cette année là tombait un samedi, il y eut un combat de taureau à Barcelone. La populace, en sortant de la « plaza » se mit à incendier les couvents de la ville. (Pour plus de détails sur l'émeute à Barcelone et les événements tragiques qui s'ensuivirent, voyez Pi y Arimon, « Barcelona antigua y moderna » tomo 2, cap. 29, art. 20, pag. 921 et suiv. Barcelona 1854; et Antonio Piralon, « Historia de la guerra civil y de los partidos Liberal y Carlista » tomo 1, p. 620 et suiv. Madrid, 1889).

Le soir du même jour des amis vivants de Barcelone avertirent les charriseurs de danger qui les menaçait. Le lundi, 27 juillet, un grand nombre de charrettes, de véhicules de toutes sortes, arrivèrent à la porte de la maison et s'en allèrent ensuite chargés de livres, de vases sacrés, d'ornements d'église, de menu mobilier de toute espèce. Les religieux voulaient mettre en lieu sûr et sauver tout ce qu'ils pouvaient de leurs effets; mais on ne put pas dans le pays où ces objets furent transportés; les frères gardèrent le secret là dessus.

Le mardi ou le mercredi, dans la soirée, une bande d'hommes, au nombre environ d'une centaine, armés de fusils et portant des ceintures garnies de cartouches, partirent de Liana, sous la conduite d'un nommé Félix de Galceran, grand propriétaire à Liana. Pendant la guerre civile, Milans, général d'un des partis en lutte, avait fait un emprunt forcé à quelques habitants de Badalona, et ce Félix s'était porté garant pour lui. Le parti de ce général ayant eu le dessous,

celui-ci

celui-ci devint insolvable, et Félix se trouva chargé d'une dette écrasante. Pour la payer il emprunta la somme aux châtreaux de Montalagre, en hypothéquant ses immeubles. (a).

Arrivés au couvent, ces gens sommèrent les religieux de partir, et ceux-ci, qui se tenaient prêts, obéirent sur le champ. Aucun coup ne fut tiré, jusqu'à aucune tentative de résistance fut faite.

Le Prieur, en sortant de la maison, portait à la main quelques rouleaux de doublons. Le chef des bandits s'en étant aperçu, se jeta dessus et les lui arracha des mains, mais un ami du prieur, qui se trouvait là à ses côtés, reprit les rouleaux et les lui remit.

Les religieux ne souffrirent pas de violence personnelle. Ils s'en allèrent de différents côtés. Le P. Prieur se retira d'abord chez le curé de Liana, puis de là il alla à Masnou, et enfin se réfugia en France. (il y mourut en 1856). Le P. vicaire et le P. maître recu-
rent

(a). — Voici ce que D. Jacques Fran m'a écrit sur le compte de ce triste personnage : « Il y avait dans le village de Liana M^r Félix de la maison Galceran, homme assez rusé et relativement puissant; ayant beaucoup d'influence, il menait ce village selon son gré. D'après le dire vulgaire, il avait emprunté une forte somme d'argent au monastère pour pouvoir organiser un bataillon de soldats pendant la guerre civile. Ce fut le monastère qui fit mettre la main au ^{monastère} couvent, dans le dessein, dit-on, de faire disparaître les documents qui constataient cet emprunt. Le Monastère vivait encore quand j'arrivais à Montalagre (en sept. 1875), et il était jugé de pair. Il ne remplissait pas ses devoirs religieux; cependant quand sa dernière maladie arriva, M^r le curé lui fit une visite, et dès qu'il l'aperçut il lui dit: « Je me repens ^{ens} de tout le mal que j'ai fait, et de tout le bien que j'ai omis. » M^r le curé lui dit alors: « Mais il faut me dire cela sous une autre forme. » Et effectivement il se confessa et fut enterré religieusement. (Lettre du 10 septembre 1903). —

rent l'hospitalité chez un ami qui habitait la rue St Bruno à Liana.

Le P. Courrier était descendu au couvent le vendredi pour y passer la fête de St Jacques et le dimanche, et il était remonté à la Correrie le lundi. Il fit partir immédiatement tout ce qu'il put des objets de valeur, manables, etc. de la correrie, pour les mettre en dépôt ailleurs afin d'en sauver le plus possible de la rapine des révolutionnaires.

Quant au saint-sacrement qu'on gardait dans la chapelle, il fut consommé les saintes espèces par un vieillard pauvre et infirme qu'on soignait là. Je tenais le cierge pendant cette communion, et je vis que tous les deux versaient des larmes. Enfin, le soir venu, il partit à cheval, accompagné de deux domestiques, prenant, je crois, la direction de Granollers. (En 1857, Dom Laurent de Morato se trouvait à Perpignan). --

Un père, nommé D. Hugues, et le frère Magin, habillés tous deux en séculiers, rodèrent pendant quelque temps dans les environs, allant de cure en cure. Ils finirent par tomber entre les mains des Cristinos qui les prirent pour des espions Carlistes et les fusillèrent à la Garriga. (Bourg de 1300 âmes situé à neuf kilomètres au nord de Granollers, sur la route de Vich). La vérité des faits ayant été connue plus tard, l'officier qui les avait fait mettre à mort, fut mis en jugement et ayant été convaincu d'avoir agi inconsidérément sur un simple soupçon, il fut lui-même condamné à mort et fusillé par ordre du commandant de place établi à la Garriga.

Une fois les religieux partis, les révolutionnaires s'établirent dans le couvent et le pillèrent tout à leur aise. Ils firent une œuvre de destruction en même temps que de brigandage, car non seulement ils emportèrent des choses qui pouvaient leur servir, mais ils s'acharnèrent aussi à profaner et à briser les objets sacrés, statues, autels, crucifix, etc., etc., j'ai vu le maître-autel brisé en mille morceaux.

Ceux de Liana étaient encore installés dans le couvent lorsque, le vendredi 31 juillet, arriva d'Alella une autre bande de 81 hommes qui
venaient

venaient piller à leur tour. Le même jour des gens de Badalona monterent aussi pour prendre leur part du butin; mais ceux de Liana et d'Alalla, qui étaient déjà en possession, n'entendirent pas les choses ainsi, et ils reçurent les Badalonais à coups de fusil, de sorte que ceux-ci furent s'en retourner les mains vides. Après avoir pris tout ce qui leur plaisait, les pillards voulurent achever leur besogne en faisant de leur mieux pour détruire ce qui ne leur plaisait pas. Ils mirent le feu à l'église, aux chapelles, aux cellules du cloître et à quelques autres bâtiments. Une quantité de bois de chauffage très sec, qu'ils trouvèrent au bûcher, leur servit à merveille pour cela; et pour brûler les cellules ils se servirent des couches des religieux faites de paille de froment ou d'orge.

La Corraie fut saccagée en même temps que le couvent, et le feu fut mis à la chapelle.

Quelques jours plus tard, Carras, un employé du gouvernement à Mataro, fut chargé de l'administration de la propriété. Il n'y venait pas lui-même, mais envoyait un agent à la place. La propriété fut ensuite louée à trois particuliers de Liana. Vers l'an 1840, elle fut vendue à un nommé Mombrou, marchand à Barcelone, pour la somme de 5000 duros^(a). Mombrou la vendit pour 1500 duros à un

(a). - 25000 pesetas, prix dérisoire! mais c'est ainsi que se vendaient ordinairement les biens d'église confisqués. « La dilapidación de los bienes, tanto muebles como raíces, de los conventos fue espantosa: estos se malvendían á infimos precios, en términos que fincas riquísimas se pagaron en todos sus plagos con la renta del primer año... Los edificios más hermosos de nuestra patria han sido regalados á los especuladores por una cantidad insignificante, si se precian de molerlos; por cantidades mayores, si eran para ser destinados á otros usos. Por tres mil duros en papel se vendió toda la Universidad de Alcalá al señor Quinto. El día en que se examinen esas compras, se verán cosas estupendas. El mayor agravio que se

à un nommé Coronas, employé à la Bourse de Barcelone, et celui-ci la revendit aux chartreux en 1867.

À la carrière le gouvernement mit d'abord un gardien nommé Gros, qui y mourut en 1863, un nommé Giral lui succéda.

Pendant tout ce temps la vigne resta inculte et abandonnée.

Avant de quitter le couvent les pères avaient caché une somme d'argent dans la tour ronde. Le lendemain de leur départ, ou du moins, très peu de temps après, le P. vicaire et le P. maître, qui étaient logés chez un ami à Liana, envoyèrent deux domestiques de la chartreuse, frères de sang, pour voir si on avait touché à l'endroit où le trésor était caché, mais sans leur dire qu'il y avait là un trésor. Ils revinrent dire que la place était intacte. Deux ou trois jours après, les mêmes furent envoyés de nouveau avec la même commission. Cette fois-ci ils devinèrent qu'il y avait quelque chose de caché à l'endroit indiqué et, aidés d'un autre de leurs frères, nommé Étienne, qui était maçon, ils ouvrirent la cachette et emportèrent le magot. Ils répondirent seulement aux pères qu'ils avaient trouvé le meublé démolé et l'argent disparu. Ils se tinrent cois pendant un certain temps pour ne pas exciter de soupçons; puis, au bout de quelques années ils commencèrent à mettre leur fortune à profit. Étienne fit construire trois maisons à Barcelone et seize à Badalona, pendant qu'un autre achetait une orangerie à Liana pour le prix de 34000 duros et faisait bâtir deux maisons à Barcelone. (a). Trois membres

que se puede hacer à los compradores de conventos y monasterios es preguntarles enantò les han costado... (Vicente de la Fuente, Historia eclesiástica de España, tom. VI. n.º 79). -

(a). - Assurément la somme volée a dû être bien considérable pour mettre les voleurs à même de faire les dépenses qu'ils ont faites dans la suite. C'est encore là une preuve, à ajouter à d'autres, de la grande richesse

membres de cette famille, deux frères et une sœur des voleurs, vivent encore et demeurent à Badalona.

Les pères, avant de quitter le couvent, confièrent une autre somme d'argent au maître maçon de la maison. Lorsqu'ils la lui réclamèrent plus tard, il répondit qu'en descendant à Badalona il avait été arrêté par des hommes qui lui prirent l'argent. (A).

Le jour de la dispersion, le P. vicaire fuyait vers Liana avec d'autres religieux et des domestiques. Chemin faisant, il se rappela avoir laissé, par oubli, dans sa cellule quelques livres auxquels il tenait. Il dit à un domestique de retourner prendre ces livres. Celui-ci revint aussitôt au couvent et alla à la cellule indiquée; il y trouva un révolutionnaire qui le coucha au jour en menaçant de le tuer s'il passait le seuil de la porte. Le pauvre garçon fut tellement effrayé que l'émotion amena une maladie qui l'emporta au bout de quelques jours. -

Un homme de Liana, nommé Borregos de Saint Andreu, emporta chez lui une grande pierre d'autel, et la fit servir dans les lieux d'aisances. Aussitôt après sa mort son corps répandit une telle puanteur

que

richesse des chartreux, richesse qui devait leur être fatale, d'abord d'une manière directe en excitant la convoitise des révolutionnaires, comme il arrive toujours dans tous les pays; et ensuite d'une manière indirecte par le prêt d'argent, évidemment une forte somme, qu'ils firent à Félix de Galceran et qui fut, selon la rumeur publique, le motif qui le porta à faire saccager et brûler le couvent. -

(A). - On pense que cet homme garda l'argent. D. Jacques Frau, qui raconte le même fait, ajoute que deux religieux l'ayant prié de les loger chez lui après la dispersion, il leur vola l'argent qu'on leur avait distribué avant de quitter le couvent. « Dieu punit d'une manière assez visible cet homme, car malgré tout cet argent il devint si misérable qu'il fut obligé d'aller mourir à l'hôpital. » (Lettre du 10 septembre 1903). -

que les gens de la maison la firent descendre dans la rue par le balcon, ne voulant pas qu'il passât par les escaliers, crainte d'infecter toute la maison. On considère cela comme un signe de la colère de Dieu excitée contre ce malheureux par son abominable sacrilège. — Un autre homme de Liana profana un crucifix du couvent en lui déchiquetant les yeux avec un couteau. Quelque temps après, cet homme travaillant sur une montagne proche de Liana où l'on croyait qu'il y avait du minerai d'argent, il venait de creuser une mine pour faire sauter le rocher, et il était en train de la charger, lorsque, par quelque accident, la poudre fit explosion inopinément et il en eut les deux yeux crevés. (N'était ce pas la peine de talion : oculus pro oculo ?). —

Voici ^{maintenant} un trait moins tragique et plus plaisant. Le premier jour du pillage, un propriétaire de Liana, nommé Paul Fabrigues, monta à la Corriere et s'y installa en maître. (D. Jacques Frau a connu cet individu, et m'a raconté la même histoire à son sujet). Il y trouva dans les caves bonne quantité d'excellent vin et voulut les faire transporter chez lui. Pour cela il se mit à remplir des outres, qu'un homme à son service, nommé Paul Seguera, chargeait sur un mulet, qu'il devait conduire à la maison de son maître. Celui-ci lui donna ses instructions : « Dis à mon père de mettre ce vin dans telle jarre^(a), et autre vin, d'une qualité différente, dans telle autre jarre, etc. », car Fabrigues demeurait avec son père. L'homme et le mulet firent ainsi bon nombre de voyages. Le soir venu, Fabrigues retourna chez lui et alla tout de suite à sa cave pour contempler les jarres, qu'il pensait-tes avec pleines de bon vin des chartroux. Il les trouva vides. Seguera interprété, répondit qu'il avait porté le vin chez lui, « Comment, chez toi ! ! », s'écria le maître furibond. « Mais oui, reprit tranquillement l'autre, je crois avoir autant que vous le droit de voler. »

(a). — C'était alors l'usage du pays de garder le vin dans des jarres ou des pièces de cruches.

Nécrologe de Montalegre. —

Nota. — Voici la description qu'on donne D. Hippolyte Duviols, qui la transcrit comme il a pu, car il est très endommagé : « Le cadre mesure 0,88c. de large sur 1m, 49 de haut, c'est l'obituaire ou nécrologe de Montalegre. On a écrit sur du papier fort, collé sur une toile, et soigneusement encadré, il dev ait faire bon effet dans son temps de conservation. Deux larges lignes noires forment l'encadrement ; dans l'espace qu'occupent les noms des défunts, il y a une vignette large de 0,025 qui semble n'être formée que d'une suite de points carrés, on dirait des notes. Le papier paraît avoir été tracé à la main. — Le texte qui indique la fin de ce recueil (il vaut sans doute parler du titre) est tout écrit en majuscules. Celles de la première ligne sont plus grosses que celles des trois autres. La 1^{re} capitale de quelques mots est plus grande que le reste du texte. Bien que écrites en noir, quelques unes sont surchargées ou doublées de rouge; enfin elles paraissent avoir été écrites à la main. — Les lacunes du texte montrent combien le cadre a souffert de la vétusté et aussi de l'abandon dans lequel on l'a laissé. Il a été transporté d'ici et de là, et est même étonnant qu'il n'ait pas plus de mal. Je ne dirai rien de la difficulté à découvrir lettre par lettre, chiffre par chiffre, un nom, une date (soit une tirade sur les moyens qu'il a employés pour déchiffrer etc...) Je désire vivement qu'une autre voie plus claire dans ces obscurités, surtout pour les défunts de ce siècle (19^e), c'est la même main qui a écrit ce nécrologe jusqu'en 1763. L'œuvre de ceux qui ont continué n'a pas résisté à l'action du temps. Il y a quelques années, m'a dit le V. P. Redeur (D. Jacques Fran) une noble famille de Barcelone lui demanda si l'on aurait à Montalegre le nom d'un tel, c'est dans ce nécrologe qu'on le trouva. — Voici le titre de ce tableau : « Descriptio del fosar de Montalegre q^{ue} conté 40 sepulchras a ceñaladas ab lo rejol ad y comens a per la part de ²⁵ mit jorns na. 1^{ra} m la tótila v ella se comensaren escriure los defunts en lo any 1631 y on este nova se son tres-
ledos »

ledodes en lo any 1763, en lo mes de maig. - traduction - « Description
indiquées par les brigues et commence par le côté du midi.
1631, dans cette nouvelle ils ont été transcrits en l'an 1763, au

« Le cadre est divisé en quatre colonnes, chaque colonne porte dix
chinois, le u et l est le dernier. La copie comme il est disposé. Le signe x
la texte la répartition de deux noms: il est marqué en rouge. » Ita D. Hipp.

[40] Fr. y Carbenelle 1682 [30] Marti d'au Proci 1651.
P. D. Estev a G... a 11 de januar 1661. P. D. Hugo Casull Piorde Casa, 12 de oct. 1684.
Fr. Jor Gronar a 8 de januar 1689. P. D. Luis Blas Piorde Ca. x de Dasm. 1707.
Fran^{ch} Patan Pe de D. Batista Patan P. D. Salvador Goral 17 de maig 1755.
a 31 de X^{ble} 1691. P. D. Joseph Parés die 22 de febr. 1786. o

P. D. Hugo Mar

P. D. Hugo Nerolas a 16 de maig 1782.

P. D. Joan Ponté a 29 de abril 1807.

[39] P. D. Antoni Sitjar a 1657. [29] P. D. Miquel Perez a 30 de Juny 1651.

P. D. Dionis Verdaguers Prior, 24 de dec. 1688. P. D. Bernard Castellarnau 24 7^{ble} 1634.

P. D. Vicens Sagarra a 2 de febr. 1719. Fr. Geroni Vigner a 6 de X^{ble} 1708.

P. D. Miquel Ori a 5 de januar 1762. Fr. Juan Maillet a 10 de januar 1755.

P. Prior D. Sebastia Felin die 15 de januar 1815. Fr. Jaume Montar die 26 de Agost 1783.

[38] Fr. Miquel Planas Apatacari 1655. [28] P. D. Ambros Folera any 1669.

P. D. Rafal Comajoncosa a 12 de Agost 1688. P. D. Gabriel Fourne a 20 de 7^{ble} 1684.

S^{re} D. Miquel Coldaró leg^t y Procurador Fr. Juan Noguera a 28 de januar 1707.

a 10 de 7^{ble} 1716. Ger^o Fran^{co} Vall de Scala Duz, a 13 de Maig 1754.

P. D. Manol Vidal a 7 de Mars 1760. P. D. Antelm Camp die 28 de febr. 1783.

P. D. An. x. a 17 de januar 1798.

[37] P. D. Geroni Francoli ^(Prior) Pro^o any 1655 [27] Lo Germa de P. D. Geroni Francoli ^(any 1645)

Fr. Dionis Xuniguera a 12 de 8^{ble} 1687. Fr. Mariano Planas a 10 de 7^{ble} 1684.

Fr. Batista Aran a 7 de Agost 1700. P. D. Jacobus Vinals a 10 de 7^{ble} 1706.

du cimetière de Montalegre, qui contient les sépultures
 Dans la vieille table on commença à écrire les defunts en l'année
 mois de Mai. -

numéros et chaque numero a de 4 à 6 lignes. Il faut lire comme les
 indiquer les mots illisibles; les 2, les mots douteux; le signe) indique dans
 olite. - Mettant chaque nom à la ligne, je supprime le dernier signe f. P. D.

- | | |
|---|---|
| <p>[20] Mastra Fran^{ch} Gall 1646.
 P. D. Bruno Bonassa a 14 febr. 1679.
 Fr. Bruno Usnell 21 de abril 1703.
 P. D. Batista Marques a 7 de oct. 1746.
 Fr. Anthelm Bonet à 28 de Maig 1722.
 P. D. R à 25 de 8^{bu} 1830.</p> | <p>[10] P. D. Joseph Sanctis, 15 de 8^{bu} « 38.
 Fr. Hugo Bissolo a 15 de abril 1662.
 Fr. «. Viñols à 13 Agost 1697.
 Fr. Fran^{ch} Barang ... 1705
 P. D. Paù Biola à 10 abril 1766.
 (nom détreuit ou illisible) de 1826.</p> |
| <p>[19] P. D. Joseph Comellas à 3 de 7^{bu} 1646.
 P. D. Luis Viñolas à 9 de Fe^{ve} 1676.
 P. D. Monnisl Figueras à 5 de Janer 1703.
 P. D. Andreu Estang à 22 7^{bu} « 1746.
 Fr. Hugo Farrago a 17 de Febr. 1772.
 P. D. Lomas Soldavila à 10 nov. 1833.</p> | <p>[9] P. D. Agosti Riera à 28 de 8^{bu} 1638.
 Lo Do^r Quintana Rector de Riera any 1668.
 P. D. Balthazar Aymarich, à 11 de febr. 1697.
 P. D. Hugo Vizet à 14 de Juniol 1734
 Fr. Geroni Estadriat 17 de nov. 1765.
 P. D. (illisible) .. 38</p> |
| <p>[18] P. D. Jaume Aldabo à 16 de Mayg 1646.
 P. D. Sidoros Guitart à 14 de Abril 1674.
 Fr. Fra.. Mirat à 28 de 7^{bu} 1702.
 Fr. Gabriel Bonyom à 6 de Janer 1745.
 Fr. Jaume Paris à 5 de Agost 1771
 (Protón de usta (sic) -
 P. D. Bonet Roca à 1 de 9^{bu} 1830.</p> | <p>[8] P. D. Vicent Coll à 18 de 8^{bu} 1683.
 Fr. Batista Pardo à 6 de Juny 1668.
 P. D. Domingo Castell à 14 de Janer 1657.
 P. D. Jaume Riombau à 12 de Juniol 1734.
 Fr. Thomas Grau à 10 jul. 1765.
 Fr. A.. (illisible) 1790.</p> |
| <p>[17] Fr. Barthomeu Nollat à 25 de 8^{bu} 1646
 P. D. Pere Eñanzol à 20 de Juny 1676.
 P. D. Narcis Mas Dau à (x) de 8^{bu} 1700.</p> | <p>[7] P. D. Miquel Gaudiani à 24, 7^{bu} 1638.
 P. D. Joseph Rosall... à 8 de 9^{bu} 1664.
 Fr. Joseph Balagueur ofotarari à 7 de oct. 1656.
 9</p> |

P. D. Bruno Guàrdia à 17^{re} Janer 1760. P. D. x. Mar x varda à 18^{re} Juniol 1753.
 al x on Fr. Vicens Parò à 25^{re} Juniol 1780.
 P. D. Nicolaus Davim à 3^{re} 9^{ta} 1725.

[36.] Fr. Pare Saient any 1655. [26.] P. D. Bruno Vilat any 1647.
 P. D. Ag. à 9^{re} 7^{ta} 1686. P. D. Barthomèu Vivar à 11^{re} Febr 1688.
 P. D. Joseph Mas à 20^{re} abril 1714. P. D. Andreu Solela à 17^{re} abril 1706.
 Germa Pare Bernan 28 9^{ta} 1790. P. D. Fran^{co} Plana à 1^{re} Mars 1753.
 P. D. Mariano Godet à 5^{re} Febr. 1793. P. D. Thomas Vidiallas à 13^{re} Febr. 1780.

Comi q̄ tiabes a lo Fosa mira al claustru (partit ciutreg)
 Escala de 8 Poms

[35.] Fr. Balista Ludo apotacri, any 1654. [25.] P. D. Alim Vila any 1647.
 Fr. Domingo Pibernat à 6^{re} 7^{ta} 1686. Fr. Fran^{co} Ballusolla à 3^{re} 7^{ta} 1682.
 P. D. Bruno Alomany à 10^{re} 9^{ta} 1713. P. D. Fran^{co} Paiguels à 4^{re} abril 1706.
 P. D. Barnat Moroll à 7^{re} abril 1758. Fr. Pare Comas à 2^{re} Juniol 1750.
 Fr. Baptista Passapera à 8^{re} Febr. 1779.

[34.] Fr. Martí Ximanes any 1654. [24.] P. D. Bonaventura Bianch any 1641.
 Fr. Bruno Prats 5^{re} Juliol 1683. P. D. Gregori Rémon à 12^{re} 8^{ta} 1681.
 P. D. Thomas Pujades à 22^{re} 9^{ta} 1713. Fr. Antelm Farer à 19^{re} 7^{ta} 1705.
 Fr. Joseph Jordana 22^{re} 9^{ta} 1757. P. D. E... bá Pujalt à 24^{re} Janer 1749.
 Al 28 de 9^{ta} 1778 mori n. v^{do} P. (Nota) con-
 vi^{on} y Prior D. Rafael Vila en la Cort-
 uja de Lisboa ibiq̄ ne jacet.

Fr. Agustí Carrago à 21^{re} Janer 1779.
 vi a esta 61 any majoral de Magrada

[33.] P. D. Rafael Cort Prior any 1653. [23.] P. D. Thomas Cardon any 1647.
 Fr. Juan Maymo (ou Malymo) à 5^{re} Mars 1685. Fr. Batista Folera à 30^{re} 7^{ta} 1681.
 P. D. Florens Bianet à 16^{re} 7^{ta} 1712. P. D. Squasi Pontich à 24^{re} Mars 1748.
 P. D. Anton Monfar à 1^{re} 9^{ta} 1795. P. D. Rafael Fustar à 21^{re} 7^{ta} 1778.

- P. D. Felix Bassa 27 de Juniol 1743. P. D. Geroni Bolada à 12 de Maig 1734³
- P. D. Jaume Comas de 19 Mars 1771. Fr. Miquel Neulera à 29 de Mars 1763.
- P. D. 9 = Altran un profeso en la Cartuja (visible)
de Vall de Chrystoy Defuidor de las Cartujas P. D. Pr. X.
de Castilla el dia 6 de 7^{bre} de 1800.

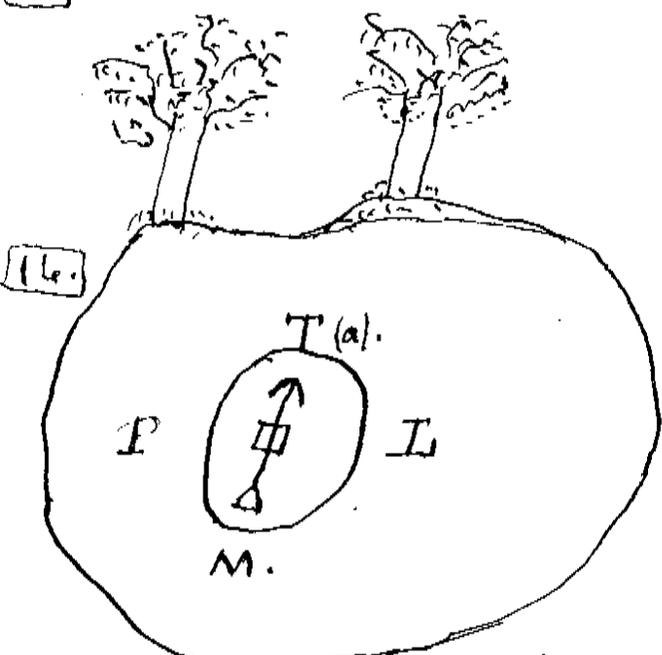
[16.] P. D. Mauris Garriga à 26 de Fe^{re} 1646. [6.] M^{re} Vinas any 1638.

- Lo Sr. Dor! Fran^{co} Larrades any 1674. P. D. Hugo Soler à 6 de 9^{bre} 1664.
- P. D. Agusto Massot à 22 de Maig 1760. P. D. Batista Potau à 1 de oct^{bre} 1696.
- P. D. Ambros Pons à ... 6^{re} 1770. P. D. Gabriel March 1 de Juniol 1733.
- P. B. Joaquin Fabregas à 22 de Juniol P. D. Lorenç Fisonell à 28 de Mars 1763.
- (1830 Fr. Thomas Montania à 17

y à la Celda de S. Benet. (H. Benoit). —

para midir la Fossa. (Cholla de 8 poms pour mesurar le li metre). —

[15.]



(a) Remontana ou montà (Nord).

[5.] Fr. Miquel Marils à 8 de Juny 1637.

- P. D. l la .. Prior à 11 de ... 1664.
- P. D. Ignasi Riu à 3 de Mars 1686.
- Fr. Bruno Alberfi à 22 de 7^{re} 1729.
- Fr. Domingo Serra à 17 de Mars 1763.

[4.] Fr. Bruno Gomis à 12 de 7^{re} 1636.

- P. D. Ferrançus Prior de Arisa any 1667.
- P. D. Pere Campa à 7 de 8^{bre} 1695.
- P. D. Dionis Sala à 9 de 7^{re} 1796.
- Fr. Rafel ... idal à 28 de 11^{re} 1762.

[13.] P. D. Fran^{co} Glere Prior à 10 de 10^{bre} 1642.

[3.] P. D. Jaume Net^{ot} 28 de ... 1643.

- P. D. Vicens Congest à 2... de Juny 1675. Fr. Joseph Payrera à 8 de Juniol 1662.
- P. D. Bonaventura Cases à 25 de Maig 1796. P. D. Geroni N... qui à 15 de Agost 1695.
- Fr. Fulgè Gasals à 17 de Juniol de 1735. Fr. Hugo I... à 26 de febr. 172^{re}...

Neurologa

de

P. D. Agustí Grauri à 2^{de} oct. 1792. Fr. Joseph Faguet à 6^{de} juny 1730.
(mori Fitch?)

Fr. Miquel Ca... à 2^{de} genè 1828.

[32.] Fr. Geroni Robassa any 1652. [22.] P. D. Dionis yulaç any 1667.

P. D. Sobasa Figarola à 16^{re} Janè 1688. Fr. Lorens Palau à 20^{re} Agost 1681.

Lo lisen^{te} Jauma Alemani à 17^{de} Abril (1710) Fr. Ignasi Comaj^{uncosa} yulaç à 2^{de} Janer 1748.

P. D. Bonaventura Roca à 2^{de} Janer 1756. P. D. Dionis Pasqual à 23^{de} Janer 1772.

P. D. Marius Alban methe de Novici à 4^{re} oct 1777 y se le sepulchre i...
i... en la 22.

... (illisible) 17...

[31.] P. D. Bernat Anella any 1652. [21.] ... any 1667.

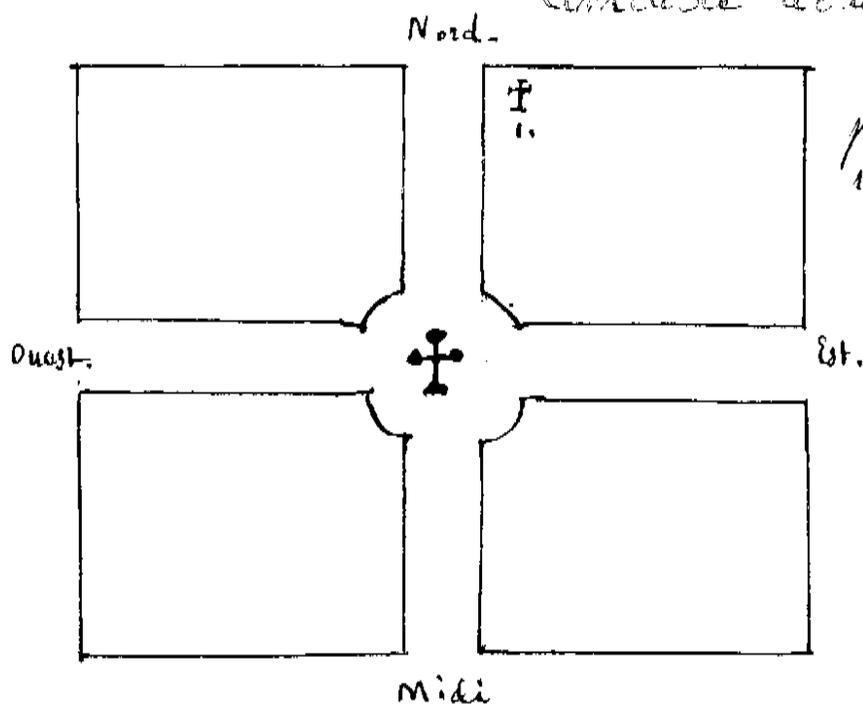
Fr. Geroni Go... na à 20^{re} 8^{bre} 1684. Fr. Andreu ...

Fr. Barthomieu Armagol... à 11^{re} Juny 1711. P. D. Antelm Fiser ...

P. D. Juan Compra à 11^{re} de X^{re} 1755. Fr. Joseph Puig à 12...

Fr. Francisco Galarran apotecari mori ... i...
le dia 4 de Abril 1791. —

Cimetiere actual. —



1. Fr. Patric Ribó conversus
professor S. Montis hilariis
19 oct. 1880. —

Montalagna

Fr. Joseph Faquet à 6 de jany 1730. P. D. ... H. Pro... Casa à 29 de jany 1702.
(mori Tisich) (illisible) 1815.

Fr. Miguel Ca... ts à 2 de Genè 1828.

[12.] P. D. Cardona 1638. [2.] Fr. Antoni Falier à 20 de febre 1634.

Joseph Argullo Pintor à 11 de febre 1676. P. D. Fran^{co} Ferrer 1684.

Fr. Miguel Vilanova à ... 1657. P. D. Lorenz Mastras à 6 de Mayy 1695.

P. D. Planas à ... 1738. Fr. Liman Antichs à 29 de febr. 1729.

Fr. Bruno Solu... à ... 1769. P. D. Joseph Via... à 25 de jany 1762.

... (illisible) a ... 1827 ou 1832. Fr. C.

[11.] P. D. Lorenz...

Pintor

Massi (C)

29 de ...

... ..

[1.] P. D. Rafael Alaylo à 25 de jany 1633.

P. D. Anto Maymo à 16 de jany 1666.

P. D. Bernardis Pla... 29 de jany 1693.

Fr. Batista Guitaras à 16 de ... 4..

Fr. Joseph Lussa à 25 de jany 1762.

... .. mta à 19 de jany 1832.

Table de ce qui précède. —

La Chartreuse de N. D. de Montalegre. —

Avant-propos	pag.	1 à 2.
La Fondation	id.	2-12.
La Ruine en 1835.	id.	12-25.
La Restauration	id.	25-38.

Appendices. —

1. — Tombeau de Blanche de Centellas	pag.	39-
2. — Bibliothèque	id.	40-41.
3. — Dîmes et redevances	id.	41-44.
4. — Armoiries de Montalegre	id.	44-49.
5. — L'Étandard de Nicolas V.	id.	49.
6. — La religieuse qui se coupa le nez	id.	49-52.
7. — Nom du monastère	id.	52-53.
8. — Ancien pavé du sanctuaire	id.	53-55.
9. — Grands antiphonaires de Montalegre	id.	55-59.
10. — Ornaments découverts en 1906	id.	59-61.

Les constructions. —

1. — Cimetièrre	pag.	62-63.
2. — Aperçu général	id.	63-67.
3. — L'église	id.	67-70.
4. — Les chapelles	id.	70-74.
5. — Les cloîtres	id.	74-78.
6. — Le Réfectoire	id.	78-79.
7. — Les Tours	id.	79-82.

Souvenirs de Juan Castilla y Corominas —

Avant-propos	pag.	83-85.
1 ^{re} Partie. — Montalegre en 1835. État de la maison		85-94.
2 ^e Partie. — Dispersion, pillage et incendie, Montalegre après ¹⁸³⁵		95-101.
Nécrologe de la maison	pag.	102-105.

1843. - Supplicatio de D. Laurent Morato. -

Beatissime Pater, Frater Laurentius Morato monachus cartesia-
nus ex Hispania super perventus et in presenti commorans Perpi-
niani in habitu clericali, ad Sanctitatis vestrae pedes humiliter pro-
volutus postulat facultatem, disponendi de hoc peculio ad res pias
in articulo mortis; et commutationem, missae, quam, sicut et Alex^{mus}
Nuntius apostolicus invenit celebrandam, qualibet septimana pro
obligationibus defunctorum, in recitationem aliquot psalmorum,
si ita videbitur. Itaque etc.

1843, 11 Nov. - Information au Procureur Général. -

Beatissime Pater. Sanctibus expositis, cum prima gratia, de qua in prei-
bis, redundet in causas pias, arbitror eam concedendam esse oratori
hactamen clausula adjecta = dummodo tempore huius mortis cartesia-
nae professionis repristinata non fuerit, quoad servendam vero qui-
dam oratoris potestatem, quamvis in ordine nostro unusquisque
plus quam centenas sexaginta agentorum mortuorum, recitare deb-
eat in annum, attamen existimo indulgeri posse cum ipso, ut
missam, quam, nunc injunctione Nuntii apostolici in qualibet
hebdomada celebrat, immutat uno s. altero officio defunctorum,
Quod tenet meo animi scelus, dum, Sanctitatis Vestrae pedes
humillime deosculor.

In cartesia Urbis die 11 gbris 1843. - Fr. Leo Nicolai Procurator Generalis
1843, 22 Dec. - Decretum n. 27454. - In audientia 31^{mi}
habita a Domino Secretario S. Congregationis Episcoporum et
Regularium, sub die 22 dec. 1843, Sanctitas mea, attenta relatione
P. Procuratoris Generalis Ordinis Cartesiani, benigne accessit, et
propterea mandavit committi eidem P. Procuratori Generali,
ut, veris existentibus narratis, facultatem oratori usanandi extra
claustra in habitu presbyterii saecularis, praesentibus pedu-
rantebus Hispaniae circumstantibus tantum, reterto interius aliquo
tui

in regularis habitus signo pro suo arbitrio et conscientia impartiat, necnon indulgeat pro facultate acquirendi, atque receptandi hereditates et legata, aliisque proventus, ac de iisdem legitime acquisitis post huiusmodi executionem disponendi et a deo inter vivos, si causa mortis etiam per testamentum, quatenus extra lastra inculpate obire contigerit, praesertim in causas pias, sine praesidio juris cuiusquam alteri quaesiti, de iure non agatur de rebus ad ordinem cartusianum spectantibus, vel sub speciali religiosa renunciatione comprehensis, atque etiam ipsius praecipue indulgeat pro commutatione oneris missarum de qua agitur in recitatione integri officii defunctorum, semel in qualibet hebdomada, Romae = P. Cardinalis Asterius Praefectus.

1844, 16 Ianuarii. Concessio. — Utendo facultatibus per huiusmodi rescriptum nobis benigne impartitis, et cum nobis de veritate ete expositorum plene constiterit, facultates omnes necessarias et oportunas D. Laurentio Morato concedimus, ut libere uti possit laudato Pontificio rescripto, in terminis tamen quodam, ac cum omnibus conditionibus et clausulis in ipso expressis.

Datum ex Cartusia Romana die 16 Ianuarii 1844

F. Leo Nicolai Procurator generalis ord. Cartus.

A. 21.

1856, 9 Ianuarii. Altera supplicatio de iure.

Beatissime Pater. Frater Laurentius Morato, monachus cartusianus, professor domus Montis vicaris Congregationis Hispaniae in diocesi Barcinonensi in Catalonia constructa, post obitum Romae P. Vicarii generalis et omnium membrorum, Sifonioris, et P. Prioris dictae domus et quatuor PP. Associatorum, in clero V. P. Vicario romano et corruis, seu prius procurator et antiquior communitatis, et P. Vicarius V. P. Vicariatus pro volentes suppliciter quaerit utrum ad ipsum pertineat gubernatio residuorum monasterii, quae non sunt pauca, in pecuniis

pecuniis existentibus, in creditis et rebus hinc inde dispersis. Hoc
posita quærit utrum facultates pro mortuorum circa tempo-
-ralia transeat ad successores, et an hoc residua possint, de-
-tractis sumptibus, reservari pro futuris necessitatibus Religios-
-orum et pro adiutorio possibilis restorationis nostræ domus,
vel alterius nostræ ordinis, et utrum tertia pars pecunie sonan-
-tis possit in opera pia impendi. - Et quoniam orator jam septu-
-agessimus, secundum hanc ætatis annum attingit, et est scru-
-pulis versatus, postulat ut possit aliquem, vel aliquos ex
-membriis communitatis Procuratores ad libitum institueret et
-renocare, successores, qui residua successive gubernet, si id
-tempus ferat nominare seipsum, si confessarius et prædicator cogno-
-verit, procuratorem, abdicare et acceptanda vel dimittenda
-predicta quælibet si expedienti esse videretur, etiam
-obedientie precepto compellere. Quod pro gratia...

Periphrasim ad Pirinicos orientales die 9 Januarii anni
1856. —

Sunt un long vœu de Procureur Général de votre Ordre,
D. François Ferreira de Mattos, daté de la Chancellerie de Rome
le 18 février 1856, qui'd résume ainsi à la fin: «... il sottoscritto sarebbe
-be di subordinato sentimento, che l'oratore fosse obbligato a compa-
-rire innanzi al Nunzio Apostolico, nelle di cui mani rassegnasse
ogni cosa appartenente alla certosa della quale ora professo,
e quindi del medesimo ricevesse le opportune istruzioni, o per
-depositare la roba in qualche luogo sicuro, o di amministrarla
-da se medesimo, o per mezzo d'altri, secondo però l'expressa
-volontà della stessa Sede, a cui solo appartiene disporre dei beni
-vacanti della chiesa come nel caso presente.

certosa di Roma 18 febr. 1856. D. F. F. de Mattos Procuratore Gene-
-rale e Priore della certosa di Roma. —

Quia respondit la Congregation? Le ne sais. —

1415, 16 febr. — Administratores hospitalis ste Crucis Barcinonensis vendunt cartulicisibus domus Vallis Paradisi domum et possessiones Montalegre pro 7000 solidis monete Barcinonensis.

In Dei nomine. Noverint universi, quod nos Guillelmus Carbonelli, sacrista, Franciscus Pineda, subprecentor canonicus que sedis civitatis Barcinone, Antonius Bussot et Johannes Boschari, cives civitatis preambule, Rectores et administratores, anno presenti, hospitalis seu domus sancte Crucis jam dicte civitatis, attendentes nos, nomine dicti hospitalis habere et possidere domum, subscriptam, de Montalegre cum terris, honoribus et possessionibus hinc, cujus ratione idem, hospitalis ^{le} facit et facere tenetur et obligatum existit, quolibet anno, Arnaldo de Turreveteri, heremitano commorante in eadem, domo, ad ejus vitam tantum, septuaginta quinque florenos auri de Aragonia ultra fructus ipsius domus et honorum, et possessionum, suarum, qui sunt ipsius Arnaldi, pro suis voluntatibus de eisdem, faciendis; ob quod dictum, hospitale ex dicta domo nullum ad presens habet et seu reportat commodum, nec etiam, post mortem, ejusdem, Arnaldi credimus seu intendimus habere seu reportare: pensatis et consideratis missionibus et expensis que, impensando (!) et culturando terras et honores ipsius domus habent fieri prout per personas, in talibus et similibus expertas de dicta domo et ejus honoribus et possessionibus noticiam habentibus, sumus veridice certe et informati: Attendentes etiam, nos, nomine dicti hospitalis, circa commodum, et ~~utilitatem~~ ^{te} utilitatem, ipsius hospitalis vacantes, pro liberando ipsius, hospitale a prestatione annua dictorum, septuaginta quinque florenorum et pro habendo precium, subscriptum, quod necessarium, habemus tam pro perficiendo magnam domum, dicti hospitalis, quam pro succurrendo necessitatibus ejusdem, hospitalis, deliberasse utilius esse eidem, hospitali ipsam domum, vendere et alienare cum onere dictorum, septuaginta quinque florenorum, quam ipsam domum, ad propriam, culturam, ipsius hospitalis tenere et possidere. Idcirco hinc de causis inducti, per dictum, hospitale et omnes successores nostros.

1415, 16 febr. -

nostros in administratione eiusdem hospitalis, et certa scientia, vendimus
et ex causa venditionis concedimus vobis, venerabili et religioso fratri
Dominico de Bona fide priori domus Vallis Paradisi, ordinis Cartusianis,
nomine dicte domus amentis, et eidem, conventui et huius perpetuo, totam
ipsam domum, vocatam de Montalegre cum terris, honoribus et pos-
-sessionibus eiusdem, tam in montibus quam in planis cultis et heremis,
memoribus, plantis, vineis, fontibus, venationibus, pratis, pasturis et
aliis quibuscumque juribus et pertinenenciis ipsius domus, quam nos, nomi-
-ne dicte hospitalis, per proprium, liberum, et franchum, alodium, habemus
et possidemus in parochia sancti Fausti diocesis Barcinone; et termi-
-natur ipsa domus cum, terris, honoribus et possessionibus suis, ab oriente
in tenedone Laurentii Marini, de parochia sancti Cipriani de Tiana,
a meridie in tenedone heredum, hie et successorum, dñi. Bonira; ab occidente
partem, in tenedone domine Violantis uxoris... venerabilis Bartholomei
de Villafranca quondam, domicelli et partem, in tenedone venerabilis
Tanfredi de sancto Minato, domicelli; et a circulo (sic) in tenedone epis-
-den, Tanfredi de sancto Minato. Et est certum, quod predicta domus
cum ejus honoribus et possessionibus solet et teneri immediate per domum
seu monasterium, sancte Eulalie de campo Barcinone et per hunc,
venerabilem priorem, ejus nomine, et sub dominio et alodio ipsorum, ad
centum, duodecim, denariorum, monete Barcinon. de termino annuatim,
solvendorum, in festo Pasche resurrectionis Domini. Sed venerabilis Ray-
-mundus de Casa nova, prior nunc dicte domus sancte Eulalie, et cano-
-nici eiusdem domus, preheantibus licencia, auctoritate et decreto Rever-
-domini Barcinon. episcopi seu ejus vicarii, vendiderunt, ab solv erunt
et diffinierunt vobis, nomine dicte hospitalis, et eidem, hospitali perpetuo
totum dictum censum, firmam, fatiam, laudimium, et aliud quod-
-cumque jus que ipsi prior et canonici nomine dicte domus sancte
Eulalie habebant et percipiebant in et super dicta domo de Montale-
-gre et ejus honoribus et possessionibus, prout constat per instrumentum
publicum, in posse (possessione!) Johannis Torroni, notarii infrascripti,
de pres-

1415, 16 febr. -

die presentis confectum, et spectat predicta domus cum suis terris, honoribus, et possessionibus ad dictum, hospitale ratione donationis irrevocabilis inter vivos eidem hospitali facte per dictum, Arnaldum de Lurre veteri heremitanum, ut constat per instrumentum publicum, factum in posse Johannis Lorrone notarii, jam dicti, octava die februarii anno a Nativitate Domini millesimo quadringentesimo nono (1409, 8 febr.). Cuiusmodi, Arnaldo de Lurre veteri ipsa domus spectabat ratione recognitionis et cessionis sibi factarum, per dominam, Blancham, uxorem, honorabilis Patris de Plano, militis, prout constat per instrumentum publicum, in posse discreti Galcerandi Nicholai, auctoritate regia notarii publici Barcinon. vicesima septima die martii anno a Nativitate Domini millesimo trescentesimo nonagesimo nono (1399, 27 Marti) confectum. Ad quam, dominam, Blancham, ipsa domus cum juribus et pertinentiis suis spectabat titulo et ratione donationis in emphiteosim, et stabilitionis eidem, domine Blanche et suis factarum, per venerabilem, Bartholomeum, Rubei, tunc priorem, et per Canonicos dicte domus seu monasterii sancte Eulalie de campo ad dictum, censum, duodecim, denariorum, prout constat de ipso stabilimento per aliud publicum, instrumentum, in posse dicti Galcerandi Nicholai notarii quarta decima die martii anno a Nativitate Domini millesimo trescentesimo nonagesimo nono (1399, 14 Marti) confectum. Spectat etiam, predicta domus ad dictum, hospitale et ad alios predictos spectabat diversis aliis iustis titulis sive causis.

Hanc itaque vendicionem, facimus, nomine dicti hospitalis, vobis dicto patri Dominico de Bona fide, nomine dicte vestre conventus, sicut melius dici potest et intelligi ad saluamentum, et bonum intellectum, vestre et dicti vestri conventus et morum, extrahentes predicta, que vobis vendimus, de jure, dominio, proprietate et posse nostra, quo supra nomine et ipsius hospitalis et morum, eademque omnia et singula in vestrum, nomine dicti vestri conventus, jus, dominium, proprietatem, et posse mittimus et transferimus irrevocabiliter pleno jure ad habendum et tenendum, omnique tempore pacifice possidendum. Promittentes vobis

1415, 16 Feb. --

tentes vobis tradere vobis, nomine dicti v^{estri} conventus, v^{el} cui volueritis loco v^{estri}, possessionem, corporalem, seu quasi et in ea facere vos et vestros ac quos volueritis perpetuo existere possiores. Et nichilominus damus et concedimus vobis plenam, et liberam, potestatem, quod, absque fatica et requisicione nostri quo supra nomine et alterius cuiuscumque persone, possitis quando cumque volueritis possessionem, corporalem, seu quasi predictorum, que vobis nomine dicti conventus et eidem, conventui v^{estri} vendimus, libere apprehendere et apprehensam, penes dictum, v^{estrum} conventum, et suos licite retinere. Que possessio, vigore huiusmodi verborum, et ex juris dispositione, pro tradita et in vos nomine dicti conventus translata omnino censeatur et habeatur; licentes illum, possiditorem cuius nomine possidetur; Preterea, ex causa huius v^{estri} venditionis et alias prout melius de iure valere possit et tenere, damus, cedimus atque mandamus vobis, nomine dicti v^{estri} conventus, et eidem, conventui perpetuo omnia iura omnesque acciones reales et personales, mixtas, utiles et directas, ordinarias et extraordinarias ac alias quascumque nobis, nomine dicti hospitalis, et eidem, hospitali competentibus et competentibus ac competere debentibus et debentibus in predictis, que vobis vendimus, et contra quascumque personas et in quibuscumque bonis, ratione et occasione eorum; quibus iuribus et actionibus possidetis vos, dicto nomine, ac quos volueritis perpetuo uti et experiri agendo scilicet et respondendo, defendendo, excipiendo, proponendo et replicando, et omnia alia et singula faciendo, in iudicio et extra iudicium, quecumque et quemadmodum nos, nomine dicti hospitalis, facere poteramus ante presentem, v^{estri} venditionem, et iurium, cessionem, et possessionem nunc et etiam postea quando occurrerit.

Nos enim, facimus et constituimus vos, nomine dicti v^{estri} conventus, et ipsum conventum, et suos in huius dominos et procuratores ut in re, v^{estram} propriam; Vosque et ipsum, conventum, et suos in locum, et jus nostrum, dicto nomine et ipsius hospitalis, ponimus et statuimus ad faciendum, inde v^{estri}, nomine dicti v^{estri} conventus, libere, voluntatis sine contradictione et impedimento nostri et successorum, nostrorum in
administratione

1415, 16 Feb.

Administratione dicti hospitalis ac alterius cuiuscumque persone. Pro
precio vero predictorum, que vobis vendimus, reditis et solvitis nobis jam
dictis nominibus, seu de nostri voluntate ^{re?} daturus et ^{re?} solviturus estis Receptorii
et distributorii pecunie dicti hospitalis septem mille solidos monete
Barchinon. de termo, quod precium mittemus et convertemus ac mittere et
convertere promittimus in perficiendo dictam magnam domum dicti hos-
pitalis et in aliis necessitatibus ejusdem. Et idcirco renunciamus excep-
tione non numerate et non solute pecunie et precii predicti non habite
et non recepte, et legi que subvenit receptis ultra dimidiam justiprecii
et doli mali et accioni in factum, et omni alii juri, rationi et consuetu-
dini contra hec repugnantibus. Dando et remittendo vobis et dicto vos-
tro conventui perpetuo, irrevocabiliter inter vivos, si quid predicta,
que vobis vendimus, plus modo valent seu amodo valebunt precio supra-
dicto. Insuper convenimus et promittimus vobis et dicto vestro conven-
tui et suis quod predicta, que vobis et dicto conventui vendimus, faciamus
vos et ipsum vestrum conventum, et suos ac quos volueritis et voluerit
habere, tenere et possidere in una pace perpetuo contra omnes personas,
et quod tenebimus vobis et ipsi conventui perpetuo de firma et legali
impensione et legitima defensione eorum, etiam juxta pactum, in hunc
modum: Quod si forsan aliqua persona faceret, proponeret vel moveret
contra vos vel dictum vestrum conventum, aut suos aliquo tempore aliquam
accionem, questionem, petitionem, vel demandam, litem, vel controversiam,
de jure vel de facto in judicio vel extra judicium, in predictis vel aliquo
predictorum, que vobis vendimus, vel ratione aut occasione ipsorum,
convenimus et promittimus vobis quod incontinenti, cum a vobis seu
a dicto vestro conventu vel suis requisiti fuerimus, seu nostri successores
in administratione ejusdem hospitalis requisiti fuerint, opponemus nos
et opponemus defensioni vestre et dicti conventus et suorum: Et quod
respondabimus et satisfacemus ac respondebunt et satisficient pro vobis
et dicto conventu et suis civilibus et inde querulantibus: et quod in principio
littis suscipiemus in nos et suscipiant in se omnes litigii: Et agemus et

recemus

1615, 16 febr. —

Plenius ac agent et decet causas, seu causas propriis missionibus
et expensis dicti hospitalis a principio litteris usque ad finem, v. et vos aut
dictis conventus et his possitis et possint ipsas causas, seu causas agere
et ducere per vos aut seipso, et hoc sit in electione v. etra et ipsius con-
-ventus et horum. Nos enim, dicto nomine, remittimus vobis et dicto con-
-ventui et his necessitatem denunciationis. Et si vos et dictus conventus
voster elegeritis ipsas causas, seu causas agere et ducere per vos aut seipso
convenimus et bona fide promittimus vobis quod restituemus et solvemus
ac emendabimus vobis et ipsi conventui et his indilate omnes et singulas
missiones et expensas que circa litteras, seu litteras et extra litteras, seu litteras
fuerit et quicquid et quantum, a vobis seu a dicto v. etra conventui exictum,
fuerit de predictis simul cum toto damno et interesse que inde vos et
ipse conventus feceritis aut sustinueritis quoquomodo pro predictis, si ve
obtinueritis in causa seu causis si ve etiam, succumbatis: Et quod alias
supra predictis omnibus et singulis servabimus nos et successores nostros
in dicta administratione servabunt vos et ipsum conventum, et suos
penites sine damno. Et credatur vobis et ipsi conventui et his supra
ipsis missionibus et expensis, damnis et interesse pleno et simplici
verbo, nullo alio probationum genere requisito. Et pro his complendis
et firmiter attendendis, tenendis et observandis obligamus vobis et dicto
conventui et his perpetuo omnia bona et jura dicti hospitalis sancte
Crucis mobilia et immobilia, habita et habenda: bona tamen nostra
propria pro his in aliquo minime obligando.

Predictam, vero venditionem, predictorum, omnium et singularium,
facimus nos dicti Administratores, nomine dicti hospitalis, vobis dicto
domino priori, nomine dicti conventus v. etra, sub tali pacto et condi-
-tione quod vos, nomine dicti conventus vestri, et ipse conventus et
hi habeatis subire et supportare omnia onera que dictum hospi-
-tale in vim donationis, de qua supra mencio habetur facte per dictum
Arnaldum, de Turreveteri, eidem hospitali de dicta domo de Monta-
legre et eius honoribus et possessionibus habet et tenet subire et
supportare

1415, 16 febr. —

supportare et inde servare ipsum hospitale et bona sua indemnes.

Ad hec ego frater Dominicus de Bonafide, prior dicte domus Vallis paradisi, laudans, approbens et confirmans, nomine conventus dicte domus, predictam, vendicionem, eamque acceptam, sub et cum pacto et conditione predictis, quibus expresse consencio, et certa scientia, convenio et promitto vobis dictis honorabilibus et administratoribus dicte hospitalis, nomine hospitalis jam dicti, quod conventus dicte domus Vallis paradisi supportabit omnia onera que dictam hospitalem in vico donacionis facte eidem hospitali de dicta domo de Montalagre per dictum Arnaldum de Turvetari publicare et supportare tenebatur, et inde servare ipsum hospitale et bona sua indemnes; obligando prohibis complendis vobis et dicto hospitali omnia bona ipsius conventus domus Vallis Paradisi mobilia et immobilia, habita et habenda.

Ad hec ego Arnaldus de Turvetari predictus, attendens me in instrumento donacionis per me, et typis est tactum, facte dicto hospitali de dicta domo de Montalagre, terris, honoribus et possessionibus, misse et adjectis in mei favorem, et alias aliqua facta et condiciones ac recensiones, de quibus sum plenarie certus et informatus, verbis et tenoribus ipsarum conditionum, recensionum, et pactorum per me lectis et ad plenum intellectis, Ideo laudans, approbens et confirmans ipsam, vendicionem, et omnia in ea contenta, quibus expresse consencio, ex certa scientia, convenio et promitto vobis quod contra ipsam vendicionem, nec aliqua de contentis in ea non faciam vel veniam, nec questionem aliquam, seu demandam faciam, vel propriam ratione vel occasione quarumvis conditionum, recensionum, et pactorum, per me seu in mei favorem, in dicto donacionis instrumento appositarum, et contentarum, seu appositorum, et contentorum, nec ex quacumque alia ratione, jure, modo seu causa, immo de ipsis conditionibus et recensionibus ac pactis certis et plene informatus renuncio cum presenti ipsis conditionibus, recensionibus et pactis in dicto donacionis instrumento apposis et contentis et pro me facien-

-tabus qualibet.

1415, 16 febr.

libus qualitercumque et quibuscumque aliis etiam, juribus et actionibus michi pertinentibus ac competentibus in eisdem, quos modo ego atque condiciones, rescisiones ac pacta et jura et actiones vobis dicto domino priori et dicto vestro conventui et his in his successoribus, ex certa scien-
-tia et mente deliberata, remitto, absolvo et diffinio.

Hec igitur que et prout dicta sunt supra facimus, facis immo, convenimus et promittimus, nos dicti contraheutes, dictis nominibus, scilicet quilibet et nostrum, a se dicta et promissa ad invicem, et dictis nominibus, necnon et notario infrascripto tanquam publice persone pro vobis et nostris et pro aliis etiam, personis, quarum interest et intererit ac interesse potest et poterit, recipienti et paciscenti ac actione legitime stipulanti.

(16 febr. 1415).

Actum est hoc Barchinone sexta decima die februarii anno
a natiuitate Domini millesimo quadringentesimo ^{antiquissimo} quinto decimo

Signum + Guillelmi Carbonelli predicti qui hec nomine pred-
-icto laudo et firmo dicta die, presentibus testibus Bernardo Ricca mer-
-catore cive, et Raymundo Cabadal clerico tonsurato Barchinone.

Sig. ¶ num, Francisci Pineda predicti, qui hec dicto nomine
laudo et firmo eadem die, presentibus testibus Bernardo Boner pferario
cive et Michaela Vincentio habitatore Barchinone.

Sig. ¶ num, Anthonii Busot, Sig. ¶ num, Johannis Botchari,
Sig. ¶ num, fratris Dominici de Bona fide predictorum, qui hec dictis
nominibus laudamus et firmamus dicta die, presentibus testibus
discreto Gabriele Pla notario et Bernardo Redon, cursore ⁱⁱ curis civi-
-bus Barchinone. -

Sig. ¶ num, Arnaldi de Turreveteri
predicti, qui hec laudo et firmo in dicta domo de Monte alari deci-
-ma octava dicti mensis februarii annoque pretacto, presentibus
testibus venerabili Petro Regassol canonico, discreto Francisco Serra
presbitero beneficiato dicta sedis et Graciano Cathaluni scriptore Barchi-
-none.

Sig. + num, Johannis Lorronei auctoritate regia notarii publici
Barchinone, qui hec scribificit et clausit, cum reso et mandato
in lineis

1415, 16 febr. —

in lineis quæta etc. et

Puis sur une copie faite par D. Edmond Guisdon sur ce qu'il croit être l'original en parchemin actuellement aux archives de Montalegre (juin 1905).

1415, 18 febr. — François Serra, agissant comme procureur de l'hôpital de Ste Croix, met D. Dominique de Bonnefoy en possession de la maison de Montalegre et de ses biens. —

Noverint universi, quod die lune qua computabatur octava decima
dies mensis februaryi anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo
quinto decimo, In presencia mei Johannis Torroni, notarii infrascripti,
et in presencia sciam, venerabilis Petri Regassol, canonici, et gratiani Car-
thalani, scriptoris Barcinone, testium, ad hoc specialiter vocatorum, et
assumptorum: Discretus franciscus Serra, presbiter beneficiatus in
sede Barcinone, procurator ad hoc specialiter constitutus ab honora-
bilibus administratoribus hospitalis seu domus sancte Crucis civitatis
Barcinone, prout de ipsa procuracione constat publico instrum-
ento in posse mei dicti notarii sexta decima die presentis mensis
februaryi recepto, nomine predicto, tradidit possessionem corporalem
sive quasi venerabili et religioso fratri Dominico de Bona fide, priori
domus Vallis paradisi, ordinis Cartusienensis, de tota illa domo vocata
de Montalegre cum terris, honoribus et possessionibus eiusdem, tam
in montibus quam in planis cultis et heremis, nemoribus, plantis,
vineis, fontibus, vacacionibus, pratis, pasturis et aliis quibuscumque
juribus et pertinenenciis ipsius domus, quam dictum hospitale per proprium
liberum et franchum, abodium, habebat et possidebat in parochia sancti
Fausti, diocesis Barcinone; quam, quidem, domum, cum terris, honori-
bus et possessionibus eiusdem, honorabiles administratores dicti hospitalis
vendiderant dicto venerabili Dominico de Bona fide amenti nomine
conventus dictæ domus Vallis paradisi et suis perpetuo cum publico
instrumento in posse mei notarii predicti et infrascripti, dicta sexta
decima die dicti mensis februaryi confecto. — Predictam, vero
possessionem.

1415, 18 febr. —

possessionem, corporalem, seu quasi tradidit dictus procurator dicto Domi-
nico de Bonafide hoc modo: quum, existens intus ipsam domum,
accepit per manum dextram ipsius venerabilis Dominicus de Bona
fide, foras existentem, et misit eum intus dictam domum, et tradidit
sibi claves portalis majoris ipsius domus et incontinenti foras exiit,
dicto venerabili Dominico de Bonafide interiori remanente et
claudente ac apperiente januas ipsius portalis: Et ex post prefatus
Franciscus Serra, dicto nomine, et dictis Dominicus de Bonafide
continuando dictam possessionem, cum mecum, dicto notario et testi-
bus supradictis, accesserunt ad terras, honores et possessiones ejusdem
domus circum circa existentes ibidem, dictus Franciscus accepit de
terra et urbibus dictorum, honorum, et possessionum, et tradidit de eisdem
dicto venerabili priori. Et nichilominus dixit tibi quod de predictis
honoribus et possessionibus ipsius domus tradebat et tradere intendebat
sibi possessionem, corporalem, seu quasi. Que omnia supradicta fue-
runt etiam, in signum, vere et realis possessionis per dictum, Franciscum
Serra, dicto nomine, tradite et per eundem, venerabilem priorem ac-
cepte de premissis. De quibus omnibus et singulis supradictis
ita peractis idem, venerabilis Dominicus de Bonafide petiit et
requisivit sibi et dicto conventui fieri et tradi publicum, instrum-
entum, sive publica instrumenta per me notarium, jam dictum,
et infrascriptum. Que fuerunt acta die, locis et annis predictis,
presente me dicto notario et presentibus etiam, testibus, ut predicatur,
supradictis

sig + num, mei Johannis Torroni auctoritate Regia notarii pu-
blici Barchinense, qui una cum, testibus supradictis, et suprapatis,
interfui, hecque scribi feci et clausi cum raso et correcto in
lineis tercia etc... etc... —

Il y a une copie de D. Edmond Guillon. L'original au parchemin
est à Montalegre. —

1415, 30 Julii. — Jacques Ca, receveur de l. hospital de sainte
Croix de Barcelonne, donne quittance à D. Dominique de Bonnefoy,
de 7000 sous de Barcelonne, pris de l'achat de Montalegre. —

Sit omnibus notum, Quod ego Jacobus Ca sen civis civitatis Barchi-
-none receptorque et distributor generalis omnium et singularium, pe-
-cunie quantitates, rerum, bonorum, et jurium, quorumcumque hospi-
-talis sancte Crucis Barchinone, seu eadem, pertinencium, et spectan-
-cium, qualitercumque usa et insolidum, cum venerabili Petro Cardona
-presbitero, priore ejusdem hospitalis per Rev^{erendissimum} Dominum, Barchinone epis-
-copum, seu ejus vicarium, et quatuor canonicos sui capituli et per hono-
-rabiles consiliarios et quatuor probos homines dicte civitatis, juxta ordi-
-nationem, in creacione et institutione dicti hospitalis provida factam,
electus et ordinatus, prout de ipsa mea protestate constat liquide
publicis instrumentis facto sub duobus Kalendaris, quorum primum est
vicesima dies julii anno presentis a nativitate Domini millesimo
quadringentesimo quinto decimo, in posse Johannis Torroni notarii
subscriptis recepto, nomine predicto, Confiteor et recognosco vobis,
venerabili et religioso fratri Dominico de Bona fide, priori domus
beate Marie de Montalegre, site in parochia sancti Fausti, diocesis
Barchinone, Quod per manus honorabilis Petri Regassol, canonici sedis
Barchinone, solvistis et satisfecistis michi per modum subscriptum, om-
-nes illos septem mille solidos monete Barchinon. de termo, pro quibus
seu quorum precio honorabiles administratores hospitalis seu domus
sancte Crucis civitatis Barchinon^{ense} vendiderunt vobis, conventi non-
-ine et ad opus conventus monasterii Vallis paradisi ordinis Cartusienis,
domum predictam, de Montalegre cum terris, honoribus et possessionibus
ejusdem domus, quam dictum hospitale per franchum, alodium habebat
et possidebat in dicto loco, prout de hujusmodi vendicione constat per
instrumentum publicum, in posse Johannis Torroni notarii infrascripti,
sexdecima die februarii proxime lapsi confectum.

Predictas vero septem mille solidos solvistis michi hoc modo, scilicet,
quater cis

1415, 30 Julii. —

quod ex eis solvisti ~~dicto~~ Michaeli Canalls presbitero, olim recep-
tori et distributori generali omnium et singularum pecunie quantita-
tum, episcopi, hospitalis, duos mille et ducentos solidos monete Barchinon.
de termo, de quibus una cum alia pecunie quantitate dicti hospitalis
^{emit?} ~~emittit~~ ^{emittit} seu remittit a venerabili Bernardo Turilli, cive dictae civitatis, quod-
dam, censuale mortuum, pensionis annualis decem, librarum, et decem,
solidorum, dictae monete, quod dictum, hospitalale sibi faciebatur quolibet
anno d. calendae die septembris. Item, alia parte solvisti eidem,
Michaeli Canalls quadringentos quadraginta solidos prefate mon-
ete, quos idem, Michael Canalls convertit in emptionem, duodecim,
denariorum, monete Barchinon. de termo de censu, quos monasterium
sanctae Eulalie de Campo Barchinone recipiebat super dicta domo de
Montalegre, terris, honoribus et possessionibus eiusdem.

Et residuos quatuor mille trecentos sexaginta solidos ad complem-
entum, dicti precii facisti michi dici et scribi seu pro vobis dici et scri-
bi fecit dictus honorabilis Petrus Regasol in tabula cambii per
universitatem, Barchinone assecurata, quam dictam, gratam habeo
atque acceptam, et ideo renunciando exceptioni non numerate
et non solute pecunie et dolo et malo et accioni in factum, et omni
alii juri, rationi et consuetudini huius obviante, facio vobis et dicto
conventui de predictis septem, mille solidis michi, ut predictus, per
modum, predictum, persolatis, bonum, et proprium finem, et pactum,
de ulterius non petendo et de non agendo in parte notarii infrascripti
solemni stipulationi v allatum, sicut melius dici potest et intelligi
ad salvamentum, et bonum, intellectum, vestrum et dicti conventus.

Actum est hoc Barchinone, tricesima die julii anno a natiuitate
Domini millesimo quadringentesimo quinto decimo.

Sig. f. num. Jacobi Ca. seu predicti qui hec dicto nomine laudo et firmo.

Testes huius rei sunt venerabiles Galcerandus Torroni, bacallarius
in legibus, Garcia Destela et Bernardus Tulioni, scriptor, cives
Barchinone.

Sig. f. num.

1415, 30 Julii, ...

sig + num Johannis Torroni auctoritate Regia notarii publici
Barchinone, qui hec scribi fecit et clausit.

Pis sur une copie de D. Edmond Guidon. L'original est à Montalegre

(Rome 25 Juin 1905. -